

Dr Louis-Joseph JANVIER [1855-1911]

Lauréat de la Faculté de Médecine de Paris  
Diplômé de l'École des Sciences politiques  
Membre de la Société d'Anthropologie de Paris

(1884)

**L'ÉGALITÉ**  
**DES RACES**

**LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES**  
CHICOUTIMI, QUÉBEC  
<http://classiques.uqac.ca/>



<http://classiques.uqac.ca/>

*Les Classiques des sciences sociales* est une bibliothèque numérique en libre accès, fondée au Cégep de Chicoutimi en 1993 et développée en partenariat avec l'Université du Québec à Chicoutimi (UQÀC) depuis 2000.

UQAC

<http://bibliotheque.uqac.ca/>

En 2018, Les Classiques des sciences sociales fêteront leur 25<sup>e</sup> anniversaire de fondation. Une belle initiative citoyenne.

## Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf, .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

**L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs.  
C'est notre mission.**

Jean-Marie Tremblay, sociologue  
Fondateur et Président-directeur général,  
**LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.**

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,  
professeur associé, Université du Québec à Chicoutimi  
Courriel: [classiques.sc.soc@gmail.com](mailto:classiques.sc.soc@gmail.com)  
Site web pédagogique : <http://jmt-sociologue.uqac.ca/>  
à partir du texte de :

Louis-Joseph JANVIER

## **L'ÉGALITÉ DES RACES.**

Paris : Imprimerie G. Rougier et Cie., 1884, 275 pp. Édition réalisée à partir d'un  
facsimilé réalisé par Google Livres, 2005.

Police de caractères utilisés :

Pour le texte: Times New Roman, 16 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2008  
pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE US, 8.5'' x 11''.

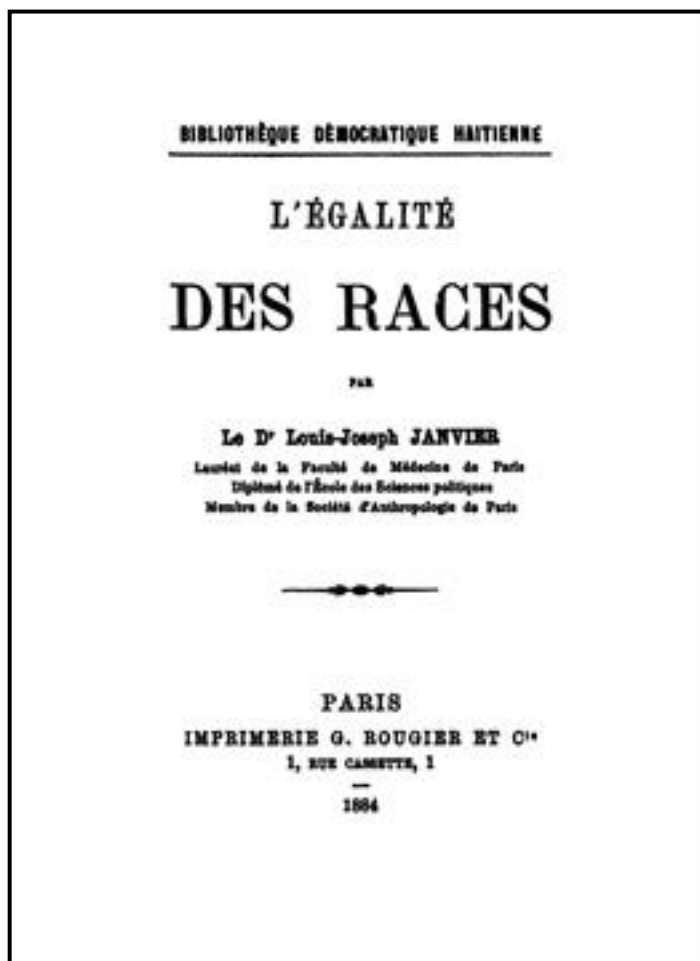
Édition numérique réalisée le 3 juin 2024 à Chicoutimi, Québec.



## Dr Louis-Joseph JANVIER [1855-1911]

Lauréat de la Faculté de Médecine de Paris  
Diplômé de l'École des Sciences politiques  
Membre de la Société d'Anthropologie de Paris

### L'ÉGALITÉ DES RACES



Paris : Imprimerie G. Rougier et Cie., 1884, 275 pp. Édition réalisée à partir d'un facsimilé réalisé par Google Livres, 2005.

L'ÉGALITÉ DES RACES  
**Table des matières**

[Avant-propos](#) [5]

[De l'égalité des races. Bretons et nègres.](#) [15]

[Haïti aux Haïtiens. 1<sup>re</sup> édition.](#) [1]

[Avertissement](#) [5]  
[Les gloutons et les candides](#) [7]  
[Le mot d'ordre](#) [12]  
[Nos bons amis](#) [16]  
[Coup de clairon](#) [19]  
[Nos îles adjacentes](#) [39]  
Table des matières [44]

[Le vieux piquet. Scène de la vie haïtienne.](#) [1]

[Haïti aux Haïtiens. 2<sup>e</sup> édition \(augmentée\).](#) [1]

[Table](#) [2]  
Dédicace [3]  
[Avertissement](#) [5]  
[Les gloutons et les candides](#) [7]  
[Le mot d'ordre](#) [12]  
[Nos bons amis](#) [16]  
[Coup de clairon](#) [19]  
[Nos îles adjacentes](#) [39]  
[Le piège](#) [44]

[Les antinationaux. \(Actes et principes\)](#)

[Avant-propos](#) [3]  
[À un Libéral \(?\) de Jacmel. Lettre ouverte.](#) [9]  
II. [Aux virtuoses de l'anonymat](#) [58]  
    La question sociale en Haïti [59]



---

**Note pour la version numérique :** La numérotation entre crochets [] correspond à la pagination, en début de page, de l'édition d'origine numérisée. JMT.

Par exemple, [1] correspond au début de la page 1 de l'édition papier numérisée.

[1]

BIBLIOTHÈQUE DÉMOCRATIQUE HAÏTIENNE

L'ÉGALITÉ  
DES RACES

PAR

Le D<sup>r</sup> Louis-Joseph JANVIER

Lauréat de la Faculté de Médecine de Paris  
Diplômé de l'École des Sciences politiques  
Membre de la Société d'Anthropologie de Paris



PARIS IMPRIMERIE G. ROUGIER ET C<sup>ie</sup>

1, RUE CASSETTE, 1

1884

[2]



[3]

## À LA JEUNE HAÏTI

À TOUS CEUX QUI VEULENT LUTTER  
POUR LA NOBLE ET SAINTE CAUSE

---

« Cette intelligence qui est la grande propagande et la grande bravoure. »

VICTOR HUGO.

[4]

[5]

L'ÉGALITÉ DES RACES  
**AVANT-PROPOS**

---

[Retour à la table des matières](#)

*Les pages que l'on va lire ont déjà paru dans le numéro de la Revue de la Jeune France du 1<sup>er</sup> août 1883 et sous ce titre : M. Renan et l'Égalité des races : Bretons et Nègres.*

*Je les avais rédigées avec l'intention bien arrêtée de les mettre plus tard au service d'une idée politique.*

*Aujourd'hui, je sonne un coup de clairon pour convier la jeunesse haïtienne au grand combat de l'intelligence pour la lumière.*

*Les insurrections qui, l'an passé, ont [6] arrêté une nouvelle fois la marche en avant de la République haïtienne sont œuvres de politiciens monstrueusement pervers, lesquels, spéculant sur la cupidité ou ignorance des uns, comptant sur la sensibilité, la sentimentalité des autres, n'ont pas craint de mener leur pays à deux doigts de l'abîme.*

*Si la jeunesse haïtienne avait mieux compris ses intérêts médiats et immédiats, ses devoirs envers la patrie, si une éducation hautement civique, fortement politique, vraiment*

*pratique éclairait, illuminait son cerveau, elle se serait levée en masse, l'année dernière, pour aller se mettre au service du gouvernement, pour aller l'aider à rétablir l'ordre, à redonner au pays la stabilité, la quiétude dont il avait besoin pour continuer de grandir ; les citoyens qui pouvaient tenir une plume alors eussent [7] pensé à la nation au lieu de songer à leurs parents, ils n'eussent point eu peur de donner des conseils, de défendre leur patrie calomniée, vilipendée, menacée ; et, ceux qui ne sont devenus des hommes que parce que le paysan haïtien a prodigué son or pour les faire instruire, n'eussent point renié sa cause pour embrasser avec ostentation de platitude celle de ses exploiters et de ses diffamateurs.*

*Plus on est ignorant, plus on est égoïste ; plus on cache au fond de son cœur de timides, d'envieux ou de lâches pensées ; plus on croit à la réussite des ruses enfantines et méprisables ; plus on prône l'excellence, l'infailibilité du système des duplicités ignominieuses et viles ; plus on s'arrête avec complaisance aux compromissions humiliantes ; plus on excuse les honteuses capitulations de conscience, les [8] crapuleuses abjections morales ; plus on admet les renoncements ineptes ; moins on ose parler, agir pour le bien du plus grand nombre, pour l'honneur de tous.*

*Ceux qui veillent en ce moment aux destinées de la nation ont grande, très grande tâche à accomplir. Qu'ils comprennent leur mission ! Qu'ils se soutiennent de ne pas trop se presser et de ne pas se confier aux étrangers fallacieux ! Qu'ils se souviennent de ne pas s'endormir dans une sécurité fautive, dans une sécurité désarmée.*

*La terre restituée au paysan, il leur reste à instruire, à éduquer le paysan. Le suffrage universel sans instruction obligatoire, est en même temps une duperie et une arme à deux tranchants ; un immense malentendu et un instrument très dangereux entre les mains des partis politiques [9] d'un même pays.*

*Chaque électeur doit savoir dans quel but il vote en faveur du candidat qui lui demande son suffrage.*

*Plus un pays est instruit plus il est florissant ; plus la sécurité y est assurée, plus il grandit vite ; plus il lit, plus il comprend que les luttes de la politique, nécessaires et fécondes lorsqu'elles sont pacifiques, deviennent stériles, ruineuses et même dégradantes lorsque ceux qui aspirent à gouverner le peuple ne veulent pas commencer par obéir aux lois, par s'incliner devant les décisions de l'opinion publique, par respecter la volonté de la nation clairement, nettement exprimée.*

*Pour toutes ces raisons, l'instruction doit être généralisée, obligatoire. Il faut que chacun connaisse tous ses droits afin de bien remplir ses devoirs.*

*Les naïfs et les intéressés n'ont pas [10] manqué de croire et de dire que le gouvernement reculait vers l'ombre lorsqu'ils ont lu, sur le Moniteur haïtien du 21 Juin 1884, dans une partie de l'Exposé général de la situation présenté aux Chambres, que quelques écoles rurales avaient été supprimées. C'est une reculade pour prendre élan. Elles ont été fermées provisoirement parce qu'elles ne pouvaient fonctionner d'une manière convenable, faute d'instituteurs assez instruits ou assez dévoués à la cause démocratique pour les bien diriger. Elles seront rouvertes sous peu et dans les conditions de viabilité les meilleures.*

*L'instruction supérieure, celle qui grandit tellement le citoyen qu'elle le force à ne montrer que de l'abnégation même devant l'ingratitude notoire, devant l'injustice avérée de ses compatriotes, celle qui lui permet de voir, de considérer, d'embrasser [11] les choses de haut, cette instruction doit être et sera particulièrement soignée. La nation peut se reposer en toute confiance sur le patriotisme éclairé de ses gouvernants.*

*La grande réforme, la primordiale, celle qui doit servir de base et de pivot, celle sans laquelle aucune autre ne peut être sérieusement réalisée les occupe et doit les occuper plus que toute autre. Ils la veulent mener à bonne fin, d'abord. La terre au paysan, c'est la clef de voûte de l'édifice de reconstruction, le ciment du système général, l'assise de granit sur laquelle on pourra tout bâtir, tout construire, tout échafauder. C'est l'évolution capitale. Toutes les autres suivront.*

\*

\*   \*

*Un peuple a besoin d'un grand idéal [12] pour vivre, marcher, prospérer, rayonner.*

*Qui dit idéal dit programme.*

*Le programme de la Jeune Haïti <sup>1</sup> soucieuse de la dignité de la nation et de la race, est tel : Parler au nom de la race tout entière, dénoncer ses aspirations, proclamer ses idées, ses doctrines, revendiquer l'hégémonie morale jusqu'au jour où on pourra agir en son nom.*

*Mon ami J.J. Chancy a conçu l'idée d'une bibliothèque démocratique haïtienne qui répondra à ce noble but. Je l'aide.*

*Nous ne partons pas pour l'inconnu. Nous savons où nous allons.*

---

<sup>1</sup> Par ces mots, j'entends désigner tous les progressistes, jeunes et vieux, mais particulièrement les militants, ceux qui osent affirmer hautement leurs convictions nationales, qui font acte de foi en la patrie, qui croient en sa destinée, en sa mission, qui mettent la main à l'œuvre d'expansion, qui collaborent & la politique d'apostolat.

[13]

*Voilà pourquoi je reproduis cette étude, et sous ce titre : Égalité des Races. Sous ce nouvel intitulé qui, d'ailleurs, fut le primitif, elle reste plus que jamais ce qu'elle était dans ma pensée au moment où je la composai, il y a juste un an : à la fois une étape stratégique et une première lumière.*

LIS-JOS-JVER.

Paris, 4, rue de l'École-de-Médecine.

23 juillet 1884.

[14]

[15]

L'ÉGALITÉ DES RACES

L'ÉGALITÉ DES RACES

---

BRETONS ET NÈGRES <sup>2</sup>

[Retour à la table des matières](#)

À l'époque où Borne était la capitale de l'univers, et quand Bennes s'appelait *Redones*, les *Britones* avaient la réputation d'être les barbares les plus lourds, les pins inintelligents et les pins ignorants de tous ceux qui vivaient sous le joug romain. Ainsi pensait d'eux Cicéron.

Que les temps sont changés ! Aujourd'hui, sans être paradoxal, on peut soutenir que, depuis un siècle, la Bretagne a fourni sa large part à ce bataillon d'hommes d'élite qui marche à la tête de la France, c'est-à-dire du monde civilisé.

[16]

Un des plus profonds parmi ceux qui siégèrent sur les bancs de cette Constituante de 1789, si fertile et si féconde en grands politiques, ce fut certainement Le Chapelier, un Breton. On lui doit une bonne partie des mesures qui furent prises pour la

---

<sup>2</sup> Littré fait une distinction subtile entre les mots *noir* et *nègre*. Avec M. Schœlcher, nous ne sommes pas de l'avis de Littré. L.-J. J.

suppression des titres féodaux, l'établissement des gardes nationales, l'égalité dans les successions et l'organisation de l'ordre judiciaire. Le Chapelier fut le rédacteur des décrets portant abolition de la noblesse et l'auteur de la loi sur la propriété littéraire. Il fut un des fondateurs du club Breton, lequel devint plus tard le club des Jacobins. Politiquement, Robespierre fut un élève de Le Chapelier. Les Jacobins furent très grands. Ils ont été les directeurs de ce drame héroïque et superbe, de ce magnifique mouvement philosophique et social d'où sortit la France actuelle et par conséquent l'Europe contemporaine.

En l'an II, la Bretagne envoya sur les frontières La Tour d'Auvergne, le premier grenadier de France, Moreau, le vainqueur de Hohenlinden, et Cambronne, l'homme de Waterloo.

[17]

La Constituante avait en Le Chapelier, la Convention eut Lanjninis. Lanjninis avait été très audacieux à la Constituante. À la Convention, il fut plus que vaillant, et il osa tenir tête à Robespierre, même pendant la Terreur. Opposé aux vues despotiques de Napoléon I<sup>er</sup>, quand celui-ci était puissant, aux heures sombres de 1815, pendant les Cent-Jours, il embrassa le parti de l'Empereur, qui se trouvait alors le parti libéral, et fit échec aux Bourbons et à l'ancien régime.

Lamennais était du pays des dolmens granitiques, dont il avait la force de résistance. Chateaubriand dort à Saint-Malo, sa ville natale, et Victor Hugo, « deux fois le fils de sa mère obstinée », est né, nous dit-il, « d'un sang lorrain et breton à la fois » : sa mère était Nantaise.

À la Chambre, il y a actuellement deux orateurs qui, entre tous, paraissent croire que la parole a été donnée à l'homme



pour exprimer des idées, chose assez rare en ce temps de parlementarisme à outrance ; ces hommes, fils de Bretagne tons les deux, [18] s'appellent : Clemenceau et Waldeck-Rousseau.

Jules Simon, la flûte la plus harmonieuse du Sénat, est né dans le Morbihan : ses principes politiques ne pourraient peut-être pas lutter pour la solidité avec le vieux granit breton, mais c'est un grand artiste et un des pins merveilleux dilettanti de la parole qui se puisse entendre.

Tons ces hommes — et bien d'autres encore que je pourrais citer — ont dans leurs veines le sang des vieux Celtes dont descendent aussi le peintre Luminais, Charles Monselet, le fin littérateur, et Yves Guyot, l'économiste bien connu, et digne de l'être ; et dans toutes ces consciences il semble que soit encore écrite la fière, devise qu'on lisait autrefois au milieu de la bannière d'hermine : *Potius mori quam fœdari*.

Et pourtant tons ces hommes sont les fils de ces barbares, de ces grossiers *Britones* qui méritaient le mépris de Cicéron. Quel phénomène s'est donc accompli au sein de ce petit peuple ? Sans l'impulsion des profondes et généreuses énergies de [19] leur nature, ces êtres à moitié sauvages se sont peu à peu civilisés, et c'est ainsi que le fils d'un de ces grossiers *Britones* a pu écrire la *Vie de Jésus* et les *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*. C'est pourquoi il nous a semblé, en face d'une pareille évolution vers la lumière, que M. Renan eut tort le jour ou, dans la préface de ses *Dialogues philosophiques*, il oublia les principes de sa haute philosophie, et s'oublia lui-même, au point de dire ceci : « Les hommes ne sont pas égaux, les races ne sont pas égales. »

Les hommes ne sont pas égaux ! C'est ce que les nobles soutenaient en France, avant la Révolution française. Les races ne sont pas égales ! Ainsi devait penser Pline de ceux qui sont les pères des Bretons et des Anglais de nos jours.

Chateaubriand dut se dire la même chose en voyant ruisser sous les morsures du soleil les torses des paysans italiens qu'il employait à faire des fouilles dans la campagne romaine. Lamennais dut avoir la même pensée que Chateaubriand, lorsque le pape lui eut ordonné de ne plus prêcher [20] les grandes vérités qui fermentaient dans le cerveau d'où devaient jaillir les *Paroles d'un croyant*.

Lamartine fat blessé en duel par le colonel Pépé, on sait pourquoi. Depuis lors, l'Italie a été ressuscitée.

En développant cette thèse, M. Renan ajoutait dans la même préface :

« Le nègre, par exemple, est fait pour servir aux grandes choses voulues et conçues par le blanc. Il ne suit pas de là que cet abominable esclavage américain fût légitime <sup>3</sup>. »

C'est à l'aide de pareilles doctrines qu'on a fait durer pendant si longtemps l'abominable trafic de la chair humaine, et c'est derrière elles qu'on continue de se retrancher pour donner une apparence de raison d'être au stupide préjugé de couleur. Combien de siècles attendra-t-on pour concevoir et vouloir ces grandes choses dont parle M. Renan ?... Depuis le XV<sup>e</sup> siècle en dehors de la noble France de la Convention, celle de Levasseur (de la Sarthe), [21] et de Danton, excepté aussi la France de 1848, celle de Louis Blanc, de Crémieux et de Schœlcher, on peut affirmer que les blancs mis en contact avec les noirs sur les côtes d'Afrique et en Amérique n'ont conçu et voulu qu'une seule chose : l'exploitation du noir. Chose fort petite et pins que mesquine, d'une moralité inqualifiable I... La race noire sortant de l'esclavage a pourtant produit un grand homme politique : Toussaint-Louverture ; aux États-Unis, elle a eu Frederick Douglass.

---

<sup>3</sup> Dialogues philosophique », p. 17.

M. Renan veut-il nous dire ce qu'avaient fait les Bretons de l'époque kymrique ou celtique jusqu'aux temps modernes ? Bien, ou presque rien. Ce qui n'empêche pas que, depuis Louis XIV, on voit leurs noms mêlés au grand mouvement de la civilisation moderne. Qui sait si, dans quelques centaines d'années, la race noire n'aura pas la parole à son tour ? Sans doute alors elle en dira de dures au catholicisme et au passé. Les démentis et les preuves viendront peut-être alors des États-Unis et des Antilles d'abord, de l'Afrique ensuite.

Et dès maintenant, à l'appui des idées [22] que je soutiens ici, combien de faits probants peuvent être constatés ! Aux États-Unis, depuis l'affranchissement, en moins de vingt ans, la population noire a augmenté de plus de deux millions d'âmes ; elle est en majorité dans plusieurs États du Sud ; elle envoie plus de trente de ses fils siéger au Parlement fédéral, et ces représentants noirs ne sont pas des moins instruits et des moins éloquents ; des maisons de banque, de grandes entreprises industrielles et financières sont exploitées par des nègres ; il y a peu de temps, une assemblée de deux mille journalistes de race africaine, venus de tous les points de l'Union fédérale, se réunissait pour affirmer la perfectibilité de la race noire, pour montrer qu'elle pouvait se plier à toutes les exigences, à toutes les finesses de la vie sociale contemporaine, en même temps que s'assimiler et s'approprier tous les progrès de la civilisation moderne. Aux États-Unis encore, cent vingt-quatre journaux quotidiens sont entièrement rédigés par des nègres.

L'exemple fourni par les États-Unis prouve de façon décisive le danger des affirmations [23] *a priori* en matière d'ethnographie. Elles sont fort souvent hasardées ou hasardeuses, quand elles ne sont pas tout à fait sujettes à caution. C'est ainsi que l'économiste anglais Mac-Culloch, pour ne citer que celui-là, répétant un propos routinier, avait soutenu que, sans le

climat des Antilles et en Amérique, l'esclavage du noir était nécessaire. Or les faits économiques et sociaux démontrent irrécusablement le contraire. De 1848 à 1849, des enquêtes, faites d'après les ordres de sir John Russel, ont révélé que les résultats de l'émancipation des noirs dans les colonies anglaises de l'archipel antiléen avaient été excellents, magnifiques ; peu après on constata la même chose dans les colonies françaises de la même région. Aux États-Unis, dès 1870, la récolte du coton fut plus abondante que jamais ; or la culture du coton n'est pratiquée sur une large échelle que dans les anciens États esclavagistes du Sud. Au Brésil, depuis l'émancipation, la production générale a été en augmentant.

Les Antilles françaises envoient pour les représenter sur les bancs du Palais-Bourbon [24] des députés dans les reines desquels coule le sang africain. Deux d'entre eux se font déjà remarquer par la variété et la profondeur de leurs connaissances, leurs hautes aptitudes gouvernementales, leur parfaite tenue à la tribune et leur véritable éloquence : ce sont MM. Gerville-Réache et Sarlat, tons deux élus de la Guadeloupe <sup>4</sup>.

En Haïti, ou l'homme noir est libre, se gouverne lui-même et est propriétaire du sol depuis seulement le commencement de ce siècle, il s'est produit chez lui une amélioration puis une véritable transformation [25] intellectuelle, et de pins une très notable sélection physique.

La. population de la grande république noire antiléenne a triplé depuis une soixantaine d'années et l'évolution de la

---

<sup>4</sup> Depuis que ces lignes ont été écrites, M. Réache, trompé peut-être par ses électeurs assez nombreux en Haïti, a montré, à la tribune du Parlement français, en décembre 1883, et dans le journal qu'il dirige, en janvier 1884, qu'il n'aimait pas le gouvernement haïtien et la nation haïtienne. Je maintiens mon jugement.

C'est à nous Haïtiens, maintenant expérimentés, de traiter comme des étrangers, ainsi qu'ils le demandent, les prétendus électeurs de M. Réache que nous accueillions autrefois comme des frères en Haïti et qui se sont constitués nos diffamateurs.

nation haïtienne a été des plus rapides, malgré les inutiles et déplorables révoltes qui ont trop souvent ensanglanté ce beau, pays <sup>5</sup>.

La jeunesse haïtienne est au courant de tout le mouvement scientifique et littéraire de la vieille Europe. Quinze ou vingt jours après qu'ils y ont été mis en vente, elle [26] dévore les livrés et les journaux de ce que Pierre Laffite appelle le « groupe occidental ». Il s'est formé, en Haïti même, toute une brillante pléiade de jeunes hommes dont le savoir ne le cède que de fort peu, et souvent ne le cède en rien, à celui de leurs compatriotes qui ont sérieusement étudié en Europe. Il est né une littérature haïtienne, fille de la française, et sur laquelle je compte attirer, prochainement, l'attention des lecteurs de la *Jeune France*,

Des œuvres remarquables au point de vue du style comme au point de vue des idées ont été écrites par les poètes et les prosateurs haïtiens. Au nombre de ces derniers on peut citer des historiens de valeur, des journalistes de talent, des critiques et des conteurs de grand mérite. La musique haïtienne, à la fois sentimentale et joyeuse, mélancolique et tendre, douce et passionnée, peut charmer et ravir les virtuoses les plus délicats de ce côté-ci de l'Atlantique.

La race noire montre aussi que les spéculations philosophiques lui sont familières et que les études mathématiques ne

---

<sup>5</sup> Plus que personne, je déplore ces révoltes : je suis Haïtien. Mon père a été totalement ruiné par un incendie allumé Un jour de guerre civile, le 19 décembre 1869. Trois ans après, il mourut de la tristesse d'avoir vu s'envoler l'honorable aisance qu'il avait acquise après quarante ans d'efforts, de travail et d'économie.

Nul ne peut se figurer l'intensité de la haine que je garde au cœur contre les politiciens ignorants, lâches et cupides qui ont ruiné ma patrie de 1868 à 1870. Si tous les fils de ceux que cette guerre civile a rendus misérables étaient animés des mêmes sentiments que moi, jamais il n'y aurait insurrection en Haïti ; jamais surtout une ville, après s'être rebellée contre l'autorité légitime, ne pourrait tenir quinze jours.

sont pas au-dessus de son entendement. Le [27] mouvement philosophique contemporain, qu'il reçoive l'impulsion de Schopenhauer ou de Herbert Spencer, qu'il relève d'Auguste Comte et de Pierre Laffite ou d'André Lefèvre, ne lui est nullement étranger ; et, de même qu'on voit nombre de jeunes noirs entrer à l'école de West-Point, aux États-Unis, et en sortir avec l'épaulette d'officier de l'armée fédérale, de même qu'on a pu compter des noirs des colonies françaises parmi les élèves de l'École militaire de Saint-Cyr et de l'École polytechnique, de même la République haïtienne est fort bien représentée dans les hautes écoles scientifiques de Paris.

Qu'on se souvienne du laps de temps qui s'est écoulé du dernier siècle de l'ère païenne, époque à laquelle vivait le philosophe romain Posidénus, jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne, où vivait le philosophe breton Descartes. Pendant ces années si longues et si noires, l'esprit humain fut immobilisée dans l'occident de l'Europe, surtout à ces époques du moyen âge toutes emplies par le servage, la guerre, les massacres, les autodafés, moyen âge [28] que M. Renan, lui-même a appelé quelque part « une effroyable aventure ».

La race noire, elle aussi, eut un très long esclavage ; son servage sera court ; puis viendra son libre épanouissement, son plein ciel. Michelet, qui était doué d'une merveilleuse puissance d'intuition, mais qui connaissait intimement la race noire pour l'avoir étudiée, pratiquée, a écrit ceci, en parlant des pays tropicaux : Les Jaunes (Chinois, Japonais), ingénieux autant que travailleurs, les noirs plus supérieurs en qualités morales, seront partout appelés par les Européens eux-mêmes, et ces races, si longtemps écartées, méprisées, seront seules, dans l'épuisement de la race blanche, le salut du globe <sup>6</sup>. »

---

<sup>6</sup> *Histoire du XIX<sup>e</sup> siècle*, tome III, p. 304. Édit. Lévy.

Ce ne sont pas de vaines prophéties. Déjà la Confédération Étoilée songe à arrêter le flot de l'émigration chinoise qui Fal-lait submerger, et pour beaucoup d'excellents esprits, pour Bonchardat entre [29] autres <sup>7</sup>, l'Europe est menacée par le colossal empire du Milieu.

Il se fait en Afrique aussi, et dans les colonies anglaises de la mer des Antilles, mi rapide travail de sélection intellectuelle chez l'homme noir, travail qu'il n'est pas sans intérêt de suivre et de signaler. Au Sénégal, à Sierra-Leone, à Libéria, chez les Cafres et les Bassoutos, les missionnaires anglais sont eux-mêmes étonnés de la facilité avec laquelle les nègres acceptent les croyances évangéliques, et, avec elles, le levain de la culture occidentale. Au Sénégal, ils travaillent l'or et les métaux avec une grande habileté. Tombouctou et toute la Négritie sont des pays relativement civilisés. Sur la cote orientale du continent africain, le mouvement est plus lent, moins accentué, parce qu'à Zanzibar, dans le Mozambique, à Natal et ailleurs, malgré l'active surveillance exercée par les croiseurs anglais et français et grâce à la connivence des Portugais avec les pourvoyeurs des harems de l'Égypte, de [30] la Turquie et de la Perse, on continue à pratiquer le rapt de l'homme noir. Mais, même en ces régions, l'indigène est plus inventif qu'on ne le croît en Europe. Il connaît le cuivre et sait le fondre pour l'allier à d'autres métaux. Il faut espérer que, sous peu, la voix des députés noirs qui siègent au Congrès de l'Union fédérale se fera entendre, et menaçante, en faveur de leurs congénères de la terre primitive, et que le Portugal sera obligé de lâcher cette proie qu'elle suce depuis le XV<sup>e</sup> siècle : l'Afrique. D'un autre côté, l'Égypte étant actuellement occupée par les Anglais, les Turcs, les Arabes et les Persans seront forcés de laisser à l'Afrique ce qui est à l'Afrique.

---

<sup>7</sup> Traité d'hygiène, p. 1096.

Chez Ménélick et dans les États de tons les souverains de race abyssine, depuis le Sennaar jusqu'aux sources du Nil Blanc, des confins occidentaux du Khordofan jusqu'au détroit de Bab-el-Mandeb, dans toute l'ancienne Ethiopie, en un mot, des voyageurs dignes de foi ont vu qu'il existait des industries qui demandent chez ceux qui les exercent une culture intellectuelle assez avancée.

[31]

Partout donc, la race noire exécute une véritable escalade de la lumière. Cette ascension morale, c'est surtout à la France philosophique du XVIII<sup>e</sup> siècle, à la France resplendissante et vaillante des Diderot, des d'Alembert et des Raynal qu'elle le doit, soit directement, soit par rayonnement indirect. Aussi, dans les siècles futurs, et dès maintenant, elle saura ne jamais marchander sa reconnaissance à la nation généreuse entre toutes, à l'universelle émancipatrice.

La race noire a peut-être une revanche à prendre ; plus tard, tout en prouvant qu'elle avait été pendant trop longtemps méconnue et comprimée, elle sera entièrement douce et fraternelle pour ses aînées ; d'aucuns croient, et je suis de ceux-là, qu'à un moment donné, il se pourrait bien qu'elle infusât son sang rieur et tout brûlé d'amour dans celui des races qui s'en vont, faute de jeunesse, ou qui deviennent trop graves. Bodichon, à ce que rapporte Topinard, n'a-t-il pas prononcé que l'ère de l'universelle paix et de fraternité se [32] réaliserait par les croisements <sup>8</sup> ?.... Au fond, quoi qu'en dise M. Renan, toutes les races sont égales ; et s'il y a en des événements déplorable qui ont pu retarder l'éclosion et la croissance intellectuelles de l'une d'elles, tandis qu'ils favorisaient le rapide essor d'une autre, il est aussi des circonstances inéluctables qui

---

<sup>8</sup> Anthropologie, p. 396.



président à l'évolution graduelle des nations, a leur ascension vers la civilisation et à leur avènement successif a la direction du monde. Ces lois, le vulgaire peut les ignorer, mais un homme tel que M. Renan les doit connaître, et avec lui tous les esprits éminents de ce généreux pays de France qui se flatte — et si justement — de marcher à la tête du progrès et de la civilisation modernes !

Juillet 1884.

[1]

# HAÏTI AUX HAÏTIENS

PAR

Louis-Joseph JANVIER,  
Diplômé de l'École des Sciences politique.

PREMIÈRE ÉDITION



PARIS

IMPRIMERIE A. PARENT, A. DAVY, Succ<sup>r</sup>.  
52, rue Madame et rue Monsieur-le-Prince, 14

1884

[2]

[3]

## TIBI SEMPER

Pendant la tourmente, lorsque les renieurs te crachaient au visage, — à l'heure où les indécis n'osaient souffler mot, je n'ai pas eu peur d'élever la voix en ta faveur ;

Maintenant que le calme est revenu — et pour qu'il demeure — je te supplie d'écouter encore celui qui vient ici faire son devoir

En fils pieusement reconnaissant

Louis-Joseph JANVIER.

[4]

[5]

Haïti aux Haïtiens. 1<sup>re</sup> édition.

## AVERTISSEMENT

[Retour à la table des matières](#)

*D'abord et avant tout, je suis Haïtien. Les circonstances me forcent de me placer ici au point de vue strictement, égoïstement haïtien. Que ceux qui me liront et voudront discuter ou commenter mes opinions ne me prêtent d'autres pensées que celles qui sont ici clairement exprimées.*

*Que surtout « mes frères de l'autre côté » — pour employer le mot du chroniqueur Ch. Desroches — qui voudront me citer pour combattre mes idées veuillent bien s'abstenir de tronquer mes phrases ou de les isoler, afin de me faire dire le contraire de ce que j'ai écrit.*

*De toute guerre civile, une nation doit sortir plus trempée, plus sage, plus compacte, plus vaillante pour entendre toutes les vérités, toutes tes révélations,*

[6]

*Ces cinq articles devaient paraître à intervalles éloignés dans le journal : La Nation.*

*Le temps presse. Je les réunis. Par ces seuls mots j'explique tout : forme et fond.*

Lis-Jos-Jver.

Ce 15 juin 1884.

[7]

Haïti aux Haïtiens. 1<sup>re</sup> édition.

## LES GLOUTONS ET LES CANDIDES.

[Retour à la table des matières](#)

Les premiers sont patelins, gentils, charmants. Ils nous arrivent de tous les coins du globe on sont renégats d'Haïti.

À qui se donne la peine de les entendre, ils promettent monts et merveilles. L'un demande la Gonâve ; l'autre a des vues sur la Tortue ; celui-ci voudrait qu'on lui laissât en toute propriété le sous-sol haïtien ; celui-là rêve de couvrir le pays d'usines à sucre, de chemins de ter, de digues, de canaux, de télégraphes, d'aqueducs, de ponts et de phares.

Tous, pourtant, sont gueux comme des rats d'église.

Dans leurs lettres privées ou bien encore lorsqu'ils sont entre eux, ils nous appellent un peuple de singes, soutiennent que nous ne sommes capables de rien par nous-mêmes et qu'il faut mettre l'étranger à la tête du pays. [8] Tel pousse l'impertinence jusqu'à offrir ses bons offices pour servir d'intermédiaire à l'effet de placer Haïti sous un protectorat étranger. Ces balivernes, ces mensonges et ces insolences nous font monter le sang à la figure.

Il nous faut prendre nos précautions ; il nous faut ne rien aventurer, ne rien contracter au hasard, à l'aveuglette, dans l'ombre, à la bête, au galop.

La dure leçon qu'on nous a donnée dans les quatre derniers mois de l'année qui vient de finir doit nous profiter. Ceux qui mangeaient à notre table la veille, ceux-mêmes qui, étant de notre race, se disaient nos frères et étaient traités comme tels, ceux-là nous ont insultés et nous ont fait le plus cruellement calomnier à l'étranger.

Ceux-là sont des frères équivoques en qui il faut avoir moins de confiance qu'en personne. Dans nos jours de bonheur ils se prétendent plus Haïtiens que nous ; ils nous poussent contre les Européens afin que nous donnions tout à eux seuls, mais en nos jours de malheur leur attitude change à notre égard. Trop souvent alors, il se trouve [9] que les Européens et les continentaux se montrent plus nos frères qu'eux.

Je mets à part les étrangers qui ont épousé nos sœurs. Ceux-là sont des demi-frères qu'il faut caresser, mais, jusqu'au jour où ils se feront naturaliser Haïtiens, raisonnablement, politiquement nous ne pouvons leur accorder qu'une demi-confiance.

À un moment donné, rien ne les empêchera, les uns et les autres, de réclamer et d'obtenir de leurs gouvernements respectifs une intervention armée en leur faveur.

C'est alors que les candides auraient à se repentir de leur candeur. Il serait trop tard.

La Gonâve est une position stratégique de première importance. Il est de la plus élémentaire des politiques qu'elle ne soit donnée à ferme qu'à des Haïtiens, exploitée que par des Haïtiens.

Il en est de même de la Tortue. Du Môle Saint Nicolas on peut faire un port franc, une ville libre jamais.

Port franc, elle nous reste ; ville libre, elle nous échappe.

[10]

Nous ne pouvons, sans honte, sans humiliation, abdiquer notre souveraineté sur aucun point du territoire ; nous ne pouvons nous donner un soufflet à nous-mêmes en ayant l'air d'admettre qu'il nous est impossible de nous gouverner, que nous sommes dans l'impuissance de garantir la sécurité sur notre sol.

C'est à prendre ou à laisser : que ceux qui n'ont point confiance en nous restent chez eux.

Les candides tremblaient dans leur peau pendant la tempête. Ce sont des gloutons en leur genre, des gloutons énervés. On doit leur faire comprendre, et durement, que les intérêts sacrés de la nation priment ceux de quelques individus. Qu'ils travaillent lentement ; qu'ils épargnent et qu'ils attendent.

Leur pessimisme est aveugle ; leur simplesse et leur crédulité sont aussi puérides que dangereuses. Tout bien considéré, nos mines et nos carrières, les forêts de nos îles adjacentes, nous les exploiterons tout seuls, plus tard, dans la personne de nos enfants.

L'héritage que nous ont transmis les [11] Haïtiens d'autrefois, nous devons le garder pur de toute hypothèque, libre de tout contrat humiliant afin de le transmettre intact aux Haïtiens de l'avenir.

15 Mai 1884.



[12]

Haïti aux Haïtiens. 1<sup>re</sup> édition.

## LE MOT D'ORDRE

[Retour à la table des matières](#)

Autrefois la Pologne avait la rage de se confier aux étrangers, aux Russes et aux Prussiens. C'est ce qui l'a tuée.

Il y a cinquante ans l'Égypte appartenait encore aux Égyptiens.

Depuis le règne de Méhémet-Ali, les Égyptiens ont contracté une singulière maladie qu'on pourrait appeler la furie de la civilisation.

Gomme le mot *libéral*, le mot *civilisation* a été tellement détourné de son sens, tellement accommodé à toutes les sauces qu'il en est devenu élastique, banal, vide de sens.

Semblables à des enfants qui voudraient devenir hommes en un jour, les Égyptiens, voulant grandir trop vite, empruntèrent beaucoup d'argent aux Européens et leur donnèrent le droit de bâtir en leur pays. Ceux-ci construisirent des jetées, des docks, des phares, des aqueducs, des écluses, des [13] chemins de fer, élevèrent des digues et creusèrent des canaux si bien qu'un jour les Égyptiens se réveillèrent sous le bâton de l'Angleterre.

Autrefois on les fouettait au nom du Coran, mais au moins les pachas qui les dépouillaient étaient nés et vivaient au milieu d'eux, parlaient la même langue et professaient la même religion qu'eux. Aujourd'hui on a bombardé et incendié leurs villes ; ou les rançonne et on les fouette au nom de la Bible. En sont-ils plus heureux ? Au contraire. Quand cela finira-t-il ? Nul ne le sait.

L'argent extorqué aux paysans de France et d'Angleterre n'a jamais servi aux bourgeois d'Égypte, n'a jamais profité au paysan égyptien, au fellah.

Les Haïtiens n'ont que trop imité les Polonais du siècle dernier. D'aucuns voudraient les porter à imiter les Égyptiens. Je proteste.

Les Haïtiens ont plus de capitaux qu'ils ne se l'imaginent. Le tout c'est de les faire sortir, ces capitaux, des cachettes où on les tient, de dessous terre. Pour cela, il faut les rassurer [14] en garantissant la paix, les discipliner en créant des caisses d'épargne, les utiliser par des banques populaires, des institutions de crédit purement nationales.

Savoir attendre est la suprême sagesse. Compter sur soi est la plus grande des forces.

Le paysan haïtien fera bien de ne se confier qu'à lui-même, s'il ne veut être mangé, exploité, pressuré et finalement massacré un jour par les beaux diseurs qui, accourus des quatre points cardinaux, viennent en ce moment l'encenser, le leurrer de vaines et trompeuses promesses.

Et si même le Parlement accorde des concessions de terrains pour servir à des exploitations industrielles et agricoles, ces concessions du fond de la terre doivent être faites en faveur d'Haïtiens ; et il est pour qu'il soit expressément stipulé par les contrats que, dans aucune circonstance, dans aucun cas, ces Haïtiens ne pourraient les transmettre à des étrangers. Si ces

étrangers nous aiment autant qu'ils voudraient nous le faire croire, qu'ils se naturalisent Haïtiens.

[15]

Par le passé, on peut préjuger de l'avenir. On a cherché à nous humilier ; on nous dépouille et on nous pille ; on nous a mis et on nous met chaque jour le poignard sur la gorge ; on nous a menacés et on nous menace dans notre indépendance parce que nous avons une dette de quarante millions ; on a colporté partout la nouvelle que nous étions des sauvages, afin de nous mieux intimider et de nous mieux rançonner ; ceux qui nous léchaient la main chez nous nous appelaient singes en Europe.

Souviens-toi de te défier désormais, peuple haïtien. N'oublie pas l'ultimatum de Septembre et sois prudent.

La pauvreté pour soi vaut mieux que la richesse qu'on produit pour les autres. Il n'y a que les cupides et les candides, les gloutons et les naïfs qui peuvent prétendre et croire le contraire.

Haïti aux Haïtiens ! C'est ainsi que l'entendaient nos aïeux. C'est aussi ce que veut la race noire.

19 Mai 1884.

[16]

Haïti aux Haïtiens. 1<sup>re</sup> édition.

## NOS BONS AMIS

[Retour à la table des matières](#)

Ils vivent au milieu de nous nombreux, petits, obséquieux et plats. Ils nous content mille louanges, nous font mille caresses. Quand nous avons besoin d'eux, ils nous glissent entre les doigts, puis nous calomnient, nous ridiculisent ou nous vilipendent le mieux qu'ils peuvent.

Tous, ils aspirent à nous dominer. Les contrats qu'ils nous présentent contiennent mille pièges et traquenards où nous nous laissons prendre.

Chaque contrat étant d'intérêt général doit être discuté par la presse, connu de tous. Le mot d'ordre doit être : Rien aux étrangers qu'à bon escient. Il est excellent de se renseigner, de choisir, afin de n'avoir pas à se repentir.

Nous n'avons pas le droit de lier les futures générations pour le plaisir de quelques bonnes âmes peu clairvoyantes, [17] trop crédules ou trop pressées de jouir.

Sur les affaires qui peuvent motiver plus tard des interventions étrangères comme celles qui ont tué la Pologne et comme celles qui tuent en ce moment l'Égypte, les Haïtiens ont le devoir d'être sérieux.

Quand ils viendront, nos bons amis, les paroles miellées aux lèvres, nous leur dirons avec douceur mais avec fermeté : Nous voulons étudier les contrats afin de les discuter mieux. L'avenir d'un pays n'est pas chose de peu de conséquence et avec laquelle il faille plaisanter. Donnez-nous le temps. Nous trouvons dangereux de nous confier toujours à d'anciens faillis ou à des chevaliers d'industrie. Nous voulons savoir le fond des choses.

Ils laisseront au Parlement le temps de se recueillir, et au pays le temps de consulter ses enfants qui, vivant loin de lui, par lui ou pour lui et ne pensant qu'à lui, n'ignorent rien de ce qu'on dit de lui et de ce qu'on complotte contre son existence.

Et ceux-ci lui crieront : Méfiez-vous [18] des faiseurs. N'ayez confiance qu'en vous-mêmes. La terre haïtienne doit être libre. Qu'elle se peuple. Que la nation attende et grandisse lentement, comme ont attendu et grandi celles qui sont aujourd'hui les grandes nations.

Nos bons amis hurleront, injurieront et s'en iront ailleurs. On les laissera faire. Ce qu'il importe avant tout, c'est que dans Haïti autonome, indépendante, les Haïtiens soient les seuls maîtres.

Tout ce qui est contraire à cette doctrine n'est que danger ou chimère.

29 Mai 1884.

[19]

Haïti aux Haïtiens. 1<sup>re</sup> édition.

## COUP DE CLAIRON

[Retour à la table des matières](#)

Puisque les pessimistes et les imprévoyants, les sentimentaux et les rêveurs demandent à grands cris que le pays, se dépouillant des plus sages garanties qui assurent son indépendance, ouvre toutes larges ses portes à l'étranger ; puisque des financiers sans mandat s'en vont par le monde mendier pour Haïti un protectorat ou de l'or, il est urgent d'attirer l'attention des patriotes altruistes, des citoyens instruits et soucieux de la dignité nationale, des esprits pondérés et sagaces entièrement épris de l'honneur collectif, sur ce qui se passe actuellement aux États-Unis.

Celui en qui se résume et s'incarne la politique de Monroë, d'Adams et de Grant, M. Blaine vient d'être choisi comme candidat républicain par la Convention de Chicago, pour remplacer M. Arthur à la présidence de la Confédération Étoilée. Nul doute que [20] le vote de Chicago ne soit ratifié, que l'élection ne devienne définitive à Washington.

M. Blaine, ancien secrétaire des Affaires Étrangères, s'est toujours montré grand prôneur de l'hégémonie des États-Unis sur toute l'Amérique. Son ardent désir d'intervenir dans les affaires du Pérou et du Chili força le président Arthur à se

séparer de lui et à appeler à sa place M. Frelinghausen, pour diriger le département des Relations Extérieures.

Retiré du pouvoir, M. Blaine n'a jamais renié sa politique. Il l'a accentuée, l'a élargie, au contraire.

Il est l'auteur de l'article du programme républicain accepté à Chicago et qui traduit le mot de Monroë et d'Adams : *l'Amérique aux Américains*. Cet article repousse de la façon la plus formelle, la plus énergique, toute immixtion des nations européennes dans les affaires du continent américain et de ses dépendances.

En ce qui concerne Haïti, il est à craindre que le futur président américain, qui a toujours réclamé et qui réclamera [21] le vote de forts crédits pour la marine fédérale, ne veuille reprendre immédiatement contre l'Antille indépendante la politique d'annexion du président Grant et de Frédéric Douglass.

Il est excellent de faire observer aux quelques candides qui, chaque jour, s'usent la dent contre l'article 6 de la Constitution haïtienne, il est bon qu'on fasse observer à ces imprudents qui voudraient nous faire renier, sans raison et sans précaution, l'admirable politique de notre Libérateur, que M. Blaine est très populaire parmi ses compatriotes, parce que, encore que son pays n'ait rien à redouter de l'Europe, ce politicien a fait insérer dans le programme politique de la Convention de Chicago une clause en vertu de laquelle il sera interdit aux étrangers d'acquérir des propriétés foncières dans les États de l'Union.

Selon le dire de ses électeurs, sa doctrine et la leur est la seule conforme à la doctrine que professaient les pères de l'Indépendance des États-Unis.

[22]

On a répété cent fois, partout, sur tous les tons, que l'autonomie des républiques africano-latines d'Haïti était perpétuellement menacée par leur puissante voisine anglo-saxonne.

Nous autres, Haïtiens occidentaux, nous avons pour la république fédérale toute sympathie et toute admiration, mais nous ne voulons pour rien au monde que l'île d'Haïti devienne une colonie ou même un État de la Confédération du Nord. Depuis quatre-vingts ans seulement, nous sommes les maîtres chez nous. Nous ne voulons point déroger, descendre, être ni valets, ni vassaux.

Qu'avons-nous à faire en la grave conjecture qui s'annonce ?

Nous repoussons nettement toute idée de protectorat politique d'où qu'il puisse venir.

Si nous offrons des avantages politiques très considérables, des faveurs trop marquées à telle ou telle puissance, les autres se croiront haïes, lésées et nous seront hostiles. C'est par ainsi qu'il faut s'expliquer l'attitude actuelle de l'Angleterre à notre [23] égard. Ne poussons pas plus avant les choses.

D'un autre côté, si, pour une raison ou pour une autre, les puissances autorisées laissaient rompre l'équilibre antiléen au profit des États-Unis, elles auraient implicitement renoncé aux Indes occidentales, commis une faute irréparable. Elles en seraient punies, avant cinquante ans, par la perte de leurs colonies de la mer des Caraïbes.

Un protectorat économique, si léger qu'on le puisse désirer, et d'où qu'il soit offert, serait non seulement humiliant, mais encore inefficace, dangereux et peut-être ruineux. Il ne nous tente nullement.



Ce qu'il faut faire, disons-le sans ambages. Nous devons nous replier sur nous-mêmes, nous recueillir.

Il nous faut ne conclure de traité de commerce avec personne, parce que, même s'ils stipulent en notre faveur le traitement de la nation la plus favorisée, au fond, ces traités de commerce seront onéreux pour nous et profitables aux autres.

Souvent, d'ailleurs, on s'est servi [24] de ces traités pour tuer l'indépendance de tel petit pays, le Cambodge, par exemple.

Ce n'est pas pour faire plaisir à notre nation que telle grande puissance commerciale, la France, par exemple, qui comprend si bien l'intérêt du plus grand nombre, qu'elle refuse de protéger ses sucres coloniaux et métropolitains aux dépens du consommateur français, irait remanier, bouleverser ses tarifs douaniers, afin de diminuer les droits à l'importation sur le café d'Haïti, étant donné surtout la quantité relativement minime de ce café qui trouve acquéreurs sur les places françaises.

On doit bien avoir présent à l'esprit que le marché français est actuellement ouvert à tous les pays de l'Univers qui produisent du café, ce qui n'était pas au XVIII<sup>e</sup> siècle, puisqu'à cette époque existait Le Pacte colonial, que les produits de la colonie étaient vendus tous sur les marchés de la métropole ; que ces produits suffisaient alors à la consommation, laquelle était restreinte, si on la veut comparer à celle de nos jours.

[25]

Et si même Haïti obtenait pour ses cafés une réduction du tarif français, favorable en un sens, elle leur serait défavorable en un autre. Trouvant un débouché à lui ouvert dans de telles conditions, le café d'Haïti aurait moins à bénéficier de l'excitant de la concurrence.

Au lieu de s'améliorer pour redevenir le café corsé d'autrefois, le café-roi du XVIII<sup>e</sup> siècle, le café nourrissant et fort qui

a chauffé la moelle des philosophes de l'Encyclopédie, le cerveau des pères de la Révolution française, il serait de moins en moins soigné par son producteur, de plus en plus décrié, méprisé par son consommateur. Il serait perdu de réputation. Or, depuis l'Exposition universelle de 1878 et depuis celle qui vient de se clore à Amsterdam, le café d'Haïti commence à se refaire une renommée.

C'est la lutte qui fait le combattant. Pour que le paysan haïtien soit vite un homme complet, il faut que nous le dressions vaillant et le mettions en mesure de regarder en face tous les paysans du globe. Voilà pourquoi il faut lui apprendre [26] à connaître ses droits et ses devoirs. C'est la bataille économique qui forcera le paysan haïtien à travailler le sol, afin que notre pays puisse mieux faire concurrence, sur ce point, au Brésil, au Venezuela, à la Martinique, à Ceylan et à San-Salvador.

Ici le libre-échange fera la richesse. Le monopole tuerait.

Nous ne pouvons introduire le monopole chez nous en faveur d'aucune puissance étrangère, parce que le monopole, aboli même par les métropoles les plus arriérées, serait une mesure odieuse autant que puérile, vexatoire autant que niaise ; parce qu'aujourd'hui chacun sait qu'il faut renoncer à l'absolu surtout en économie politique ; qu'il faut faire du libre-échange ou de la protection, ou des deux à la fois selon que les intérêts du pays l'exigent ; parce que, maintenant plus que jamais, le monopole est contraire à toutes les saines idées de politique démocratique et de dignité nationale ; parce que, en ce qui nous concerne directement, il tuerait notre commerce, notre agriculture, en tuant [27] notre force d'initiative, notre expansion juvénile.

Autrefois, au XVIII<sup>e</sup> siècle, la France nourrissait Haïti de son blé. Aujourd'hui, la France achète une grande partie de son

blé aux États-Unis, parce que l'hectolitre de blé produit en France par le paysan français coûte 23 fr. 50, tandis que l'hectolitre de blé produit aux États-Unis par les paysans américains ne vaut que 17 francs. La marine marchande de la République fédérale transporte ce blé à bon marché : aussi le blé américain inonde les marchés d'Europe. Si Haïti devait s'approvisionner de blé français, c'est le consommateur haïtien qui aurait à souffrir de l'ineptie des législateurs qui lui auraient imposé un monopole, lequel, ici, serait véritablement insensé, monstrueux.

Il importe aussi de tenir compte de ce fait : Nous n'importons de France presque aucune denrée de première nécessité. Je mets à part les livres : denrée supérieure, plus qu'humaine. Nous en importons surtout des marchandises de luxe : toiles fines, articles [28] de Paris, articles de toilette.

Les comestibles, salaisons, farines, qu'on consomme chez nous, nous sont fournies en très grande partie par les États-Unis ; les grosses toiles, les tissus de coton que portent nos paysans, nos artisans, nous les achetons surtout aux États-Unis, en Angleterre, en Allemagne, ainsi que nos instruments aratoires.

Avec les seuls États-Unis, nous faisons déjà plus de la moitié de notre trafic d'importation.

Ces faits résultent de lois qui ne sont point artificielles et contre lesquelles les petites lois votées en Parlement et à l'aveuglette ne sauraient prévaloir.

Ici encore le monopole accordé à une puissance qui produirait dans de moins bonnes conditions ces choses primordiales, ces articles indispensables à l'existence du régnicole haïtien, le monopole serait fatal, désastreux pour Haïti.

Ce serait de la suprême déraison que de se défaire d'un vaselage économique pour retomber sous un autre plus onéreux, plus lourd, plus étroit.

[29]

Un pays qui se respecte ne peut sortir d'un servage économique qu'en créant chez lui des industries nationales eu se fournissant lui-même de ce qu'il achetait au dehors.

C'est vers ce but qu'il faut concentrer tous nos efforts. Or, on ne passe d'une phase agricole à une phase industrielle qu'en perfectionnant son agriculture, pour s'enrichir d'abord dans une certaine mesure, puis, pour acclimater chez soi après les avoir introduites les industries étrangères.

Nul pays n'a échappé à cette évolution parce qu'elle est naturelle, nécessaire. C'est la seule qui soit raisonnable et sérieuse.

Du reste, la politique des États-Unis nous est bienveillante. Nous l'avons vu surtout durant tout le cours de l'année dernière, surtout le 23 septembre. Mais ce n'est pas une raison pour nous de nous montrer sentimentaux, de nous reprendre à l'un pour nous donner à l'autre. Faisons de la politique scientifique, de la politique des intérêts. Restons nous, d'abord.

[30]

À qui le peuple haïtien a-t-il dit qu'il abdiquait ? À qui a-t-il confié qu'il ne pourrait rien faire par lui-même ? Nos pères, il me semble, ont créé tout seuls la nation haïtienne ; tout seuls, sans emprunts, ils ont payé de l'or qu'avait produit leurs sueurs le droit de vivre indépendants ; ils nous ont laissé ce coin de terre afin qu'il y eût un endroit dans le globe où l'on ne peut cracher impunément à la face de la race noire. Maintenons les traditions. Puisque nous avons su naître et croître tout seuls, matériellement et intellectuellement, nous pouvons vivre et croître tout seuls, matériellement. C'est par le cerveau que l'homme se conquiert. Nous donnons à la France le cerveau de nos enfants. Elle l'ensemence de ses idées. Il suffit. C'est à nous de faire le reste.

Il faut distinguer d'ailleurs. Il y a une grande Europe : celle qui continue Diderot, Condorcet, Grégoire, la grande Constituante et la Convention ; c'est celle des philosophes, des penseurs, des émancipateurs, des amoureux ; celle de Michelet, de Schoelcher, de Pierre [31] Lafitte ; celle-là nous dit : Nous vous émancipons le cerveau pour que vous vous mettiez un jour à la tête de la race noire. Il y en a une autre : celle des quelques petits trafiquants qui nous ont insultés ces mois derniers. Ils ont dans leurs veines tout autre sang que celui des Celtes, des Tectosages et des Burgondes ; nés à côté de nous, ou chez nous, ou loin de nous, ces chasseurs du million vendraient l'univers pour se payer des filles. À la première nous donnons tout, en commençant par lui donner nos écoles ; contre la seconde, si latine soit-elle, il est permis de se précautionner autant que nous nous précautionnons contre les Anglo-Saxons.

Au lieu de pleurnicher et de mendier, soyons sages, pacifiques ; et produisons.

Nous devons nous garder d'affermir la Gonâve et la Tortue à des étrangers dont on n'est pas même sûr du lieu du domicile réel. Quelle que soit la nationalité à laquelle ils se disent appartenir, on ne doit pas les mettre dans ces avant-postes de notre patrie. Tel [32] nourrit l'espérance de nous voler la Gonâve comme on nous a pris la Navase.

Nous avons pour devoir strict de nous arrêter sur la pente fatale des concessions d'entreprises financières ou industrielles à des individus qui ne sont pas ou ne sont plus Haïtiens, qui semblent même n'avoir une nationalité bien définie qu'au moment des plus iniques et des plus cyniques revendications.

Nous devons redoubler de surveillance autour du Môle Saint-Nicolas. Tout au plus, nous pouvons créer un port franc à l'extrémité de la presqu'île du nord-ouest ; mais ce serait la

plus grande des fautes politiques que d'ériger le Môle Saint-Nicolas en ville libre. Une ville libre est un État indépendant. On est prié de le savoir. Quelle nécessité y a-t-il de créer un État dans l'État ? Quelle raison avons-nous d'émietter notre patrimoine national ? Et surtout de nous défaire des meilleurs morceaux ?...

N'empruntons ni un sou ni un doublon, ni aux États-Unis, ni à aucune puissance transatlantique.

[33]

Inaugurons une politique financière purement nationale. Nous le pouvons, nous le devons. N'unifions pas nos dettes. C'est excessivement important. À côté des contributions indirectes, établissons des impôts directs. Demandons les capitaux dont nous avons besoin à l'épargne haïtienne en créant des caisses d'épargne, et, par elles, des banques populaires pour les paysans et les artisans.

Montrons que nous avons foi en nous-mêmes en nous concentrant en nous. Ceux qui n'ont pas confiance n'en sauraient inspirer. Laissons dire les sceptiques et les trembleurs, mais agissons par l'élément haïtien.

Au lieu de la laisser s'énerver par le poison des lâches conseils, s'amollir dans les renoncements que préconisent les esprits veules, bandons notre fibre nationale. Ayons au cœur le vif et clair amour des intérêts de la patrie. Conseillons-nous les uns aux autres la sagesse, la patience, l'abstention des oppositions mesquines et hargneuses. Dans le cours des débats des affaires publiques, mettons de côté toute amitié [34] personnelle, toute influence de famille, tout amour propre individuel. Voyons moins le particulier, la famille ; ne voyons que l'État, la nation. Étouffons toute pensée en effaçant toute trace de guerre civile, mais préparons-nous à réprimer virilement,

impitoyablement, par les moyens scientifiques toute tentative insurrectionnelle qui pourrait se produire.

La richesse est fille du crédit ; le crédit ne peut naître qu'à l'ombre de la paix, de la sécurité, de la stabilité. Ce qui fit autrefois la prospérité de Saint-Domingue, ce ne sont ni les emprunts, ni les villes libres, ni même les ports francs, ni le monopole ; le monopole au contraire empêcha cette colonie de prendre toute son extension, tout son essor ; ce qui fit cette prospérité ce fut d'abord ceci : la paix et la petite propriété, c'est-à-dire l'initiative privée, le faire-valoir direct par l'individu maître du sol, le capital personnel ; puis, plus tard, à une époque plus rapprochée de nous, la paix encore, la grande propriété et l'esclavage.

Alors que le régime des grandes [35] plantations était de règle, vingt-cinq mille esclaves mouraient tous les ans, tués par le bâton ou dans les tortures. Sans quoi, à cette époque, on n'eût rien produit, personne n'eût travaillé. Il faut revenir au système de la petite propriété aussi bien dans les montagnes que dans les plaines. Dans un pays comme le nôtre, aux points de vue du climat et du système politique, c'est le plus rationnel. Il faut morceler les grandes habitations qui appartiennent à l'État. Avant toute chose, remettons la terre dans la main du paysan. Sur ce point, n'écoutons point le dire des rétrogrades : ici, chaque minute de retard est une faute économique et une faute politique.

Tâchons aussi de protestantiser le pays, lui faisant ainsi subir une rapide évolution du fétichisme vers le catholicisme, du catholicisme vers le protestantisme, aussi rapide, aussi transformatrice, aussi bienfaisante que celle qu'on vit en Suède de Gustave Wasa à Gustave-Adolphe. Le protestant est économe, respectueux de la loi, amoureux du livre, ami de la paix, riche [36] de vaillant espoir, de persévérance. Il compte sur soi, sait capitaliser le matériel et l'immatériel. Il supprime le carnaval,

les fêtes aussi nombreuses que coûteuses et qui, fatigantes, diminuent sa force de productivité comme ouvrier ou comme père. L'argent catholique est un mythe. Les nations rêveuses, dormeuses, imaginatives, vite découragées, dépensières, sont catholiques. Elles restent pauvres ou se ruinent en peu de temps, sont tôt décadentes.

Tout ce qui négocie, cultive, fabrique, gagne, s'enrichit, prospère, est protestant.

Tous les grands philosophes le disent et l'Histoire le prouve, *l'Aide-toi et le Ciel t'aidera*, voilà la grande épée.

Par le protestantisme chacun apprendra à connaître ses droits et ses devoirs.

Voilà la politique à suivre. C'est celle des sains et des vaillants. C'est la grande, c'est la bonne, c'est la scientifique. C'est là qu'est le salut et pas ailleurs.

La nation haïtienne est prévenue. [37] On la menace de partout, les uns cyniquement, les autres hypocritement. On conspire, on trame, on complotte contre elle, les uns au grand soleil, les autres dans l'ombre »

Ayant payé très cher son indépendance : par son sang, par son argent, par sa résignation à ne pas faiblir sous les calomnies et sous l'injure, elle doit la vouloir garder complète, absolue, entière.

Si elle veut vivre, qu'elle veille sur elle. Qu'elle veille sans trêve, nuit et jour.

Ce que nous disons ici doit demeurer incrusté dans l'âme de chaque paysan et de chaque penseur, dans le cerveau de chaque soldat et de chaque publiciste, présent à la mémoire de chaque député, de chaque ministre, de chaque sénateur.



Que le citoyen fasse son devoir afin que la nation ne livre rien au hasard. Or, c'est tout livrer au hasard, à l'inconnu, que de se désarmer ou de ne pas s'armer.

Une nation ne peut vivre autonome, ne peut grandir par elle-même que si, [38] à toute heure, chacun de ses fils pris isolément, individuellement, en montre l'orgueilleux, le fier, l'impérieux vouloir.

10 juin 1884.

---

[39]

Haïti aux Haïtiens. 1<sup>re</sup> édition.

## NOS ÎLES ADJACENTES

[Retour à la table des matières](#)

Lorsqu'on vit entouré d'ennemis, d'embûches de toutes sortes, on ne saurait assez se précautionner contre les surprises.

On ignore généralement qu'aux États-Unis il existe une loi du 12 Août 1856, en vertu de laquelle toute île abandonnée devient propriété du citoyen de l'Union américaine qui l'a découverte ou qui en a pris possession.

Si cette île est riche en gisements de guano, au lieu d'être la propriété d'un ou de plusieurs citoyens, elle peut être déclarée propriété fédérale, territoire de l'Union.

Ce bill fut rendu à une époque où les îles riches en guano commençaient à attirer l'attention des Américains, lesquels avaient besoin de cet engrais pour fumer leurs terres, pour les fertiliser.

Tous les États souverains qui ont des traditions se sont toujours refusés à [40] admettre la légitimité des prétentions cavalières formulées par les États-Unis. Nous, Haïtiens, nous ne nous occupons pas assez du passé et trop peu de l'avenir. Double tort. Et très grave.

L'exemple de la Navase aurait dû nous mettre sur nos gardes, nous donner l'éveil.

Alta-Vela, la Béate, la Tortue et la Gonâve sont des îles à guano.

À supposer même que, pour le moment, on n'en puisse exploiter d'immenses quantités, il serait bon, dans un but de politique conservatoire, que ces îles fussent fortement, sérieusement occupées.

L'on tient, sans raison suffisante, que la Béate et Alta-Vela ne nous appartiennent point. On fait erreur. Ces îles furent autrefois plutôt sous la dépendance française que sous celle des Espagnols alors que ceux-ci dominaient à Santo-Domingo. Depuis 1844 jusqu'à ce jour nous n'avons pas renoncé à elles. Elles sont situées presque dans notre mer territoriale, trop près de nos côtes, trop près de Jacmel pour que nous y laissions flotter tout [41] autre drapeau que celui qui flotte à Port-au-Prince.

Ce serait sage mesure si on y fondait des colonies pénitentiaires ou de condamnés politiques qui seraient chargées de les exploiter. Elles les cultiveraient, ou tout au moins pêcheraient dans leurs eaux, afin qu'il fût bien démontré que nous les regardons comme nous appartenant.

La Gonâve masque l'entrée de la rade de Port-au-Prince, la garde, la défend. La Tortue regarde Port-de-Paix, commande la route des Débouquements et du canal du Vent.

On ne doit point oublier que quand les flibustiers s'établirent dans cette dernière île, au XVII<sup>e</sup> siècle, ils ne le firent que parce qu'elle était abandonnée par les Espagnols, lesquels seuls alors pouvaient en revendiquer la légitime propriété.

Les Américains ne se sont pas gênés d'occuper la Navase, ne se gênent point de refuser de la restituer, encore qu'ils n'en puissent extraire que du guano. Maintenant qu'ils cherchent à tout prix à avoir en leur possession [42] toutes les avenues, toutes les clefs du futur canal de Panama, ils ne reculeraient pas peut-être devant l'idée de mettre la main sur la Tortue.

Les Américains ont de singulières façons de comprendre les choses. Par une dépêche officielle qu'il adressait au cabinet de Londres à la date du 24 juin 1881, M. Blaine, alors ministre, a déjà fait savoir que le gouvernement des États-Unis se réservait seul le droit de protéger le canal interocéanique. À l'appui de la thèse qu'il soutenait, le futur occupant de la Maison-Blanche a invoqué un traité conclu en 1846 entre la Nouvelle-Grenade et la République confédérée du Nord.

L'Angleterre ayant répondu qu'elle se reposait sur les stipulations d'un traité signé en 1850 par Clayton et Bulwer lequel assure la neutralité du canal en tout temps, les Américains laissèrent nettement entendre qu'ils ne tiendraient aucun compte du traité Clayton-Bulwer et que le canal serait regardé comme faisant partie du territoire côtier des États-Unis.

[43]

Fait significatif ! Enseignement à retenir.

Il serait à désirer que les Haïtiens seuls pussent être concessionnaires de la Tortue et de la Gonâve ; que ces îles fussent mises immédiatement en exploitation forestière, pastorale ou agricole, afin que personne ne pût se prévaloir de leur état d'abandon relatif pour venir s'en emparer.

L'avenir n'appartient qu'aux individus ou aux nations qui savent prévoir, prévenir, agir.

15 Juin 1884.

D<sup>r</sup> Louis-Joseph JANVIER.

---

TABLE

HAÏTI AUX HAÏTIENS. 1<sup>re</sup> édition.

Dédicace [3]

[Avertissement](#) [5]

[Les Gloutons et les Candides](#) [7]

[Le Mot d'ordre](#) [12]

[Nos bons amis](#) [16]

[Coup de clairon](#) [19]

[Nos îles adjacentes](#) [39]

Paris. — Typ. A. Parent, rue M.-le-Prince, 31

A. DAVY, successeur.

[1]

BIBLIOTHÈQUE DÉMOCRATIQUE HAÏTIENNE

# LE VIEUX PIQUET

---

*Scène de la vie haïtienne*

Louis-Joseph JANVIER,  
Diplômé de l'École des Sciences politiques  
PARIS

---

PARIS

IMPRIMERIE A. PARENT, A. DAVY, Succ<sup>r</sup>.  
51, rue Madame et me Monsieur-le-Prince, 14  
1884

[2]

[3]

## A. J. J. CHANCY

---

Nous voulons le bien de tous.

Malgré les injures, les calomnies et les haines, nous irons dans la bataille, à visage découvert, la main dans la main, sans peur ;

Et si même nous sommes vaincus, l'Avenir nous absoudra.

*TIBI*

Louis-Joseph JANVIER.

*Paris, 4, rue de l'École de Médecine.*

*Ce 14 juillet 1884.*

[4]

LE VIEUX PIQUET  
**AVANT-PROPOS**

[Retour à la table des matières](#)

*On connaît peu ou mal l'Histoire d'Haïti.*

*Depuis trop longtemps on se figure et on se répète que les revendications des piquets furent injustes, illégitimes, malsaines, anti-sociales.*

*C'est le contraire qui est vrai.*

*Je vais le démontrer, le prouver.*

*Jusqu'ici ceux qui ont écrit l'histoire des piquets étaient leurs ennemis ou leurs assassins.*

*Les mensonges historiques ne peuvent durer toujours.*

LIS-JOS-JVER.

14 juillet 1884.



[5]

# LE VIEUX PIQUET

## SIMPLE RÉCIT

---

Aussi loin que le regard peut s'étendre, il baigne dans les flots de la rouge lumière.

Le soleil, comme un vaisseau qui brûle et s'abîme, plonge avec lenteur et majesté, au milieu des flots du golfe mexicain. Le ciel déjà bleu semble bleuir davantage à mesure que les clartés unissantes meurent derrière les forêts presque vierges du Grand-Doco <sup>9</sup>.

Au fond de la vallée, à l'ombre des campêchiers, des tamariniers, des palmiers, [6] des orangers, des génipayers et des acomas la maison de Jean-Louis Bon Dos est assise sur les bords d'un limpide ruisseau. Silencieuse d'abord, peu à peu, elle s'emplit d'animation et de bruit.

Un à un, ils sont revenus des champs les robustes laboureurs qui habitent la grande case et les petites qui l'entourent.

Enfoncé dans son fauteuil rustique que portent ses vigoureux petits-fils, Jean-Louis Bon Dos se fait déposer au seuil de la chaumière où il naquit il y a bientôt soixante-quinze ans.

---

<sup>9</sup> Village a quinze lieues de Jérémie, dans les hauteurs du morne Macaya.

Usé par l'âge et le travail, ayant beaucoup pâti, Jean-Louis Bon Dos paraît très vieux. Sa chevelure delaineuse est devenue quasi-soyeuse parce qu'elle a blanchi toute ; sa figure est longue, osseuse, sèche et ridée, mais le front est vaste et haut, les pommettes saillantes et le menton carré.

Son cou musculeux, surmontant un torse large et rudement charpenté, sort de la chemise en toile écrue et de la [7] veste de cotonnade blanche ouvertes, tandis que ses mains noueuses et caleuses jouent avec la pomme recourbée d'un bâton de bois de fer. Sa pupille se dilate avec délectation en recevant •les caresses des blonds rayons de l'Astre-Roi lesquels filtrent comme des gouttes d'or fluide à travers les interstices des branches. Le spectacle qu'offre la nature à ce moment est si beau, si grandiose, si saisissant que les paupières du vieillard s'emplissent de larmes. Les femmes de ses fils et ses petits-enfants pleurent silencieusement à côté de lui, en le voyant pleurer.

— Enfants, dit le patriarche, après avoir essuyé ses yeux d'un revers de la main, je vais mourir. Je meurs heureux. En 1846, j'avais trente-sept ans. Mon père n'était plus jeune. Un soir, on le rapporta ici tout baigné dans son sang. Il avait été blessé dans un combat en sauvant la vie à l'un de ses compères.

— Et pourquoi ce combat avait-il [8] été livré, grand-père, fit, en interrompant l'aïeul, Paul-François, son petit-fils favori, un garçonnet de douze ans, dont les mains étaient appuyées au dossier du fauteuil ?

La voix du vieux reprit, plus grave :

— Écoute, mon petit, et retenez bien ceci, vous tous... Mon père avait beaucoup souffert sous l'ancien régime. En ce temps-là on nous traitait moins bien que les bêtes. Nous n'avions de l'homme que le nom. On nous forçait à travailler

sous le fouet chaque jour, depuis quatre heures du matin jusqu'à six heures du soir. Des richesses que nous produisions nous étions les seuls à n'en pouvoir jouir. Les pères n'avaient aucun droit sur leurs enfants ; aux mères on enlevait leurs nourrissons ; aux filles on choisissait des mâles, sans même les consulter, afin qu'elles procréassent des négrillons pour l'habitation... Temps horrible, exécration, plus barbare qu'aucun autre !...

Quand les noirs créoles, exaspérés [9] partant de cruautés, de tortures et d'humiliations eurent brisé leurs chaînes et furent devenus les maîtres du pays, ils se prirent à espérer en Dessalines qui, après les avoir conduits à l'indépendance leur avait promis des terres.

Le Libérateur fut assassiné par ordre de Pétion, de Gérin et de leurs partisans qui voulaient garder pour eux seuls les plus belles plantations des anciens colons tout en ne distribuant que quelques maigres parcelles de terrain aux naïfs qui voulaient bien fléchir le genou devant eux.

Goman qui vivait avec nous dans ces montagnes fut extrêmement triste en apprenant la mort de Dessalines. Goman pensait que tous ceux qui avaient combattu pour la liberté devaient avoir leur part de l'héritage matériel ; que le cultivateur devait être appelé à jouir seul des produits qu'il tirait du travail de la terre à la sueur de son corps. Il s'était battu comme un lion en cent endroits ; sa valeur lui avait mérité le [10] grade de chef de bataillon ; il avait du prestige. Mon père et foule d'autres comprirent comme lui.

Armés des vieux fusils à pierre dont ils s'étaient si bien servis pendant la guerre de l'indépendance, de piques dont les pointes avaient été durcies au feu, les gars du Grand-Doco, les hardis compagnons ! se levèrent, tinrent la campagne contre

Pétion et ses troupes autant pour venger la mort du Libérateur que pour conquérir la propriété du sol.

De temps en temps, le roi Christophe leur faisait tenir de ses nouvelles en leur envoyant de la poudre et des balles. Tout cela se passait entre 1807 et 1818.

À la mort de Pétion, Boyer fut élu président à Port-au-Prince. Ce nouveau chef voulut en finir avec Goman, avec nous. Il dépêcha le général Bazelais et l'élite de son armée pour venir camper sur nos collines et dans nos vallons. Ce ne fut pas seulement à l'aide des baïonnettes qu'on devait [11] obtenir la soumission de nos pères. Bazelais sut bien employer les six régiments commandés par les généraux Borgella, Francisque et Lys que Boyer avait placés sous ses ordres, mais le président lui avait aussi confié une liasse de feuilles de papier dont chacune était revêtue de sa signature. De ces feuilles surtout il fit bon usage. Chacune d'elles portait concession en blanc d'un certain nombre de carreaux de terre. Bazelais avait ordre d'en offrir une à tout paysan qui consentirait à trahir la cause de Goman.

En entrant en campagne, ces beaux soldats bien habillés, bien nourris, brûlèrent nos maisons, ravagèrent, incendièrent nos plantations de manioc, de maïs, pillèrent nos greniers où la cassave, le couscou, le mil avaient été déposés sous les conseils de Goman.

Privés de provisions, de munitions, poursuivis de rocher en rocher, traqués de caverne en caverne, harcelés de crête en crête, forcés dans leurs camps, débusqués des retranchements [12] qu'ils élevaient à la hâte, les officiers et les soldats de Goman en vinrent à se décourager.

C'était surtout pour acquérir la terre que les paysans combattaient. Leur chef soutenait, expliquait chaque jour pour exciter leur courage que, dans le Sud et dans l'Ouest, l'ancien

esclave affranchi par Dessalines ne pouvait être un homme complet que si la propriété du sol lui était accordée et garantie par l'État. Or, ce sol, les officiers de Boyer le leur offraient.

D'abord en petit nombre, ils acceptèrent les propositions que Bazalais leur faisait faire à la suite de chaque engagement par les prisonniers qu'il renvoyait. Ils furent lotis, ces premiers, assez largement.

Dès lors, on se fit moins scrupule d'abandonner Goman. Celui-ci, à toutes les ouvertures qui étaient tentées auprès de lui, répondait en n'acceptant de poser les armes qu'à la condition que la mesure serait générale afin que [13] tout paysan haïtien eût son champ à lui, fût vraiment indépendant dans la montagne et sur la plaine.

Sa troupe diminuait par la mort et les défections, le roi Christophe ne lui faisait plus passer ni un fusil, ni une cartouche et pourtant il restait inébranlable en ses résolutions.

Ses derniers fidèles furent traqués sans répit, nuit et jour. Serrés de près par des soldats disciplinés, lesquels trouvaient maintenant des guides même parmi nos frères qui connaissaient les moindres sentiers des mornes, les défenseurs du Doco ne pouvaient établir leurs bivouacs en un coin de nos bois sans se voir presque immédiatement après attaqués, délogés.

La situation pour eux s'aggravait, devenait de plus en plus difficile. Depuis dix-huit mois, la lutte se prolongeait, acharnée.

On a dit que, désespéré et voulant mourir, Goman s'était jeté la tête la première dans un précipice. La vérité est qu'il fut tué, car on craignait que, [14] lui vivant, les paysans de Marfranc et des hauts ne restassent jamais tranquilles ; que du jour où ils auraient reçu des armes et des munitions du roi Christophe, ils ne recommençassent à réclamer des terres pour tous.

Mon père se trouva au nombre des derniers qui consentirent à opérer leur soumission entre les mains des généraux de Boyer. Pour les punir ceux-là de la ténacité qu'ils avaient déployée à servir Goman ils ne reçurent rien, furent obligés de travailler sur les habitations des grands propriétaires comme auparavant, ou de louer leurs services à des petits propriétaires nouveaux, ou bien de prendre à ferme de l'État ou de particuliers des terres qui, si elles leur avaient été concédées en toute propriété, eussent été dix fois plus productives.

Mon père afferma dix carreaux de terre d'un citadin de Jérémie. Ainsi que le plus grand nombre de ses pareils, celui-ci pour arriver à être propriétaire avait volé l'État. Les gens [15] des villes s'arrangent toujours entre eux pour avoir raison contre nous. Mon père travailla péniblement, longtemps. Quand, après avoir peine toute une année, il allait à la ville vendre son café, son cacao, son coton, on l'appelait, avec mépris, nègre des mornes, nègre de Goman. Lui ne soufflait mot. Il achetait de la toile, des manchettes, des houes, puis tranquillement, reprenait le chemin de notre maison. Son cœur s'emplissait peu à peu de fiel, de rancune, de colère.

Enfin le président Boyer fut chassé du pouvoir. Voici comment cela arriva. Mon père m'a raconté la chose ainsi que je vous là raconte aujourd'hui, afin que, dans cinquante ans, vous la racontiez à votre tour à vos petits enfants.

Philibert Larraque avait soulevé Jérémie contre le vieil hypocrite qui, depuis vingt-cinq ans, paradait à Port-au-Prince. Il frappa ce beau coup la veille du jour de l'an. Mon père s'était rendu en ville pour faire des emplettes. [16] On le prend de force, on lui met un fusil dans les mains, et, à lui et aux autres, montagnards et prolétaires enrôlés malgré leurs vives protestations, on crie : En route pour Port-au-Prince !

L'armée populaire de Jérémie marcha vers la capitale après avoir été grossie par sa réunion avec ceux qui, des premiers, avaient arboré l'étendard de la révolte à Praslin, dans la plaine des Cayes.

Le 13 mars 1843, Boyer partit pour l'exil. Il n'est jamais revenu, le mauvais !

Quand tout fut fini, que le pays fut débarrassé de ce qu'on appelait le tyran, les nouveaux chefs firent une Constitution sur le papier.

Toute la Révolution s'arrêtait là pour eux. Il ne pensèrent pas même aux paysans, à la masse populaire. C'était maladroit. Hérard Dumesle, Rivière Hérard, Segrettier tous les gérontes, tous les pansus, tous les avocats et tous les braillards avaient fait [17] la chose pour eux seuls et nullement pour nous. On les chassa ignominieusement à leur tour.

Puis Guerrier fut président. Un bon vieux. Il avait des cheveux blancs. Et puis, c'était tout.

Il mourut vite. On imposa Pierrot qui passait pour être l'ami des pauvres campagnards. Les honnêtes gens, tout aussitôt, ne manquèrent pas de lui trouver toutes sortes de défauts qu'il n'avait pas à un plus haut degré que ses prédécesseurs.

On le renversa ; on l'envoya vivre chez lui dans le Nord et on mit Riché à la présidence. Tout cela s'était passé à Port-au-Prince. La capitale, presque toujours, ne nous consulte pas quand elle veut s'occuper de nos affaires.

La chute de Pierrot nous mécontenta.

Riché, d'ailleurs, n'était qu'un Boyer en petit, moins le ridicule des pendants d'oreilles. Mais il avait un œil crevé. Il manquait de prestige. Il se laissait si parfaitement conduire par ceux qui [18] ne pensaient qu'à opprimer et spolier les paysans

que, dans le Sud, ceux-ci se soulevèrent encore, redemandant la terre. C'était en 1846.

Cette fois, Acaau et les gens de l'Anse à Veau et des Nippes étaient avec nous. À Port-à-Piment, Petit-Jean et Paul-François avaient soulevé des masses de paysans. Ces robustes gailards se battirent en enragés aux Coteaux, à Port-Salut, à Pestel, aux Platons, au Corail, au Fond-Bleu, au Camp Périn, à Plymouth, partout enfin. Tous les pitons de la chaîne de la Hotte avaient pris feu.

Hélas ! Acaau fut vaincu par Samedi Thélémaque et le sublime *Infâme* se brûla la cervelle. Il est vrai que Samedi Thélémaque, à peine avait-il achevé son œuvre d'extermination de nos frères, mourait subitement et mystérieusement dans son camp devant Corail.

Nous autres, sur les hauteurs de notre bon et fidèle Macaya, de Mar-franc à la Cahouane, nous allions courant [19] et retraitant, nous cachant et attaquant, nous reposant et nous exerçant, nous reformant mais nous battant encore et toujours contre Cayemitte, Fouchard, Marcel, Fleuriau qui, suivis de foule de soldats, avaient été dépêchés de Jérémie contre nous.

Citait alors que nous méritions pleinement le glorieux surnom de Piquets.

Les vieux fusils du temps de l'Indépendance, si rouilles qu'ils nous éclataient entre les mains dès la seconde décharge, ne pouvaient rendre aucun service. N'ayant que nos piques, nous fûmes redoutables et redoutés. Mon père avait été reconnu comme chef de bande. Il avait fait la guerre au temps jadis, sous Goman. Il redevenait jeune pour nous conduire là où il s'agissait de tenter les coups les plus audacieux : mais un jour, à Duranton, au fort de l'action, il reçut une balle à la jambe droite. La blessure saigna beaucoup. On la banda le mieux qu'on put. Le blessé ne pouvait marcher. Le [20] soir,



on l'apporta ici couché sur un brancard fait de quatre piquets recouverts de branchages verts.

Ma mère, mes sœurs et mes frères fondirent en larmes lorsqu'ils le virent arriver la peau déjà froide et terreuse. Il eut le courage de s'asseoir sur une large chaise de paille pour nous adresser ses adieux. Il voulait mourir dehors, en sentant monter autour de lui les chaudes effluves qui s'échappent de la terre au soleil couchant. Il nous ordonna de l'ensevelir dans sa vareuse de combattant, nous recommanda surtout de ne pas le mettre dans son beau rechange et même de ne pas laver son cadavre. Il fut ponctuellement obéi.

Le lendemain du jour de son enterrement, je retournai à la bataille avec mes frères aînés et mon jeune frère. Celui-ci n'était âgé que de seize ans. Il fut tué à mes côtés.

Avant que de trépasser, notre père nous avait laissé ce mot d'ordre suprême : « Une fois qu'on m'aura mis en [21] terre, vous retournerez là où le devoir vous appelle : au combat ; s'il le faut, dans trente ans, dans cinquante ans, vous y retournerez encore au premier signal, car il faut que la terre vous appartienne. »

Après la rencontre de Duranton nos affaires allèrent de mal en pis. Notre sang fut versé à flots. Encore une fois nous fûmes vaincus, écharpés, écrasés. C'est depuis lors surtout que, dans les livres qu'ils sont seuls à écrire ou qu'ils ont fait écrire, les fils des fusilleurs nous traitent de misérables, d'infâmes, de pillards et d'insolents ! Quelle menteuse canaille et quels bandits !

1844 passa comme un mauvais rêve. Nous attendîmes longtemps. Nous n'avions jamais perdu tout espoir. 1868 arriva. Jérémie s'insurgea contre le président Salnave. Quelques-uns des anciens de la montagne parcouraient les habitations et les cases isolées, répétant partout : Si les villes se mettent en

rébellion contre Salnave, c'est que celui-ci est un ami des paysans, un [22] vrai démocrate, un humble par le cœur. C'était vrai. Quand il est venu au milieu de nous plus tard, nous avons pu constater qu'il ne faisait pas le fier et le fendant comme son prédécesseur Geffrard, un de ceux de 1843, lequel ayant renversé l'empereur Faustin, ne fut que son continuateur sous le titre de président.

La recommandation paternelle me revint à la mémoire. Je fus des premiers à aiguïser ma pique, à me mettre à la tête des hommes de la vallée et du canton. Je me rendis avec eux au camp du général Délice Lespérance. Salnave nous avait fait envoyer de bons fusils. Plusieurs de ceux qui accompagnaient le président avaient vécu dans les pays des blancs. Le soir, durant nos longues veillées autour de la ville assiégée, ils nous racontaient que là-bas même, au milieu des sociétés très vieilles, très civilisées, très policées, on avait voulu restituer la terre à son légitime maître, au paysan ; que même un grand empereur, le tzar de toutes [23] les Russies, un autocrate cent fois plus puissant que les présidents haïtiens, cent fois plus aristocrate que tous les prétendus aristocrates de Jérémie, avait libéré les paysans de son empire, avait mis dans leurs mains la propriété du sol, la rachetant à leurs seigneurs. Nous, nous n'avions rien à racheter, car c'est nous qui avons conquis avec Dessalines, car c'est nous qui payons pour tous depuis 1825, depuis que l'indépendance du pays a été reconnue par la France : la terre d'Haïti nous revenait et nous revient de droit.

Donc Salnave nous arma de bons fusils. Cela chauffa dur devant Jérémie. Malheureusement Salnave était mal servi. Foule de coquins, d'ennemis cachés, d'amis indiscrets l'entouraient, paralysaient ses bonnes intentions. On le trahissait chaque jour. Aussi, malgré sa valeur personnelle, il fut vaincu. Naturellement les prétendus honnêtes gens — car nous sommes plus honnêtes qu'eux ! — le tuèrent, encore que leur

constitution, cette constitution au nom [24] de laquelle ils versaient notre sang, le leur défendît formellement. Vous saurez tous que les constitutions, ils les font pour nous brider, mais que, eux, ils n'y obéissent jamais. Us se croient trop nobles pour cela.

Salnave avait été fusillé en janvier 1870, mais, malgré cela, nous nous refusions à poser les armes. Pierre-Paul Jacquet et Siffrard étaient nos chefs. Pendant plusieurs mois la lutte fut continuée par nous. Héroïquement.

Enfin Brice, Saint-Léger Pierre-Jean Louis, tous ces soi-disant amis de la liberté, qui étaient amis de leur liberté propre, mais ennemis acharnés des nôtres, comme eux et leurs soldats avaient des fusils, des munitions à n'en savoir que faire, tandis qu'il nous était impossible de renouveler les nôtres encrassés ou épuisés, finirent par avoir le dessus. Nos chefs furent fusillés. C'était dans l'ordre. Le libéralisme de nos ennemis le voulait ainsi.

À nous autres de la plèbe militaire, Brice adressa plusieurs discours. Il [25] soutint effrontément que, quand nous aurions des réclamations à produire, nous pourrions aller les présenter et faire valoir en ville, à Jérémie.

Or, de tout temps, c'est la ville qui n'a jamais voulu nous écouter. Si quelquefois elle nous entend parler, elle ne prend cure de ce que nous pouvons penser, demander, que pour nous massacrer. Pour elle-même, pour son compte personnel, elle a toujours eu intérêt à ne jamais admettre nos doléances : c'est elle qui maintenant, comme toujours, s'engraisse de nos labeurs et de nos sueurs.

En 1870, nous nous sommes tus pendant que Brice nous contait ses balivernes, mais nous gardions toujours en nous le courage, la foi, l'espérance.

Ni Nissage Saget, une tête fêlée, ni Michel Domingue qu'on menait comme un enfant, ni Boisrond Canal qui n'avait pas nos idées et qui manquait de vigueur ne furent nos hommes.

Salomon revint d'exil et monta au [26] pouvoir. Octobre 1879 !!! Tout nous sourit. L'espoir luit, brille, s'agrandit, éclaire tout.

Salomon était nôtre. Nous avons toujours entendu parler de lui. Depuis 1844 c'était de lui que nous voulions. Savant, il nous aimait, nous estimait, nous ignorants. Il avait vécu longtemps au milieu des finesses et des grandeurs, chez les rois des grands peuples blancs, et pourtant il ne nous méprisait point ; il ne nous avait jamais oubliés malgré toutes les misères qu'on lui avait fait subir à cause de nous. Nous attendions tout de lui. Il n'a pas trompé notre attente.

À la fin du mois de février 1883, la loi qui concède gratuitement aux paysans les terres du domaine national a été votée, promulguée, publiée.

Désormais, en vertu de ses bienfaites dispositions, nous allions être des hommes, des propriétaires, nous allions travailler pour nous.

Nos bons amis, les Jérémiens, ne l'entendaient pas ainsi. Les purs libéraux !

[27]

Un mois après le vote de la loi libératrice, en mars 1883, Miragoâne fut surprise par les petits-fils de ceux qui massacrèrent Dessalines, celui qui aurait tout fait pour nous s'il avait été chef entre 1804 et 1843.

Les députés et les sénateurs de l'arrondissement de Jérémie, tous anciens amis de Brice et héritiers de ses belles doctrines, au lieu de se rendre à Port-au-Prince remplir leurs devoirs de

mandataires du peuple, restèrent à Jérémie pour faire les faux braves en tirant du fusil. C'était trop fort.

Cette fois on n'eut besoin de nous rien expliquer.

Cette singulière conduite nous fit tout comprendre.

— « Puisqu'au lieu de suivre les conseils qu'ils nous donnaient autrefois et d'aller porter leurs plaintes à la capitale ils veulent jouer de la carabine, eh bien ! nous en jouerons avec eux. » Ce fut le mot qui courut de bouche en bouche dans toutes les veillées de nos villages. Nous avons soigneusement [28] conservé nos carabines de 1868. Salomon nous en fit passer de neuves et, avec elles, des quantités de munitions. Oh ! la belle fête ! Nous touchions au but rêvé, au résultat suprême. La récompense était au bout de nos efforts. Nous en étions sûrs. Et nous étions bien commandés. Nuit et jour le canon tonna, la fusillade pétilla. Et, cette fois, Jérémie capitula. Jacmel l'avait imitée dans la révolte, Jacmel fut contrainte de l'imiter dans la soumission et le repentir.

Abandonnés à eux-mêmes dans ce petit trou de Miragoâne, où ils étaient venus s'enfermer, comme poussés par une invisible main, les fils de Boyer et de Bazelais, nos ennemis héréditaires, qui n'avaient allumé la guerre civile que pour nous empêcher de devenir propriétaires, payèrent de leur vie toutes les iniquités commises autrefois par Boyer et par Bazelais.

Et voilà.

Ayant dit, le noble vieillard se tut. [29] Il haletait. Sa prunelle flambait, toute pailletée de fulgurants éclairs. On eût juré que son œil chantait une fanfare de victoire.

À l'horizon, les toutes ultimes clartés vespérales s'en allaient décroissantes, pâlissantes. L'atmosphère fut comme envahie de blanc et de violet. Bientôt la lune zébra le ciel de ses

rayons d'argent et les étoiles diligentes cloutèrent de diamant la grande bleue céleste.

L'ancêtre leva sa face toute resplendissante vers les profondeurs éthérées et, par trois fois, de sa dextre, décharnée, il esquisssa le signe de la croix.

D'une voix alentie, de plus en plus défaillante, il continua :

— Maintenant, je meurs. Je meurs content. J'ai travaillé pour vous. Nous avons travaillé pour vous. Que chacun de vous réclame sa part du domaine national : cinq carreaux de terre à chaque petite famille.

[30]

Tout chef de maison plantera sur sa concession du café, du coton, du cacao, du manioc, de la banane, des haricots, du riz, du maïs, du malanga, des melongènes, du tabac, des patates, des ignames et aussi des arbres fruitiers. Mélangez les cultures et alternez-les. Tout est bon. Il faut tirer parti de chaque parcelle, remuer, ensemercer chaque motte. Elevez la volaille en vos basses-cours et portez au marché le lait de vos vaches, de vos brebis, de vos chèvres ; nourrissez-vous du bon lard des porcs que vous aurez engraisés vous-mêmes avec le fruit de vos avocatiers, avec les graines de vos palmiers.

Désormais, il faut que vous soyez des citoyens complets. Tous, vous devez savoir lire et écrire maintenant que vous ne serez plus des parias, maintenant que vous devez examiner les programmes des députés que vous aurez à élire. Vous aiderez donc à bâtir ou à réparer l'école du quartier, la maison du magister.

[31]

Ne refusez aucune prestation en nature afin que les routes soient améliorées, les rivières pontées, canalisées, endiguées.

Si l'on exige de vous l'impôt foncier au nom de l'État, payez-le avec plaisir ; si l'on vous appelle sous les drapeaux rendez pleinement le service militaire, la joie au cœur. La nation y a bon droit.

N'empruntez rien aux gens de la ville ; empruntez encore moins à ceux qui viendront vous offrir l'argent de l'étranger. Il ne faut pas qu'on ait motif de vous reprendre vos terres, qu'on ait prétexte de vous gruger, de vous exploiter comme par le passé.

Soyez économes. Salomon doit fonder des caisses d'épargne et par elles de petites banques populaires. Vous y laisserez dormir les capitaux que vous aurez créés. Là, votre argent se décuplera, fertilisera le pays, en attendant que vous puissiez l'employer à acquérir de nouveaux morceaux de terrain ; là, il servira la nation bien mieux qu'il [32] ne l'aurait pu faire dans les vieilles calebasses où, au temps jadis, nous le laissions pourrir parce que nous ne savions qu'en faire.

Renoncez à ces dépenses aussi vaniteuses qu'inutiles que nous faisons autrefois pour les âmes des morts. Dansez le moins possible. Ne vous fatiguez plus le dimanche afin que vous puissiez défricher mieux le lundi.

À la chapelle du hameau toute propre en sa rusticité, toute enguirlandée de feuillages frais et verts, tout embaumée de fleurs, pressez-vous, toutes les fois que l'occasion vous en sera offerte, pour écouter les paroles du curé, du pasteur protestant, du magistrat communal ou du chef de la section rurale. Pourvu qu'ils crient : Vive la nation 1 vive la paix ! vive la race noire ! tout ira bien.

Dans la semaine, piochez, labourez profond et toujours. Le plus tôt que vous le pourrez, délaissez la houe pour la charrue.

Si, un jour, les villes au lieu d'envoyer [33] des orateurs, des sénateurs à Port-au-Prince pour discuter tranquillement,

courent encore aux armes, prenez les vôtres et marchez contre elles. Vous aurez besoin de quiétude, de sécurité pour vivre, pour vous enrichir.

C'est notre bien-être à nous qui fait le bien-être de tous, puisque c'est nous, plus que personne, qui produisons, qui achetons, qui consommons.

Vous ne voudrez de mal à personne, mais ne souffrez jamais qu'on vous trouble dans la jouissance de vos biens. La meilleure des constitutions qu'on pourra écrire sur le papier ne vaut pas la constitution sociale naturelle, l'organisation du travail.

Soyez toujours et toujours du côté du gouvernement contre les prétendus révolutionnaires qui ne réclament de droits que pour eux, qui ne vous supplient de leur accorder le secours de vos bras que pour mieux vous asservir à leur domination d'oligarques.

[34]

La voix continuait chevrotante, mais inexorable, entremêlée de petits hoquets, comme les voix qui vont se taire pour toujours. L'ancien était las. Il cligna par trois fois la paupière, les ouvrit avec peine et, par ses lèvres serrées déjà, les syllabes, comme martelées une à une, passaient, sifflantes :

— Enterrez-moi dans mes beaux habits. À l'heure d'aujourd'hui et aux temps qui viendront vous ne serez plus à court de linge comme nous le fûmes, nous, aux heures d'autrefois.

Toi, Jean-Louis, mon aîné, au premier garçon qui te naîtra tu donneras ce prénom : Salomon. Perpétuez le nom de ce mâle, de mâle en mâle. Salomon Bon Dos ! C'est, ma foi, fort joli ! Nos ennemis riront d'abord, mais, au fond, ils seront vexés. Puis, ils finiront par s'y habituer. Il sera si usité ! Dans



l'Ouest, que de Jeannots ont fait porter à leurs enfants le nom de Pétion !...

Il se dressa tout droit sur ses jambes [35] noueuses, le très vieux, et nettement il cria sous le ciel clair : Vive Haïti !

L'écho répéta nettement le cri.

Le patriarche retomba dans le fauteuil, les bras ouverts, les pupilles dilatées, la face toute sereine, comme illuminée. Il était mort.

Ni les enfants, ni les femmes, ni les hommes qui l'entouraient ne pleurèrent. Ils restaient debout tous, graves autour de l'aïeul, découverts, silencieux et recueillis.

La lune flottait toute large dans le firmament, les inondant des flots de sa blanche lumière.

Que se passait-il eu eux ? Ou eût dit que l'âme du fier rustique entrait dans leurs âmes ; on eût cru qu'ils communiaient par la pensée avec le mort, avec la patrie, avec la nature.

Le lendemain, Jean-Louis Bon Dos fut porté au petit cimetière de la vallée. On avait rouvert la fosse où, depuis bien des années, s'effritaient les os de son père, le soldat de Goman. [36] On l'y coucha doucement sur un lit de sauge, de basilic sauvage et de vétiver.

Tous deux dorment maintenant le long sommeil, recouverts par là même pierre tombale simple et fruste.

Où les pères reposent reposeront les enfants.

Autrefois on les enfouissait comme, actuellement encore, et sous trop de latitudes diverses, on enfouit les esclaves, les serfs, les asservis de la glèbe, les prolétaires, les déshérités ; désormais on les remettra à la vénérable aïeule, à la terre,

respectueusement, pieusement — comme on lui remet les hommes libres.

Où ils furent esclaves, valets ou vassaux, là, ils seront maîtres et seigneurs.

Et ce sera justice !

---

Paris. — Typographie A. PARENT, A. DAVY, successeur,  
52, rue Madame et rue M.-le-Prince,14.

[1]

BIBLIOTHÈQUE DÉMOCRATIQUE HAÏTIENNE

HAÏTI  
AUX HAÏTIENS

PAR

Louis-Joseph JANVIER,  
Diplômé de l'École des Sciences politiques.

DEUXIÈME ÉDITION  
(AUGMENTÉE.)



PARIS

IMPRIMERIE A. PARENT, A. DAVY, Socc<sup>r</sup>.  
M, rue Madame et me Monsieur-le-Prince, 14

1884

[2]

**Haïti aux Haïtiens. 2<sup>e</sup> édition**

**TABLE**

DÉDICACE [3]

[Avertissement](#) [5]

[Les Gloutons et les Candides](#) [7]

[Le Mot d'ordre](#) [12]

[Nos bons amis](#) [16]

[Coup de clairon](#) [13]

[Nos îles adjacentes](#) [39]

[Le Piège](#) [44]

[3]

PATRIAE

**TIBI SEMPER**

Pendant la tourmente, lorsque les renieurs te crachaient au visage, — à l'heure où les indécis n'osaient souffler mot, je n'ai pas eu peur d'élever la voix en ta faveur ;

Maintenant que le calme est revenu — et pour qu'il demeure — je te supplie d'écouter encore celui qui vient ici faire son devoir

En fils pieusement reconnaissant

Louis-Joseph JANVIER.

[4]

[5]

**Haïti aux Haïtiens. 2<sup>e</sup> édition**

## **AVERTISSEMENT**

[Retour à la table des matières](#)

*D'abord et avant tout, je suis Haïtien. Les circonstances me forcent de me placer ici au point de vue strictement, égoïstement haïtien. Que ceux qui me liront et voudront discuter ou commenter mes opinions ne me prêtent d'autres pensées que celles qui sont ici clairement exprimées.*

*Que surtout « mes frères de l'autre côté » — pour employer le mot du chroniqueur Ch. Desroches — qui voudront me citer pour combattre mes idées veuillent bien s'abstenir de tronquer mes phrases ou de les isoler, afin de me faire dire le contraire de ce que j'ai écrit.*

*De toute guerre civile, une nation doit sortir plus trempée, plus sage, plus compacte, plus vaillante pour entendre toutes les vérités, toutes les révélations.*

[6]

*Ces cinq articles devaient paraître à intervalles éloignés dans le journal : La Nation.*

*Le temps presse. Je les réunis. Par ces seuls mots j'explique tout : forme et fond.*

LIS-JOS-JVER.

*Ce 15 Juin 1884.*

---

*La première édition a été épuisée en deux jours.  
J'en donne une seconde.*

*L.-J. J.*

*1S Août 1884.*

[7]

**Haïti aux Haïtiens. 2<sup>e</sup> édition**  
**LES GLOUTONS**  
**ET LES CANDIDES.**

[Retour à la table des matières](#)

Les premiers sont patelins, gentils, charmants. Ils nous arrivent de tous les coins du globe ou sont renégats d'Haïti.

À qui se donne la peine de les entendre, ils promettent monts et merveilles. L'un demande la Gonâve ; l'autre a des vues sur la Tortue ; celui-ci voudrait qu'on lui laissât en toute propriété le sous-sol haïtien ; celui-là rêve de couvrir le pays d'usines à sucre, de chemins de fer, de digues, de canaux, de télégraphes, d'aqueducs, de ponts et de phares.

Tous, pourtant, sont gueux comme des rats d'église.

Dans leurs lettres privées ou bien encore lorsqu'ils sont entre eux, ils nous appellent un peuple de singes, soutiennent que nous ne sommes capables de rien par nous-mêmes et qu'il faut mettre l'étranger à la tête du pays. [8] Tel pousse l'impertinence jusqu'à offrir ses bons offices pour servir d'intermédiaire à l'effet de placer Haïti sous un protectorat étranger. Ces balivernes, ces mensonges et ces insolences nous font monter le sang à la figure.



Il nous faut prendre nos précautions ; il nous faut ne rien aventurer, ne rien contracter au hasard, à l'aveuglette, dans l'ombre, à la hâte, au galop.

La dure leçon qu'on nous a donnée dans les quatre derniers mois de l'année qui vient de finir doit nous profiter. Ceux qui mangeaient à notre table la veille, ceux-mêmes qui, étant de notre race, se disaient nos frères et étaient traités comme tels, ceux-là nous ont insultés et nous ont fait le plus cruellement calomnier à l'étranger.

Ceux-là sont des frères équivoques en qui il faut avoir moins confiance qu'en personne. Dans nos jours de bonheur ils se prétendent plus Haïtiens que nous ; ils nous poussent contre les Européens afin que nous donnions tout à eux seuls, mais en nos jours de malheur leur attitude change à notre égard. Trop souvent alors, il se trouve [9] que les Européens et les continentaux se montrent plus nos frères qu'eux.

Je mets à part les étrangers qui ont épousé nos sœurs. Ceux-là sont des demi-frères qu'il faut caresser, mais, jusqu'au jour où ils se feront naturaliser Haïtiens, raisonnablement, politiquement nous ne pouvons leur accorder qu'une demi-confiance.

À un moment donné, rien ne les empêchera, les uns et les autres, de réclamer et d'obtenir de leurs gouvernements respectifs une intervention armée en leur faveur.

C'est alors que les candides auraient à se repentir de leur candeur. Il serait trop tard.

La Gonâve est une position stratégique de première importance. Il est de la plus élémentaire des politiques qu'elle ne soit donnée à ferme qu'à des Haïtiens, exploitée que par des Haïtiens.

Il en est de même de la Tortue. Du Môle-Saint-Nicolas, on peut faire un port franc, une ville libre jamais.

Port franc, elle nous reste ; ville libre, elle nous échappe.

[10]

Nous ne pouvons, sans honte, sans humiliation, abdiquer notre souveraineté sur aucun point du territoire ; nous ne pouvons nous donner un soufflet à nous-mêmes en ayant l'air d'admettre qu'il nous est impossible de nous gouverner, que nous sommes dans l'impuissance de garantir la sécurité sur notre sol.

C'est à prendre ou à laisser : que ceux qui n'ont point confiance en nous restent chez eux.

Les candides tremblaient dans leur peau pendant la tempête. Ce sont des gloutons en leur genre, des gloutons énervés On doit leur faire comprendre, et durement, que les intérêts sacrés de la nation priment ceux de quelques individus. Qu'ils travaillent lentement ; qu'ils épargnent et qu'ils attendent.

Leur pessimisme est aveugle ; leur simplesse et leur crédulité sont aussi puériles que dangereuses. Tout bien considéré, nos mines et nos carrières, les forêts de nos îles adjacentes, nous les exploiterons tout seuls, plus tard, dans la personne de nos enfants.

L'héritage que nous ont transmis les [11] Haïtiens d'autrefois, nous devons le garder pur de toute hypothèque, libre de tout contrat humiliant, afin de le transmettre intact aux Haïtiens de l'avenir.

15 Mai 1884.

[12]

**Haïti aux Haïtiens. 2<sup>e</sup> édition**

## LE MOT D'ORDRE

[Retour à la table des matières](#)

Autrefois la Pologne avait la rage de se confier aux étrangers, aux Russes et aux Prussiens. C'est ce qui l'a tuée.

Il y a cinquante ans l'Égypte appartenait encore aux Égyptiens.

Depuis le règne de Méhémet-Ali, les Égyptiens ont contracté une singulière maladie qu'on pourrait appeler la furie de la civilisation.

Comme le mot *libéral*, le mot *civilisation* a été tellement détourné de son sens, tellement accommodé à toutes les sauces, qu'il en est devenu élastique, banal, vide de sens.

Semblables à des enfants qui voudraient devenir hommes en un jour, les Égyptiens, voulant grandir trop vite, empruntèrent beaucoup d'argent aux Européens et leur donnèrent le droit de bâtir en leur pays. Ceux-ci construisirent des jetées, des docks, des phares, des aqueducs, des écluses, des [13] chemins de fer, élevèrent des digues et creusèrent des canaux si bien qu'un jour les Égyptiens se réveillèrent sous le bâton de l'Angleterre.

Autrefois on les fouettait au nom du Coran, mais au moins les pachas qui les dépouillaient étaient nés et vivaient au

milieu d'eux, parlaient la même langue et professaient la même religion qu'eux. Aujourd'hui on a bombardé et incendié leurs villes ; on les rançonne et on les fouette au nom de la Bible. En sont-ils plus heureux ? Au contraire. Quand cela finira-t-il ? Nul ne le sait.

L'argent extorqué aux paysans de France et d'Angleterre n'a jamais servi aux bourgeois d'Égypte, n'a jamais profité au paysan égyptien, au fellah.

Les Haïtiens n'ont que trop imité les Polonais du siècle dernier. D'aucuns voudraient les porter à imiter les Égyptiens. Je proteste.

Les Haïtiens ont plus de capitaux qu'ils ne se l'imaginent. Le tout c'est de les faire sortir, ces capitaux, des cachettes où on les tient, de dessous terre. Pour cela, il faut les rassurer [14] en garantissant la paix, les discipliner en créant des caisses d'épargne, les utiliser par des banques populaires, des institutions de crédit purement nationales.

Savoir attendre est la suprême sagesse. Compter sur soi est la plus grande des forces.

Le paysan haïtien fera bien de ne se confier qu'à lui-même, s'il ne veut être mangé, exploité, pressuré et finalement massacré un jour par les beaux diseurs qui, accourus des quatre points cardinaux, viennent en ce moment l'encenser, le leurrer de vaines et trompeuses promesses.

Et si même le Parlement accorde des concessions de terrains pour servir à des exploitations industrielles et agricoles, ces concessions du fonds de la terre doivent être faites en faveur d'Haïtiens ; et il est pour qu'il soit expressément stipulé par les contrats que, dans aucune circonstance, dans aucun cas, ces Haïtiens ne pourraient les transmettre à des étrangers. Si ces étrangers nous aiment autant qu'ils voudraient nous le faire croire, qu'ils se naturalisent Haïtiens.

[15]

Par le passé, on peut préjuger de l'avenir. On a cherché à nous humilier ; on nous dépouille et on nous pille ; on nous a mis et on nous met chaque jour le poignard sur la gorge ; on nous a menacés et on nous menace dans notre indépendance parce que nous avons une dette de quarante millions ; on a colporté partout la nouvelle que nous étions des sauvages, afin de nous mieux intimider et de nous mieux rançonner ; ceux qui nous léchaient la main chez nous nous appelaient singes en Europe.

Souviens-toi de te défier désormais, peuple Haïtien. N'oublie pas l'ultimatum de Septembre et sois prudent,

La pauvreté pour soi vaut mieux que la richesse qu'on produit pour les autres. Il n'y a que les cupides et les candides, les gloutons et les naïfs qui peuvent prétendre et croire le contraire.

Haïti aux Haïtiens ! C'est ainsi que l'entendaient nos aïeux. C'est aussi ce que veut la race noire.

19 Mai 1884.

[16]

**Haïti aux Haïtiens. 2<sup>e</sup> édition**

## NOS BONS AMIS

[Retour à la table des matières](#)

Ils vivent au milieu de nous, nombreux, petits, obséquieux et plats. Ils nous content mille louanges, nous font mille caresses. Quand nous avons besoin d'eux, ils nous glissent entre les doigts, puis nous calomnient, nous ridiculisent ou nous vilipendent le mieux qu'ils peuvent.

Tous, ils aspirent à nous dominer. Les contrats qu'ils nous présentent contiennent mille pièges et traquenards où nous nous laissons prendre.

Chaque contrat étant d'intérêt général doit être discuté par la presse, connu de tous. Le mot d'ordre doit être : Rien aux étrangers qu'à bon escient. Il est excellent, de se renseigner, de choisir, afin de n'avoir pas à se repentir.

Nous n'avons pas le droit de lier les futures générations pour le plaisir de quelques bonnes âmes peu clairvoyantes, [17] trop crédules on trop pressées de jouir.

Sur les affaires qui peuvent motiver plus tard des interventions étrangères comme celles qui ont tué la Pologne et comme celles qui tuent en ce moment l'Égypte, les Haïtiens ont le devoir d'être sérieux.

Quand ils viendront, nos bons amis, les paroles miellées aux lèvres, nous leur dirons avec douceur mais avec fermeté : Nous voulons étudier les contrats afin de les discuter mieux. L'avenir d'un pays n'est pas chose de peu de conséquence et avec laquelle il faille plaisanter. Donnez-nous le temps. Nous trouvons dangereux de nous confier toujours à d'anciens faillis ou à des chevaliers d'industrie. Nous voulons savoir le fond des choses.

Ils laisseront au Parlement le temps de se recueillir, et au pays le temps de consulter ses enfants qui, vivant loin de lui, par lui ou pour lui et ne pensant qu'à lui, n'ignorent rien de ce qu'on dit de lui et de ce qu'on complotte contre son existence.

Et ceux-ci lui crieront : Méfiez-vous [18] des faiseurs. N'ayez confiance qu'en vous-mêmes. La terre haïtienne doit être libre. Qu'elle se peuple. Que la nation attende et grandisse lentement, comme ont attendu et grandi celles qui sont aujourd'hui les grandes nations.

Nos bons amis hurleront, injurieront et s'en iront ailleurs. On les laissera faire. Ce qu'il importe avant tout, c'est que dans Haïti autonome, indépendante, les Haïtiens soient les seuls maîtres.

Tout ce qui est contraire à cette doctrine n'est que danger ou chimère.

29 Mai 1884.

[19]

**Haïti aux Haïtiens. 2<sup>e</sup> édition**

## COUP DE CLAIRON

[Retour à la table des matières](#)

Puisque les pessimistes et les imprévoyants, les sentimentaux et les rêveurs demandent à grands cris que le pays, se dépouillant des plus sages garanties qui assurent son indépendance, ouvre toutes larges ses portes à l'étranger ; puisque des financiers sans mandat s'en vont par le monde mendier pour Haïti un protectorat ou de l'or, il est urgent d'attirer l'attention des patriotes altruistes, des citoyens instruits et soucieux de la dignité nationale, des esprits pondérés et sagaces entièrement épris de l'honneur collectif, sur ce qui se passe actuellement aux États-Unis.

Celui en qui se résume et s'incarne la politique de Monroë, d'Adams et de Grant, M. Blaine, vient d'être choisi comme candidat républicain par la Convention de Chicago, pour remplacer M. Arthur à la présidence de la Confédération Etoilée. Nul doute que [20] le vote de Chicago ne soit ratifié, que l'élection ne devienne définitive à Washington.

M. Blaine, ancien secrétaire des Affaires Étrangères, s'est toujours montré grand preneur de l'hégémonie des États-Unis sur toute l'Amérique. Son ardent désir d'intervenir dans les affaires du Pérou et du Chili força le président Arthur à se



séparer de lui et à appeler à sa place M. Frelinghausen, pour diriger le département des Relations Extérieures.

Retiré du pouvoir, M. Blaine n'a jamais renié sa politique. Il l'a accentuée, l'a élargie, au contraire.

Il est l'auteur de l'article du programme républicain accepté à Chicago et qui traduit le mot de Monroë et d'Adams : *l'Amérique aux Américains*. Cet article repousse de la façon la plus formelle, la plus énergique, toute immixtion des nations européennes dans les affaires du continent américain et de ses dépendances.

En ce qui concerne Haïti, il est à craindre que le futur président américain, qui a toujours réclamé et qui réclamera [21] le vote de forts crédits pour la marine fédérale, ne veuille reprendre immédiatement contre l'Antille indépendante la politique d'annexion du président Grant et de Frédéric Douglass.

Il est excellent de faire observer aux quelques candides qui, chaque jour, s'usent la dent contre l'article 6 delà Constitution haïtienne, il est bon qu'on fasse observer à ces imprudents qui voudraient nous faire renier, sans raison et sans précaution, l'admirable politique de notre Libérateur, que M. Blaine est très populaire parmi ses compatriotes, parce que, encore que son pays n'ait rien à redouter de l'Europe, ce politicien a fait insérer dans le programme politique de la Convention de Chicago une clause en vertu de laquelle il sera interdit aux étrangers d'acquérir des propriétés foncières dans les États de l'Union.

Selon le dire de ses électeurs, sa doctrine et la leur est la seule conforme à la doctrine que professaient les pères de l'Indépendance des États-Unis.

[22]

Ou a répété cent fois, partout, sur tous les tons, que l'autonomie des républiques africano-latines d'Haïti était perpétuellement menacée par leur puissante voisine anglo-saxonne.

Nous autres, Haïtiens occidentaux, nous avons pour la république fédérale toute sympathie et toute admiration, mais nous ne voulons pour rien au monde que l'île d'Haïti devienne une colonie ou même un État de la Confédération du Nord. Depuis quatre-vingts ans seulement, nous sommes les maîtres chez nous. Nous ne voulons point déroger, descendre, être ni valets, ni vassaux !

Qu'avons-nous à faire en la grave conjecture qui s'annonce ?

Nous repoussons nettement toute idée de protectorat politique d'où qu'il puisse venir.

Si nous offrons des avantages politiques très considérables, des faveurs trop marquées à telle ou telle puissance, les autres se croiront haïes, lésées et nous seront hostiles. C'est par ainsi qu'il faut s'expliquer l'attitude actuelle de l'Angleterre à notre égard. [23] Ne poussons pas plus avant les choses.

D'un autre côté, si, pour une raison ou pour une autre, les puissances autorisées laissaient rompre l'équilibre antiléen au profit des États-Unis, elles auraient implicitement renoncé aux Indes occidentales, commis une faute irréparable. Elles en seraient punies, avant cinquante ans, par la perte de Jours colonies de la mer des Caraïbes'.

Un protectorat économique, si léger qu'on le puisse désirer, et d'où qu'il soit offert, serait non seulement humiliant, mais encore inefficace, dangereux et certainement ruineux. Il ne nous tente nullement.

Ce qu'il faut faire, disons-le sans ambages. Nous devons nous replier sur nous-mêmes, nous recueillir.

IL nous faut ne conclure de traité de commerce avec personne, parce que, même s'ils stipulent en notre faveur le traitement de la nation la plus favorisée, au fond, ces traités de commerce seront onéreux pour nous et profitables aux autres.

Souvent, d'ailleurs, on s'est servi de ces traités pour tuer l'indépendance [24] de tel petit pays, le Cambodge, par exemple.

Ce n'est pas pour faire plaisir à notre nation que telle grande puissance commerçante, la France, par exemple, qui comprend si bien l'intérêt du plus grand nombre, qu'elle refuse de protéger ses sucres coloniaux et métropolitains aux dépens du consommateur français <sup>10</sup>, irait remanier, bouleverser ses tarifs douaniers, afin de diminuer les droits à l'importation sur le café d'Haïti, étant donné surtout la quantité relativement minime de ce café qui trouve acquéreurs sur les places françaises.

On doit bien avoir présent à l'esprit que le marché français est actuellement ouvert à tous les pays de l'Univers qui produisent du café, ce qui n'était pas au XVIII<sup>e</sup> siècle, puisqu'à cette époque existait le Pacte colonial, que [25] les produits de la colonie étaient vendus tous sur les marchés de la métropole ; que ces produits suffisaient alors à la consommation, laquelle était restreinte, si on la veut comparer à celle de nos jours.

Et si même Haïti obtenait pour ses cafés une réduction du tarif français, favorable en un sens, elle leur serait défavorable en un autre. Trouvant un débouché à lui ouvert dans de telles

---

<sup>10</sup> La loi qui protège les sucres français vient d'être votée. De l'aveu de tous les économistes sérieux cette loi est mauvaise. Elle porte préjudice aux intérêts du plus grand nombre, ne favorise que quelques privilégiés. Elle est foncièrement antidémocratique.

(12 Août 1884.)

conditions, le café d'Haïti aurait moins à bénéficier de l'excitant de la concurrence.

Au lieu de s'améliorer pour redevenir le café corsé d'autrefois, le café-roi du XVIII<sup>e</sup> siècle, le café nourrissant et fort qui a chauffé la moelle des philosophes de l'Encyclopédie, le cerveau des pères de la Révolution française, il serait de moins en moins soigné par son producteur, de plus en plus décrié, méprisé par son consommateur. Il serait perdu de réputation. Or, depuis l'Exposition universelle de 1878 et depuis celle qui vient de se clore à Amsterdam, le café d'Haïti commence à se refaire une renommée.

[26]

C'est la lutte qui fait le combattant. Pour que le paysan haïtien soit vite un homme complet, il faut que nous le dressions vaillant et le mettions en mesuré de regarder en face tous les paysans du globe. Voilà pourquoi il faut lui apprendre à connaître ses droits et ses devoirs. C'est la bataille économique qui forcera le paysan haïtien à travailler le sol, afin que notre pays puisse mieux faire concurrence, sur ce point, au Brésil, au Venezuela, à la Martinique, à Ceylan et à San-Salvador.

Ici le libre-échange fera la richesse. Le monopole tuerait.

Nous ne pouvons introduire le monopole chez nous en faveur d'aucune puissance étrangère, parce que le monopole, aboli même par les métropoles les plus arriérées, serait une mesure odieuse autant que puérile, vexatoire autant que niaise ; parce qu'aujourd'hui chacun sait qu'il faut renoncer à l'absolu surtout en économie politique ; qu'il faut faire du libre-échange ou de la protection, ou des deux à la fois, selon que les intérêts du pays l'exigent ; parce que, maintenant plus que [27] jamais, le monopole est contraire à toutes les saines idées de politique démocratique et de dignité nationale ; parce que, en ce qui nous concerne directement, il tuerait notre

commerce, notre agriculture, en tuant notre force d'initiative, notre expansion juvénile.

Autrefois, au XVIII<sup>e</sup> siècle, la France nourrissait Haïti de son blé. Aujourd'hui, la France achète une grande partie de son blé aux États-Unis, parce que l'hectolitre de blé produit en France par le paysan français coûte 23 fr. 50, tandis que l'hectolitre de blé produit aux États-Unis par les paysans américains ne vaut que 17 francs. La marine marchande de la République fédérale transporte ce blé à bon marché : aussi le blé américain inonde les marchés d'Europe. Si Haïti devait s'approvisionner de blé français, c'est le consommateur haïtien qui aurait à souffrir de l'ineptie des législateurs qui lui auraient imposé un monopole, lequel, ici, serait véritablement insensé, monstrueux.

Il importe aussi de tenir compte de ce fait : nous n'importons de France [28] presque aucune denrée de première nécessité. Je mets à part les livres : denrée supérieure, plus qu'humaine. Nous en importons surtout des marchandises de luxe : toiles fines, articles de Paris, articles de toilette.

Les comestibles, salaisons, farines, qu'on consomme chez nous, nous sont fournies en très grande partie par les États-Unis ; les grosses toiles, les tissus de coton que portent nos paysans, nos artisans, nous les achetons surtout aux États-Unis, en Angleterre, en Allemagne, ainsi que nos instruments aratoires.

Avec les seuls États-Unis, nous faisons déjà plus de la moitié de notre trafic d'importation.

Ces faits résultent de lois qui ne sont point artificielles et contre lesquelles les petites lois votées en Parlement et à l'aveuglette ne sauraient prévaloir.

Ici encore le monopole accordé à une puissance qui produirait dans de moins bonnes conditions ces choses primordiales,

ces articles indispensables à l'existence du regnicole haïtien, ce [29] monopole serait fatal, désastreux pour Haïti.

Ce serait de la suprême déraison que de se défaire d'un vasselage économique pour retomber sous un autre plus onéreux, plus lourd, plus étroit.

Un pays qui se respecte ne peut sortir d'un servage économique qu'en créant chez lui des industries nationales, en se fournissant lui-même de ce qu'il achetait au dehors.

C'est vers ce but qu'il faut concentrer tous nos efforts. Or, on ne passe d'une phase agricole à une phase industrielle qu'en perfectionnant son agriculture, pour s'enrichir d'abord dans une certaine mesure, puis, pour acclimater chez soi, après les avoir introduites, les industries étrangères.

Nul pays n'a échappé à cette évolution parce qu'elle est naturelle, nécessaire. C'est la seule qui soit raisonnable et sérieuse.

Du reste, la politique des États-Unis nous est bienveillante. Nous l'avons vu surtout durant tout le cours de l'année dernière, surtout le 23 septembre. Mais ce n'est pas une raison [30] pour nous de nous montrer sentimentaux, de nous reprendre à l'un pour nous donner à l'autre. Faisons de la politique scientifique, de la politique des intérêts. Restons nous, d'abord.

À qui le peuple haïtien a-t-il dit qu'il abdiquait ? À qui a-t-il confié qu'il ne pourrait rien faire par lui-même ? Nos pères, il me semble, ont créé tout seuls la nation haïtienne ; tout seuls, sans emprunts, ils ont payé de l'or qu'avaient produit leurs sueurs le droit de vivre indépendants ; ils nous ont laissé ce coin de terre afin qu'il y eût un endroit dans le globe où l'on ne peut cracher impunément à la face de la race noire. Maintenons les traditions. Puisque nous avons su naître et croître tout seuls, matériellement et intellectuellement, nous pouvons vivre et croître tout seuls, matériellement.

C'est par le cerveau que l'homme se conquiert. Nous donnons à la France le cerveau de nos enfants. Elle l'ensemence de ses idées. Il suffit. C'est à nous de faire le reste.

Il faut distinguer d'ailleurs. Il y a [31] une grande Europe : celle qui continue Diderot, Condorcet, Grégoire, la grande Constituante et la Convention ; c'est celle des philosophes, des penseurs, des émancipateurs, des auteurs ; celle de Michelet, de Schœlcher, de Pierre Lafitte ; celle-là nous dit : Nous vous émancipons le cerveau pour que vous vous mettiez un jour à la tête de la race noire. Il y en a une autre : celle des quelques petits trafiquants qui nous ont insultés ces mois derniers. Ils ont dans leurs veines tout autre sang que celui des Celtes, des Tectosages et des Burgondes ; nés à côté de nous, ou chez nous, ou loin de nous, ces chasseurs du million vendraient l'univers pour se payer des filles. A la première nous donnons tout, en commençant par lui donner nos écoles ; contre la seconde, si latine soit-elle, il est permis de se précautionner autant que nous nous précautionnons contre les Anglo-Saxons.

Au lieu de pleurnicher et de mendier, soyons sages, pacifiques et produisons.

Nous devons nous garder d'affermir [32] la Gonâve et la Tortue à des étrangers dont OD n'est pas même sûr du lieu du domicile réel. Quelle que soit la nationalité à laquelle ils se disent appartenir, on ne doit pas les mettre dans ces avant-postes de notre patrie. Tel nourrit l'espérance de nous voler la Gonâve comme on nous a pris la Navase.

Nous avons pour devoir strict de nous arrêter sur la pente fatale des concessions d'entreprises financières ou industrielles à des individus qui ne sont pas ou ne sont plus Haïtiens, qui semblent même n'avoir une nationalité bien définie qu'au moment des plus iniques et des plus cyniques revendications.

Nous devons redoubler de surveillance autour du Môle-Saint-Nicolas. Tout au plus, nous pouvons créer un port franc à l'extrémité de la presqu'île du nord-ouest ; mais ce serait la plus grande des fautes politiques que d'ériger le Môle-Saint-Nicolas en ville libre. Une ville libre est un État indépendant. On est prié de le savoir. Quelle nécessité y a-t-il de créer un État dans l'État ? Quelle raison avons-nous [33] d'émietter notre patrimoine national ? Et surtout de nous défaire des meilleurs morceaux ?...

N'empruntons ni un sou ni un doublon, ni aux États-Unis, ni à aucune puissance transatlantique.

Inaugurons une politique financière purement nationale. Nous le pouvons, nous le devons. N'unifions pas nos dettes C'est excessivement important. À côté des contributions indirectes, établissons des impôts directs. Demandons les capitaux dont nous avons besoin à l'épargne haïtienne en créant des caisses d'épargne, et, par elles, des banques populaires pour les paysans et les artisans.

Montrons que nous avons foi en nous-mêmes en nous concentrant en nous. Ceux qui n'ont pas confiance n'en sauraient inspirer. Laissons dire les sceptiques et les trembleurs, mais agissons par l'élément haïtien.

Au lieu, de la laisser s'énerver par le poison des lâches conseils, s'amollir dans les renoncements que préconisent les esprits veules, bandons notre fibre nationale. Ayons au cœur le vif et clair [34] amour des intérêts de la patrie. Conseillons-nous les uns aux autres la sagesse, la patience, l'abstention des oppositions mesquines et hargneuses. Dans le cours des débats des affaires publiques, mettons de côté toute amitié personnelle, toute influence de famille, tout amour propre individuel. Voyons moins le particulier, la famille ; ne voyons que l'État, la nation. Étouffons toute pensée en effaçant toute trace de



guerre civile, mais préparons-nous à, réprimer virilement, impitoyablement, par les moyens scientifiques toute tentative insurrectionnelle qui pourrait se produire.

La richesse est fille du crédit ; le crédit ne peut naître qu'à l'ombre de la paix, de la sécurité, de la stabilité. Ce qui fit autrefois la prospérité de Saint-Domingue, ce ne sont ni les emprunts, ni les villes libres, ni même les ports francs, ni le monopole ; le monopole au contraire empêcha cette colonie de prendre toute son extension, tout son essor ; ce qui fit cette prospérité ce fut d'abord ceci : la paix et la petite propriété, c'est-à-dire l'initiative privée, [35] le faire-valoir direct par l'individu maître du sol ; le capital personnel ; puis, plus tard, à une époque plus rapprochée de nous, la paix encore, la grande propriété de l'esclavage.

Alors que le régime des grandes plantations était de règle, vingt-cinq mille esclaves mouraient tous les ans, usés par le bâton ou dans les tortures. Sans quoi, à cette époque, on n'eût rien produit, personne n'eût travaillé. Il faut revenir au système de la petite propriété aussi bien dans les montagnes que dans les plaines. Dans un pays comme le nôtre, aux points de vue du climat et du système politique, c'est le plus rationnel. Il faut morceler les grandes habitations qui appartiennent à l'État. Avant toute chose, remettons la terre dans la main du paysan. Sur ce point n'écoutez point le dire des rétrogrades : ici chaque minute de retard est une faute économique et une faute politique.

Tâchons aussi de protestantiser le pays, lui faisant ainsi subir une rapide évolution du fétichisme vers le catholicisme, du catholicisme vers le protestantisme, [36] aussi rapide, aussi transformatrice, aussi bienfaisante que celle qu'on vit en Suède de Gustave Wasa à Gustave-Adolphe. Le protestant est économe, respectueux de la loi, amoureux du livre, ami de la paix, riche de vaillant espoir, de persévérance. Il compte sur soi, sait

capitaliser le matériel et l'immatériel. Il supprime le carnaval, les fêtes aussi nombreuses que coûteuses et qui, fatigantes, diminuent sa force de productivité comme ouvrier ou comme père. L'argent catholique est un mythe. Les nations rêveuses, dormeuses, imaginatives, vile découragées, dépensières, sont catholiques. Elles restent pauvres ou se ruinent en peu de temps, sont tôt décadentes.

Tout ce qui négocie, cultive, fabrique, gagne, s'enrichit, prospère, est protestant.

Tous les grands philosophes le disent et l'Histoire le prouve, *l'Aide-toi et le Ciel t'aidera*, voilà la grande épée.

Par le protestantisme chacun apprendra à connaître ses droits et ses devoirs.

[37]

Voilà la politique à suivre. C'est celle des sains et des vaillants. C'est la grande, c'est la bonne, c'est la scientifique. C'est là qu'est le salut et pas ailleurs.

La nation haïtienne est prévenue. On la menace de partout, les uns cyniquement, les autres hypocritement. On conspire, on trame, on complotte contre elle, les uns au grand soleil, les autres dans l'ombre.

Ayant payé très cher son indépendance : par son sang, par son argent, par sa résignation à ne pas faiblir sous es calomnies et sous l'injure, elle doit a vouloir garder complète, absolue, entière.

Si elle veut vivre, qu'elle veille sur elle. Qu'elle veille sans trêve, nuit et jour.

Ce que nous disons ici doit demeurer incrusté dans l'âme de chaque paysan et de chaque penseur, dans le cerveau de chaque soldat et de chaque publiciste, présent à la mémoire de chaque député, de chaque ministre, de chaque sénateur.

Que le citoyen fasse son devoir, afin [38] que la nation ne livre rien au hasard. Or, c'est tout livrer au hasard, à l'inconnu, que de se désarmer ou de ne pas s'armer.

Une nation ne peut vivre autonome, ne peut grandir par elle-même que si, à toute heure, chacun de ses fils pris isolément, individuellement, en montre l'orgueilleux, le fier, l'impérieux vouloir.

10 juin 1884.

[39]

**Haïti aux Haïtiens. 2<sup>e</sup> édition**  
**NOS ÎLES ADJACENTES**

[Retour à la table des matières](#)

Lorsqu'on vit entourés d'ennemis, d'embûches de toutes sortes, on ne saurait assez se précautionner contre les surprises.

On ignore généralement qu'aux États-Unis il existe une loi, du 12 août 1856, en vertu de laquelle toute île abandonnée devient propriété du citoyen de l'Union américaine qui Ta découverte, au qui en a pris possession.

Si cette île est riche en gisements de guano, au lieu d'être la propriété d'un ou de plusieurs citoyens, elle peut être déclarée propriété fédérale, territoire de l'Union.

Ce bill fut rendu à une époque où les îles riches en guano commençaient à attirer l'attention des Américains, lesquels avaient besoin de cet engrais pour fumer leurs terres, pour les fertiliser.

Tous les États souverains qui ont des traditions se sont toujours refusés à [40] admettre là légitimité dès prétentions cavalières formulées par les États-Unis. Nous, Haïtiens, nous ne nous occupons pas assez du passé et trop peu de l'avenir. Doublé tort. Et très grave.

L'exemple de la Navase aurait dû nous mettre sur nos gardes, nous donner l'éveil.

Alta-Véla, la Béate, la Tortue et la Gonâve sont des îles à guano.

À supposer même que, pour le moment, on n'en puisse exploiter d'immenses quantités, il serait bon, dans un but de politique conservatoire, que ces îles fussent fortement, sérieusement occupées.

L'on tient, sans raison suffisante, que la Béate et Alta-Véla ne nous appartiennent point. On fait erreur. Ces îles furent autrefois plutôt sous la dépendance française que sous celle des Espagnols, alors que ceux-ci dominaient à Santo-Domingo. Depuis 1844 jusqu'à ce jour, nous n'avons pas renoncé à elles. Elles sont situées presque dans notre mer territoriale, trop près de nos côtes, trop près de Jacmel, pour que nous y laissions flotter tout [41] autre drapeau que celui qui flotte à Port-au-Prince.

Ce serait sage mesure si ou y fondait des colonies pénitentiaires ou de condamnés politiques qui seraient chargées de les exploiter. Elles les cultiveraient, ou tout au moins pêcheraient dans leurs eaux, afin qu'il fût bien démontré que nous les regardons comme nous appartenant.

La Gonâve masque l'entrée de la rade de Port-au-Prince, la garde, la défend. La Tortue regarde Port-de-Paix, commande la route des Débouquements et du canal du Vent.

On ne doit point oublier que, quand les flibustiers s'établirent dans cette dernière île, au XVII<sup>e</sup> siècle, ils ne le firent que parce qu'elle était abandonnée par les Espagnols, lesquels seuls alors pouvaient en revendiquer la légitime propriété.

Les Américains ne se sont pas gênés d'occuper la Navase, ne se gênent point de refuser de la restituer, encore qu'ils n'en

puissent extraire que du guano. Maintenant qu'ils cherchent à tout prix à avoir en leur possession [42] toutes les avenues, toutes les clefs du futur canal de Panama, ils ne reculeraient pas peut-être devant l'idée de mettre la main sur la Tortue.

Les Américains ont de singulières façons de comprendre les choses. Par une dépêche officielle qu'il adressait au cabinet de Londres, à la date du 24 juin 1881, M. Blaine, alors ministre, a déjà fait savoir que le gouvernement des États-Unis se réservait seul le droit de protéger le canal interocéanique. À l'appui de la thèse qu'il soutenait, le futur occupant de la Maison-Blanche a invoqué un traité conclu en 1846 entre la Nouvelle-Grenade et la République confédérée du Nord.

L'Angleterre ayant répondu qu'elle se reposait sur les stipulations d'un traité signé en 1850 par Clayton et Bulwer, lequel assure la neutralité du canal en tout temps, les Américains laissèrent nettement entendre qu'ils ne tiendraient aucun compte du traité Clayton-Bulwer, et que le canal serait regardé comme faisant partie du territoire côtier des États-Unis.

[43]

Fait significatif ! Enseignement à retenir.

Il serait à désirer que les Haïtiens seuls pussent être concessionnaires de la Tortue et de la Gonâve ; que ces îles fussent mises immédiatement en exploitation forestière, pastorale ou agricole, afin que personne ne pût se prévaloir de leur état d'abandon relatif pour venir s'en emparer.

L'avenir n'appartient qu'aux individus ou aux nations qui savent prévoir, prévenir, agir.

15 Juin 1881.

[44]

**Haïti aux Haïtiens. 2<sup>e</sup> édition**

## LE PIÈGE

[Retour à la table des matières](#)

Ils répètent partout, nos chers amis et nos parents équivoques, qu'ils ont obtenu de votre crédulité des concessions importantes, et qu'ils peuvent obtenir toutes celles qu'ils solliciteront. Ils le disent même dans nos journaux.

Us demandent que des gouvernements européens mettent la main sur le Môle-Saint-Nicolas, s'étonnant, s'indignant même, dans leur ignorance ou puérole ou sénile, que les diplomates accrédités en Haïti n'aient pas encore désigné cette proie à l'attention de ceux pour lesquels ils renient ou renieraient leur pays d'origine et le pays qu'ils veulent exploiter.

Ils ajoutent, avec autant d'impertinence que de dérision, que, si nous leur donnions le Môle Saint-Nicolas, ils nous paieraient une faible redevance annuelle.

Us nous offrent de rebâtir nos villes, qu'ils menaçaient d'incendier il y a quelques mois, de nous avancer de l'argent sur nos récoltes, sur nos coupes de bois d'ébénisterie et de teinture.

Us veulent surtout racheter notre dette, dont ils demandent d'abord l'unification.

Les naïfs, qui ont la vue courte, les gogos, qui parlent de conquête économique sans trop savoir ce que c'est, les gloutons, pour qui l'argent est tout et l'honneur national rien, les croient sur parole.

Jusqu'ici, nous avons rebâti nos villes [45] tout seuls ; sans le secours de personne, nous avons labouré nos champs, semé, planté, récolté. Nous pouvons continuer faire nous-mêmes nos affaires.

Et maintenant, que ceux qui sont désireux de savoir le fond des choses, le dessous des cartes, veuillent bien écouter et retenir ceci : tous ces plans gigantesques, pour l'exécution desquels on mendie des millions par dizaines et toutes les hypocrites protestations d'amitié que nous font de trop sentimentaux financiers, cachent un piège.

Quand la dette sera unifiée — si elle l'est ? ! — cinq ou dix ans après, des syndicats financiers, appartenant à telle ou telle nation européenne, accapareront les obligations haïtiennes, les achetant, en faisant le vide sur tous les marchés d'Europe et d'Amérique par la baisse au moyen du télégraphe, puis, saisisant le premier prétexte, qu'à l'occasion ils feront naître, aidés de parlementaires peu scrupuleux ou partisans de la politique coloniale à outrance, ils enverront des vaisseaux dans nos ports nous montrer des mâts d'artimon portant la flamme et des sabords armés de canons d'acier.

Si nous ne résistons pas, nos villes seront occupées ; et si nous résistons, elles seront bombardées comme on a bombardé Alexandrie. Dans l'un comme dans l'autre cas, on nous imposera un protectorat politique et financier comme on en a imposé un aux Égyptiens.



[46]

Avant un demi-siècle, les populations haïtiennes seraient civilisées, c'est-à-dire qu'elles auraient disparu comme ont disparu celles de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

Telle serait la conséquence certaine des beaux projets qu'ils ont l'impudeur ou l'enfantillage de ne point taire, tant ils nous croient souples, simples, candides ; tant ils se figurent que nous sommes honorés d'être bernés par eux.

En tout cas et de quelque façon qu'on veuille prendre les choses, du protectorat politique et financier à l'annexion définitive il n'y a qu'un pas.

En ce moment, nos créanciers ne montrent pas trop les dents, parce que les obligations haïtiennes et les bons du Trésor de notre dette intérieure sont disséminés entre les mains de rentiers ou de capitalistes français, anglais, américains, allemands, belges, italiens.

Voilà pourquoi on tente, au préalable, le coup de l'unification de la dette, précurseur de la manœuvre inqualifiable qui a réussi non seulement en Égypte, mais ailleurs.

Manœuvre du fort contre le faible, du savant contre l'ignorant, de ceux qui savent préparer de longue main, combiner une action politique et financière contre ceux qui, ayant le livre en horreur, n'ont pas de cervelle !

Nous, Haïtiens, nous avons un Parlement devant lequel les ministres sont responsables. [47] L'idée de patrie que les musulmans et les Orientaux possèdent à peine, emplit nos cœurs et nos cerveaux.

Cela suffit pour nous faire voir clair.

Fils de vaillants, nous sommes et vouions rester des hommes libres ; nous ne ressemblons en rien aux pauvres

créatures à qui on donne le bâton depuis des siècles sur les bords du Nil.

Nos députés et nos sénateurs sont responsables vis-à-vis de nous. Nous avons le droit de leur parler à chacun d'égal à égal. Afin que nul d'entre eux n'en ignore nous les avertissons encore. Qu'ils n'engagent pas le dépôt, le précieux dépôt que nous avons confié à leur patriotisme et à leurs lumières. Nous les supplions de ne pas imiter les ignobles personnages qui, en 1875, ont compromis notre pays, retardé son évolution, humilié son nom par leur impéritie, par leur soif de l'or et des crapuleux plaisirs. Nous leur rappelons qu'ils auront à rendre compte de leurs actes, non seulement aux Haïtiens qui grandissent, mais encore à l'Histoire.

S'ils veulent immédiatement trouver de l'argent pour satisfaire aux besoins pressants de la nation, qu'ils mettent, au cours même de cette session, un impôt personnel et mobilier sur les étrangers qui nous dépouillent à cette heure au mépris de toutes les règles de la justice et du droit international ; qu'ils révisent en quelques séances le tarif des douanes, lequel est tellement antique et empirique qu'il en [48] est absurde puisqu'il nous fait perdre au moins trois millions par an ; qu'ils punissent virilement, même dans le sang, les inconscients où les pillards qui se font les complices des contrebandiers étrangers ; qu'ils chassent ceux-ci du pays soit en leur retirant leur patente, soit en leur infligeant de fortes amendes ; qu'ils placent des protestants, des intègres, à la tête de toutes les douanes ; qu'ils imposent un programme économique et financier dans lequel toutes les réformes vitales seront comprises ; qu'ils réduisent l'intérêt de la dette flottante.

Au surplus il faut tout tenter, tout essayer, recourir à tous les expédients financiers, au papier-monnaie même, le dernier de tous, plutôt que d'unifier la dette.

Je le redis, je le répète : derrière cette unification on doit voir le piège que nous tendent ceux qui nous aiment tant que, dans leur ardeur de s'enrichir sous le fallacieux prétexte de nous enrichir, ils sont capables de nous faire dévorer.

12 Août 1884.

D<sup>r</sup> Louis-Joseph JANVIER.

*Bibliothèque démocratique haïtienne*

LES  
ANTINATIONAUX  
(ACTES ET PRINCIPES)

PAR

Le D<sup>r</sup> LOUIS-JOSEPH JANVIER

Diplômé de l'École des Sciences politiques  
Membre de la Société de Législation comparée

*Sine Ira.*



PARIS

IMPRIMERIE G. ROUGIER ET C<sup>ie</sup>,  
1, RUE CASSETTE, I

[1]

## À HENRI PIQUANT

« Les vivants sont gouvernés par les morts. »

AUGUSTE COMTE.

[2]

[3]

Les Antinationaux

## AVANT-PROPOS



[Retour à la table des matières](#)

La République d'Haïti jouit maintenant du calme le plus parfait. Des trois villes qui, l'année dernière, s'étaient révoltées contre le gouvernement constitutionnel du président Salomon, Jérémie a capitulé le 18 décembre, Jacmel s'est rendue le 29 du même mois, et Miragoâne a été prise le 8 janvier 1884.

Les insurgés de Miragoâne, par un décret qu'ils rendirent le jour même qu'ils inauguraient la guerre civile, avaient osé déclarer M. Salomon déchu de la présidence, lui faisant entre autres reproches celui aussi injustifié qu'injustifiable d'avoir violé le secret de leurs correspondances.

Lorsque la ville de Jacmel se mit en rébellion dans le courant du mois de juillet, quelques jours [4] après que le Parlement réuni à la capitale donnait au président, par un vote unanime, la formelle assurance de sa volonté de concourir avec lui au rétablissement de la paix et, en conséquence de ce vote, prenait toutes les mesures propres à amener ce résultat, elle disait dans une des phrases de son manifeste de griefs directement adressée à M. Salomon : « Vous avez violé le secret des lettres, oubliant que l'Union postale vous regardait indignée, et que

chaque mot qu'on lit dans une lettre est un viol de la propriété. »

Au langage qu'ils tenaient le 23 juillet, ces politiciens à courte mémoire devaient opposer des actes qui témoignaient de leur peu de fixité de principes.

Au commencement du mois d'août, ils firent main basse sur le courrier d'Europe qu'apporte aux Antilles un bateau anglais qui touche tous les mois à Jacmel, ouvrirent les plis cachetés qui ne leur étaient pas adressés, et prirent connaissance de leur contenu.

Parmi ces lettres, il s'en trouvait une signée de mon nom. Elle portait l'adresse d'un de mes amis de Port-au-Prince : M. J. J. Chancy.

D'après un témoignage que j'ai les meilleures raisons du monde de croire faux, ma lettre, volée à Jacmel au commencement du mois d'août, fut publiée le 18 septembre seulement — six semaines [5] après qu'on en avait violé le secret—sur un journal de cette ville : *L'Écho de la Révolution*, par un individu dont j'ignore encore le nom.

Elle fut reproduite, en inexacte teneur, accompagnée de commentaires calomnieux pour moi, dans une brochure trois fois anonyme et non datée, qui fut imprimée probablement à Paris vers la fin du mois d'octobre.

Le 28 de ce mois, j'en reçus un exemplaire par la poste. Le 29, on pouvait lire ceci dans les colonnes de la *République radicale* :

On nous prie d'insérer la lettre suivante :

Monsieur le rédacteur,

Hier, il a paru une brochure, intitulée le *Cas de M. Janvier*. Elle ne porte ni nom d'auteur, ni nom d'éditeur, ni nom d'imprimeur. Je défie quiconque de s'en déclarer l'auteur. Moi qui signe tout ce que j'écris, qui combats à visage découvert, je ne puis sérieusement me justifier d'imputations contenues dans des brochures anonymes.

Je vous prie de donner l'hospitalité à ma protestation et d'agréer l'expression de ma haute considération.

*Signé* : D<sup>r</sup> LOUIS-JOSEPH JANVIER.

Cette brochure, œuvre de quelques Haïtiens désœuvrés, partisans maladroits des révoltés de Jacmel et de Miragoâne, ne pouvait être mise [6] dans le commerce, puisqu'elle était par trois fois anonyme. Pourtant, elle a été distribuée par eux, et à Paris même, à un petit nombre de personnes dans l'esprit desquelles ils espéraient me nuire. Depuis, j'ai appris qu'ils en avaient expédié quelques dizaines d'exemplaires en Haïti par un de leurs affidés ; que celui-ci les faisait circuler à Port-au-Prince.

Par cette exposition brève, sèche des faits, on peut voir déjà que ce qu'on a voulu appeler, en phrases creuses et pompeuses, le *libéralisme* des insurgés haïtiens, n'était qu'enfantillage et mensonge.

Seuls, les faibles d'esprit et les intéressés peuvent encore y ajouter foi. En France, pays où les pamphlets anonymes courent les rues depuis plus de trois siècles, pays où tout le monde



connaît l'histoire des édifiants démêlés de Beaumarchais avec Théveneau de Morande et Guillaume Angelucci ; où, actuellement, devant la place de la Bourse, à Paris, il se distribue chaque jour, au moins une dizaine de brochures non signées dirigées contre les financiers en renom, on ne tient nullement compte des assertions que peuvent contenir ces misérables libelles, et on méprise souverainement ceux qui ont peur d'endosser les responsabilités de leurs écrits. Mais, en Haïti, pays jeune et où l'opinion publique naît à peine, il n'en est peut-être pas tout à fait ainsi.

[7]

Aussi, c'est surtout pour mes compatriotes que je rédige ces pages. J'emploie à dessein la forme épistolaire. Mieux qu'aucune autre, elle convient au ton familier dont je crois devoir me servir ici.

Il est des imputations, dont l'absurdité saute tellement aux yeux des plus naïfs, qu'elles ne peuvent pas même exciter l'indignation de ceux contre lesquels on les dirige.

Du reste « mieux est de ris que de larmes escrire, comme disait Rabelais, pour ce que le rire est le propre de l'homme. »

Je serai homme public probablement toute ma vie. Dès maintenant, je dois apprendre à me laisser calomnier.

D'ailleurs, depuis que j'en ai tâté, je trouve que la chose n'est pas sans charme. On ne calomnie que ceux qui gênent, et peu d'hommes peuvent être haïs jusqu'à mériter l'honneur d'être calomniés dans l'ombre.

Selon Liautaud Ethéart, la bave des gens masqués ne salit pas. Si, elle salit, mais les baveurs.

Nul n'ignore que la calomnie anonyme est un hommage indirect et forcé que les sots et les lâches ne peuvent s'empêcher de rendre à leurs adversaires.

Ceux qu'on essaie de diffamer par ce moyen savent bien que la vérité apparaît toujours à un [8] moment donné, lorsque luit la lumière définitive, la grande épée : l'Histoire.

En dehors de la satisfaction intime qu'ils peuvent éprouver lorsqu'ils ont conscience d'avoir rempli leur devoir, cette considération seule suffirait à les consoler.

LIS-JOS-JVER.

Paris, juillet 1884

[9]

Les Antinationaux  
À UN LIBÉRAL (?)  
DE JACMEL

*Lettre ouverte*

[Retour à la table des matières](#)

Monsieur,

Vous n'aurez pas besoin de décacheter. Diderot pensait qu'il valait mieux écrire de grandes choses que d'en exécuter de petites. Je suis entièrement de son avis. Je crois aussi qu'il est toujours bon d'échanger ses vues sur les affaires publiques. En tout cas, cela vaut infiniment mieux pour le commun des martyrs, que de faire de la politique à coups de fusil, chose qui est quelquefois désagréable, souvent inutile et toujours dangereuse.

Vous êtes curieux, Monsieur, indiscret même, d'autres diraient indélicat. Je me réjouis fort de vous savoir toutes ces qualités. L'habitude que vous avez de lire les lettres qui ne vous sont pas adressées me procure l'honneur d'être à peu près connu de vous, si tant est que vous soyez quelque peu graphologue.

[10]

Je ne vous connais pas, Monsieur, et, vraiment, je le regrette fort. Que de reconnaissance ne vous dois-je pour tout le bien que vous m'avez fait ! que de bénédictions ne vous devrai-je pour celui que vous me ferez dans l'avenir !

Aussi, pour vous marquer ma gratitude, vais-je répondre de mon mieux, et sans détour, à la question que vous me posiez en septembre de l'année dernière. Excusez-moi de vous avoir fait attendre. J'étais fort occupé des affaires générales de mon pays. Aujourd'hui, que j'ai un moment de loisir, je me mets tout à votre disposition.

Votre question m'était ainsi posée : — « Quel mal vous ont fait les libéraux ? »

À moi, personnellement, ils en ont fait peu ; à mon pays ils en ont fait beaucoup. Eux et les leurs, ils ont été les instigateurs et les acteurs de ce qu'on appelle tant à tort la révolution de 1868 ; après avoir fui, le 14 octobre 1867, ils ne se sont pas rendus à la capitale le deuxième lundi de juillet 1868, encore qu'ils y eussent été convoqués par le pouvoir exécutif pour ouvrir les séances de l'Assemblée nationale ; ils ont brûlé Port-au-Prince en décembre 1869 et, du même coup, ruiné mon père, lequel fut toujours contribuable mais jamais salarié de l'État ; en janvier 1870, ils ont fusillé le président Salnave, qui n'était pas responsable ni coupable et, par ainsi, violé eux-mêmes cette Constitution de 1867 qu'ils disaient avoir été déchirée par le successeur de Geffrard. Leurs querelles particulières, leurs rancunes personnelles, leur manque d'énergie et [11] leur manque de courage civique, leurs enfantillages au pouvoir de 1870 à 1874, leur opposition mesquine, brouillonne, factieuse même, de 1876 à 1879, ont été des causes de l'accroissement de la dette d'Haïti, et, ce qui pis est, de la ruine du crédit national.

Depuis 1877, j'habite Paris. J'ai eu la douleur d'apprendre qu'ils avaient incendié Port-au-Prince une seconde fois, et incendié aussi la ville des Gonaïves dans le courant de l'été de 1879 ; qu'ils avaient promené la guerre civile dans plusieurs arrondissements du pays ; que, de l'étranger, où ils se retirèrent, ces exploits accomplis, ils continuèrent d'agiter les esprits, de susciter les colères, de fomenter les haines là où ils auraient dû mettre tous leurs soins à prêcher la paix et la concorde.

J'ai su qu'ils n'épargnaient rien pour faire bafouer leur patrie et leur race, en Amérique et en Europe, soit par les livres et brochures qu'ils publiaient, soit par les télégrammes mensongers qu'ils envoyaient à New-York, à Paris et à Londres, soit en menant campagne dans les journaux de la Jamaïque et de la Belgique contre les gouvernants de leur pays, dont le seul crime à leur égard était de leur offrir, au nom de la nation, la rémission de leurs péchés, de leur ouvrir l'accès de la patrie un peu plus souvent qu'il ne convenait de le faire.

J'ai observé que ces *libéraux*, comme vous les appelez, n'étaient nullement de Véritables libéraux ; qu'ils étaient dépourvus d'esprit scientifique, [12] qu'ils étaient empiriques au premier chef, car ils en appelaient au fusil pour vider des querelles, qui, parlementaires comme celles de 1879, ne devaient se vider que par la parole ou qui, économiques, financières, politiques même comme celles de 1883, ne devaient être tranchées que par le raisonnement, par la parole ou par la plume.

Je leur ai donné des conseils très fraternels dans mon ouvrage intitulé : *La République d'Haïti et ses visiteurs* ; je leur ai fait entendre quelques vérités, quelques avertissements qu'ils auraient eu tout bénéfique à retenir ; je leur ai rappelé, entre autres choses, qu'on perçait l'isthme de Panama, et, pour me remercier de mes avertissements, de mes conseils, ils m'ont injurié.

Voulant m'empêcher de parler des affaires haïtiennes, ils ont tenté de m'intimider ; j'ai souri à leurs menaces et j'ai continué de remplir mon devoir civique au grand soleil, en signant tout ce que j'écrivais ; alors ils m'ont répondu en me calomniant dans l'ombre, en colportant partout contre moi mille vilénies anonymes.

J'ai eu occasion de me convaincre que, par leur persistante maladresse, ils avaient trouvé le moyen de tourner tout le peuple contre eux : urbains et ruraux, riches et pauvres, soldats et commerçants. J'ai remarqué que le paysan, qu'ils traitaient de féroce, que l'artisan, qu'ils ont traité de sauvage, que le bourgeois, qu'ils traitent d'esclave parce qu'ils préfèrent vivre en harmonie avec les lois qu'ils se sont librement données plutôt que d'ensanglanter le pays par la guerre [13] civile, de le voir finalement devenir la proie de l'étranger, j'ai remarqué que le paysan, l'artisan et le bourgeois les exécraient. J'ai vu notamment que les montagnards des environs de Jacmel, que ceux des environs de Jérémie s'étaient spontanément levés et armés pour courir assiéger, isoler ces deux villes sitôt après qu'elles avaient jugé propice de se mettre en rébellion contre le gouvernement légitime ; j'ai mis mon nez dans les gazettes pour savoir que ces paysans, se privant du nécessaire, avaient offert leur récolte entière de café à la nation, afin que les *démons* — c'est là leur expression — afin que les démons qui se cachaient derrière les remparts de ces deux villes fussent châtiés de façon exemplaire ou tout au moins remis à la raison. Ce sont là des faits significatifs et sur lesquels vous feriez bien de méditer, car vous n'ignorez pas, Monsieur, que le paysan, « n'ayant pas assez d'esprit pour raisonner de travers », selon le dire de Montesquieu, mérite qu'on l'aime, qu'on tienne compte de son opinion, surtout dans les États où, étant le nombre, il est la force, où, formant les neuf dixièmes de la population, il doit être une puissance.

J'ai gravé en ma mémoire le récit fantaisiste, grotesque et antipatriotique que de prétendus libéraux, vivant à l'étranger, ont tracé des événements dont Port-au-Prince a été le théâtre les 22 et 23 septembre 1883, et je suis en mesure d'affirmer que M ; Brénor Prophète, qui est ministre, M. Tracy Riboul, qui est sénateur, [14] MM. Maximilien Monplaisir, Ducatel Ducasse, Moléus Germain, qui sont députés, MM. Aurélien Jeanty, Boisrond Canal jeune, Justin Carrié, Hibert, Dumortier, Hérard Laforest, qui sont de dignes et fidèles officiers, MM. Ulysse Armand, Mécène Dubois, Valérius O. Rameau, que je connais particulièrement, M. G. Boco, les Fortunat et les Chancy, ceux-ci mes amis d'enfance et de jeunesse, ne peuvent avoir commis les actes qu'ils les accusent, avec une mauvaise foi si évidente, d'avoir commis au cours de la juste répression de l'émeute de Septembre.

Tout prouve que vos coreligionnaires politiques sont des novices, qu'ils ignorent le véritable patriotisme, lequel met au-dessus des questions de parti, la solidarité nationale, l'honneur de la patrie. Ils ont manqué à cette solidarité, ils ont forfait à cet honneur lorsqu'on les a vus, en novembre et en décembre 1883, mendiant ou payant partout, à Kingston, à New-York, à Saint-Thomas, à Londres et ailleurs, la place où ils devaient faire insérer un ultimatum ridicule signé par des agents commerciaux de la Belgique, du Venezuela, et dans lequel la patrie haïtienne était injuriée, menacée. Quand la nation est insultée, l'insulte rejaillit sur chaque citoyen, Monsieur.

J'ai cru pouvoir tirer de là que dans la poitrine de chacun d'eux battait un cœur qui n'avait rien d'haïtien.

Les passages qu'ils ont soulignés à mon intention dans les pamphlets qu'ils m'ont fait tenir, les [15] journaux d'Europe et de la Jamaïque qu'ils m'ont adressés avec des suscriptions flatteuses ou avec des mentions qu'ils ont voulu rendre ironiques, sans toutefois y parvenir, soyez persuadé, Monsieur, que tout

cela ne peut en rien changer l'opinion que je me suis faite sur leur compte.

Je les tiens en maigre estime, en tant que politiciens, parce que je constate encore que tout en se prétendant des parlementaires, ils ne se conduisent pas en parlementaires sérieux, en doctrinaires ; je suis désolé de voir qu'en plusieurs fois, les plus marquants d'entre eux ont déserté leur vraie place, leur seule place : le banc de député du peuple. Dans aucune circonstance, un homme de parlement, véritablement digne de ce titre, ne doit se faire traîneur de sabre, excepté dans une seule : celle où il reçoit le mandat de défendre ses collègues contre une agression venue du dehors, qu'il reçoit ce mandat par vote spécial de l'Assemblée nationale, et que ce mandat lui est confié pour un moment.

Je les trouve peu conséquents avec les principes, lorsque se croyant esprit ils se font matière ; je répète qu'ils sont pour être blâmés, lorsque étant à peine bras, ils aspirent à être tête.

Quoi de plus navrant, de plus lamentable à lire que ces petits billets qu'ils s'écrivaient les uns aux autres à Miragoâne, et à la lecture desquels on voit que les chefs eux-mêmes n'étaient pourvus que d'une orthographe insuffisante et auraient eu besoin de retourner à l'école primaire !

Quoi de plus accusateur contre la mémoire de [16] Boyer Bazalais que l'émouvante confession, la plaintive et monotone litanie de Charles Desroches ?

Je maintiens que ceux qui s'intitulaient les directeurs d'un parti lequel, gratuitement, se baptisait seul instruit, seul capable de conduire, auraient dû savoir et faire entendre, qu'en politique comme en économie politique, la division du travail, la spécialisation des tâches existe et doit exister ; que ce n'est pas aux penseurs ou à ceux qui passent, à tort ou à raison, pour tels, de se laisser mener par les bravaches et les imprudents,



pour lesquels les nombreuses connaissances que doit posséder à fond un politique sont choses de peu de valeur.

Dédaignés par les patriotes en tous pays, ils sont outrecoiffés lorsqu'ils osent écrire qu'ils méprisent ceux qui sont aimés, estimés en leur pays et ailleurs ; vomis avec répugnance par la nation, ils sont comiques lorsque, tout en se cachant derrière un prudent anonymat qui les honore et les déshonore, ils élèvent la sotte prétention d'exécuter par la plume ceux qui, combattant en pleine lumière, ont droit à leur haine, mais peuvent leur renvoyer, cent fois pour une, dédain et mépris, parce que la droiture, la netteté de leur caractère et leur patriotisme connus ont forcé au respect tous les adversaires sérieux et loyaux ; ignorants en histoire, en économie politique, en finances, ils sont risibles, quand ils se battent inutilement les flancs pour parler, au pied levé, de questions financières, historiques ou économiques, [17] qui demandent, pour être abordées et traitées, une longue préparation, une initiation graduelle, de fortes études de sociologie ou de politique générale ; piètres Aristarques, ne sachant même pas qu'il existe en rhétorique une figure qui s'appelle la gradation ; stylistes monocordes, médiocres, fades, écrivant des choses telles que celle-ci : « *Appréciation à l'aide de laquelle on pourra apprécier* », ils sont burlesques, quand ils essaient de critiquer ceux qui savent varier leur manière de composer pour ne pas fatiguer le lecteur par la monotonie du style ; dénonciateurs de leur pays à l'étranger, ils sont ineptes d'accuser ceux qui le défendent d'être des spéculateurs, alors même que ceux-là vivent notoirement sans souci de faste, sans vanité d'apparat, de représentation déplacée.

Ils n'ont aucune idée des transactions politiques et sont malhabiles au suprême degré quand, par leur conduite impolie, ils s'aliènent à toujours tous ceux qui pouvaient sérieusement les faire accepter du peuple ; enfin, théoriciens anémiques,

préférant leur famille à la patrie, ils sont insensés de ne pas se tenir à l'écart de la politique dans un pays où on ne la fait pas encore à l'eau de rose.

J'ai mêlé, pour vous plaire, Monsieur, les griefs personnels aux griefs impersonnels, le grave à l'enjoué. Maintenant que vous Voilà renseigné sur le chef des griefs, passons, s'il vous plaît, à un autre ordre d'idées.

---

[18]

Je ne veux pas vous laisser dans l'erreur où vous êtes lorsque vous croyez que ce sont vos benoîts amis de Miragoâne qui ont fondé l'École de médecine de Port-au-Prince, en 1870. En cela, vous me paraissez venir de votre endroit pour demeurer persuadé de pareille chose.

Cette école existait déjà avant peut-être que celui qui était le plus âgé d'entre eux ne fût né. Ainsi, en 1832, et comme le rappelaient encore MM. les D<sup>r</sup> Mahotière et Lamothe, dans deux discours qu'ils prononçaient, au commencement de cette année sur la fosse de ce vieux praticien qui vient de mourir, le D<sup>r</sup> Elisée Duplessis y subissait, avec honneur, ses examens de capacité.

Je connais le mot de Sainte-Beuve : « Une défense ferme et décente contre un reproche injuste d'ingratitude, est un devoir aussi sacré que la reconnaissance pour un bienfait. »

En quoi voulez-vous, je vous prie, que mes opinions politiques actuelles aient eu à être influencées par ma première éducation médicale ?

Vous êtes étonnant. À l'École de médecine de Port-au-Prince, je n'étudiais pas la politique. À Paris, où je l'étudié en

ce moment, mes maîtres m'enseignent à être toujours de mon opinion, même quand elle est contraire à la leur.

Je vous apprendrai, pour votre gouverne, que j'ai témoigné ma gratitude à mon premier directeur de l'École de médecine d'Haïti, et que je [19] n'en ai pas marchandé non plus le témoignage à celui qui en fut le second. Veuillez lire mon ouvrage intitulé : *Phthisie pulmonaire*, et vous serez édifié à ce sujet. D'ailleurs, critiquer les actes d'un parti politique auquel appartient un homme, ce n'est nullement manquer d'égard à cet homme, fût-on son fils.

Pour ceux de vos coreligionnaires qui m'ont puérilement reproché d'avoir été l'élève d'un ancien professeur de grammaire, depuis fonctionnaire timoré ou incapable, je mets ceci : je n'ai jamais fait partie des classes dont il fut le régent en 1868. Du reste, à cette époque, je n'étais âgé que de treize ans, et de la politique me souciais autant qu'un poisson d'une pomme.

Faut-il que pour leur plaire, et pour vous plaire, je me fasse l'ami politique de tous mes anciens maîtres de géographie, de rhétorique ou de thérapeutique ?...

À ce compte, je serais fort embarrassé. Voyez mon cas : depuis l'âge de quatre ans, je n'ai pas quitté les bancs ; j'ai donc eu une foule de pédagogues. Mon père, d'abord, m'enseigna la lecture, l'écriture et les éléments de calcul. Ce parfait citoyen — c'était un protestant, Monsieur, — pour me former la main, me fit faire mes premiers bâtons, mes premiers pleins et mes premiers déliés sur une belle ardoise toute neuve. Quels soins il y mettait, et avec quel amour il serrait dans les siens mes petits doigts ! Or, ce sont les chagrins à lui causés par Brice et les autres prétendus libéraux, qui ont incendié le Morne-à-Tuf [20] en 1869, ce sont ces chagrins qui l'ont tué.

De 1862 à 1867, j'eus pour professeurs tous ceux qui enseignèrent, pendant ce laps de temps, à l'école Wesleyenne.

De là, j'allai au Lycée, d'où je ne sortis que pour entrer à l'École de médecine. Parmi les professeurs qui s'assirent successivement devant moi dans les chaires de ces deux écoles, quelques-uns devaient, sans doute, se croire *libéraux*, tandis que d'autres se qualifiaient *nationaux*, chose dont je n'avais pas à m'enquérir et que, naturellement, j'ai toujours ignorée. Faudra-t-il, maintenant que je suis un homme, que j'aie un matin les opinions politiques que professent actuellement les uns, et que, le matin suivant, je partage la foi politique actuelle des autres ?

À Paris, j'ai été l'auditeur assidu de savants qui, considérant la race noire en général, et ne tenant pas assez compte de la traite et de l'esclavage, n'avaient pas la famille chamitique en assez haute estime ; j'ai été l'élève d'autres qui voudraient voir Haïti ne pas tant se précautionner contre les convoitises des Américains, et des puissances antiléennes. Me conseilleriez-vous d'admettre leur manière de voir ?

Aux uns et aux autres, quand ils me faisaient l'honneur de causer avec moi sur ces questions, je leur disais nettement : Je ne suis pas de votre avis. Quand je discutais avec eux, ils écoutaient mes objections, mes arguments avec déférence, avec courtoisie. Ils étaient charmants avec moi [21] pendant la conversation, et, elle finie, ne me respectaient et chérissaient que davantage.

Voilà les véritables libéraux.

Vous et les vôtres, en Haïti, vous adorez parodier ; vous avez surtout de singulières façons de raisonner. Vous prétendez avoir reçu la révélation du libéralisme comme on reçoit la grâce sanctifiante ou l'inspiration du Très-Haut ; vous voulez imposer vos idées à coups de fusil ; vous parlez de principes ; vous rabâchez une foule de grands mots dont vous ne

comprenez ni le sens, ni la portée, et vous ne voulez jamais tenir compte de cette chose qui s'appelle l'émancipation du cerveau.

Sitôt que quelqu'un d'intelligent pense autrement que vous, au lieu de chercher à le combattre par des arguments, vous montez sur vos grands chevaux, vous faites les fendants, vous vous retranchez derrière ce' que, si comiquement, vous croyez être votre dignité et qui n'est que votre impuissance, ou bien vous le calomniez, vous le ruinez en son crédit, en sa réputation, quand vous ne le menacez pas de mort. Puisque vous critiquez les autres, vous devez admettre qu'on vous critique. Mais voilà, vous vous croyez plus hauts que les monts et vous ne souffrez pas la contradiction.

Si vous voulez qu'on vous tienne pour libéraux il faut que vous remplissiez l'idéal de Stuart Mill. Il faut laisser tout dire, ne pas croire qu'il est des choses dont il n'est pas bon de parler ; il faut laisser discuter vos prétendues qualités, [22] votre soi-disant origine supérieure, ce stupide préjugé de couleur qui vous aveugle. Si vos adversaires ont tort, il faut qu'ils puissent s'expliquer, car alors ils ne peuvent vous faire de mal ; s'ils ont raison, vous devez encore leur donner la parole de peur de tuer les vérités qu'ils pourraient faire éclore. Qui étouffe une opinion se déclare infallible. On peut penser autrement que vous et avoir raison. Comme vous n'acceptez nullement qu'on mette en discussion votre prétendu mérite et vos prétendus droits exclusifs au gouvernement d'Haïti, vous n'êtes nullement des libéraux, il vous faut ou renoncer au mot, ou bien accepter les charges qu'il porte.

---

Ce ne sont pas vos amis politiques, qui m'ont envoyé en France, Monsieur, c'est la nation, et nul Haïtien de mon âge,

j'ose le dire, sans modestie fausse et sans orgueil déplacé, nul homme de mon âge ne l'a mieux que moi servie par la plume et par la parole.

Lorsque je partis d'Haïti, M. Aubry était directeur de l'École de médecine, M. Thoby était secrétaire d'État de l'Instruction publique, M. Canal était président de la République. C'était mon tour de partir, parce que j'étais l'étudiant qui donnait le plus d'espérances alors ; parce qu'à dix-neuf ans, chargé de donner des conférences de botanique, entre ma vingtième et ma [23] vingt-deuxième année d'âge, je fus aussi chargé de donner des conférences d'ostéologie, de pathologie externe et de petite chirurgie devant les nouveaux élèves qui affluaient chaque année à cette École.

Je n'avais bénéficié d'aucune faveur indue, extraordinaire. Je ne devais aucune reconnaissance particulière au gouvernement haïtien d'alors, pas plus qu'un jeune Français, républicain de conviction, envoyé à l'École de Rome ou à l'École d'Athènes, sous un gouvernement monarchique, n'aurait été tenu toute sa vie à une reconnaissance absolue envers une forme de gouvernement ou des gouvernants futurs qui ne seraient pas les préférés de son cœur.

Eh bien, Monsieur, lisez pourtant ma thèse de doctorat en médecine, et vous constaterez que, encore que je l'eusse écrite et soutenue alors que M. Thoby était déjà exilé, je la lui ai dédiée et l'ai dédiée aussi à M. Boisrond Canal, qui n'était plus président. De plus, il est bon que je vous fasse observer que si M. Thoby est actuellement un libéral — dans le sens où vous entendez le mot — MM. Canal et Aubry sont des nationaux. D'ailleurs, eussé-je été protégé directement par Bazelais, en 1877, alors qu'il était chef de l'opposition à la Chambre, que je ne me serais pas cru Hé envers lui aujourd'hui, et encore moins envers la queue de son parti. Dans aucune circonstance de la vie, je ne consentirai à m' enrôler sous la bannière de ceux qui

renient ou calomnient leur race, dès l'instant qu'ils voient que les moutons [24] d'autrefois ne veulent plus se laisser conduire par eux.

Au-dessus des hommes qui passent, Monsieur, il existe la collectivité nationale, et je suis à elle de tout mon sang, du plus profond de mon cœur.

Ma première reconnaissance, je la dois aux paysans haïtiens. Je suis petit-fils de paysan. Ce sont eux qui se saignent, qui suent au soleil, pour que les fils de ceux qu'ont ruinés et tués les révoltes permanentes fomentées par une poignée de politiciens cupides ou ignorants, aillent étudier gratuitement au Lycée et à l'École de médecine de la capitale d'Haïti, puis dans les plus hautes écoles de Paris, à côté des fils de ducs et de princes.

Ce sont eux qui me nourrissent, depuis ma vingt-deuxième année, et le cerveau et le corps. J'ai prouvé que je les aimais pour eux-mêmes et non pour moi. Lorsque je défendais le gouvernement de mon pays, avec cet acharnement que vous avez qualifié de fanatique, contre les calomnies anonymes de quelques Haïtiens dénaturés et renieurs, c'était, au fond, leur cause que je servais. Cause noble et sainte !

Consultez aussi mes ouvrages écrits spontanément en leur faveur, longtemps avant tout prélude d'insurrection, en pleine paix, et dites-moi si personne au monde, si aucun Haïtien surtout, a parlé d'eux avec la même chaleur, avec le même débordant et sincère amour que j'ai mis à les montrer sous leur véritable jour.

Les grandes pensées viennent du cœur, dites-vous. [25] Je le sais, Monsieur. Je sais, de plus, que le mot est de Vauvenargues, ce que vous ignoriez probablement, car vous avez omis de citer, pour mieux appuyer votre citation, le nom de ce théoricien de l'action, lequel, dit Michelet, « employait la

passion comme degré pour s'élever un escalier qui monte à la grandeur, aux nobles résultats qui serviront le genre humain. »

Je mets si bien en pratique la maxime de Vauvenargues que, me résumant, je répète : Pardessus cent, mille, dix mille personnes, et tout en respectant les convictions de chaque individu, les aspirations et les idées des immenses collections d'hommes à qui je dois tout me sont sacrées : devant elles, je m'incline d'abord, obligé que je suis de les servir.

Vous voyez, Monsieur, que la reconnaissance reste toujours une vertu noire, même pour moi, si tant est que les vertus aient été distinguées, classées en blanches et en noires. Quelle manie du préjugé vous avez !...

Pour les noirs qui ne savent pas réfléchir et à qui vous arrivez trop souvent à faire voir le soleil à minuit, la reconnaissance est une vertu tout étroite, mesquine, personnelle, objective, si je puis ainsi dire ; pour les noirs instruits, ou qui savent réfléchir, la reconnaissance est une vertu, impersonnelle, subjective, si je puis ainsi dire, pleine de largeur et de grandeur.

---



[26]

Je regrette vivement, Monsieur, que vous n'ayez discuté à fond « mes deux morceaux de littérature ». J'adore la discussion, d'où qu'elle vienne, qu'elle soit courtoise ou non. Plus sincèrement libéral que vous, je sais que c'est de la discussion que jaillit la lumière ; que c'est la discussion de l'esclavage qui a émancipé la race noire ; que la discussion franche, nette, entière du préjugé de couleur peut seule tuer ce préjugé.

Vous vous êtes borné « à quelques légères indications sur certains points », et c'est vraiment fort dommage. Il est vrai que cela vous était plus commode et plus simple. Nous allons discuter par le menu.

Je vous chercherai noise, parce que vous avez mal compris la phrasé dans laquelle je disais à mon ami Chancy : « c'est à vous de voir et de savoir quelle machine je serai à votre service, si l'on me donne le temps de finir mes études diplomatiques. »

Pourtant je vous tiens compte, et vous remercie même de la bonne intention dont vous avez fait preuve à mon égard, en établissant un rapprochement entre elle et celle où, d'autre part, j'affirmais vouloir rester absolument maître de ma personne « tout en servant mon pays ».

Mais pourquoi avez-vous ajouté après les mots : « *tout en servant mon pays* » ceux-ci : « *c'est-à-dire M. Salomon* ».

Voilà qui manque de loyauté et n'est pas de bonne guerre. Je n'avais pas mis le « *c'est-à-dire M. Salomon* ».

[27]

Quand donc vous débarrasserez-vous, libéraux bizarres, de ces habitudes d'imposture et d'hypocrisie qui vous font tant de mal aux yeux des hommes véritablement instruits, patriotes, sensés ?

Puisque, selon vous, M. Salomon, c'est le pays, le jour donc que cet homme d'État mourra, ce que je souhaite qui arrive le plus tard possible, le pays tout entier mourra avec lui. Et si encore M. Salomon est la nation, c'est que vous n'êtes rien, vous et les vôtres, et alors, pourquoi vous révoltez-vous contre lui, c'est-à-dire contre la nation ?

Facétieux Jacmélien, il est dangereux d'essayer d'être spirituel en dépit du bon sens, de la logique. Devant les simples, les naïfs, cela réussit quelquefois, mais devant ceux qui savent raisonner, on risque fort de passer pour un sot.

Je disais textuellement ceci dans ma lettre : « Je ne tiens nullement à être scribe ni ici (à Paris), ni là-bas. Je servirai mon pays de ma plume et de ma parole, mais en restant toujours absolument maître de ma personne et nullement sous la dépendance de qui que ce soit. » Voilà qui est clair, qui ne prête à aucune équivoque. Puisque vous possédez si mal le français que vous n'avez pu saisir le vrai sens de la phrase qui contenait le mot « machine », que n'avez-vous consulté le dictionnaire de Littré ? Ce livre vous aurait appris que le mot *machine* a vingt-deux acceptions en français, tant au propre qu'au figuré. Je cueille, pour votre édification, cette seule petite [28] phrase de M<sup>me</sup> de Sévigné citée par Littré : « L'amie (M<sup>me</sup> de Maintenon) de mon amie est la machine qui conduit tout. » Elle a été tirée d'une lettre que l'inimitable épistolière écrivait en juillet 1680. Or, lisez Michelet, et vous verrez quelle machine terrible était déjà M<sup>me</sup> de Maintenon, en 1680, cinq ans avant la révocation de l'édit de Nantes.

Si vous aviez consulté votre Littré, au lieu d'agir comme un ours qui veut faire des grâces, comme un Béotien, vous vous seriez abstenu de me comparer à un instrument de destruction comme l'est le canon Krupp ou comme l'était la catapulte. Voyez-vous, Monsieur, l'antiquité a bien vieilli de nos jours. Il est même passé de mode d'en rabâcher les oreilles aux

ignorants. En toutes choses, les anciens nous étaient inférieurs. Du reste, les républiques démocratiques de nos jours ne ressemblent que de fort loin aux républiques oligarchiques d'autrefois. Pour toutes ces raisons, et encore qu'elle me soit connue, amie même, à l'antiquité, je préfère les temps modernes, qui sont plus instructifs.

J'ai été froissé d'être assimilé à une machine de guerre, dans le sens absolu où vous prenez la chose. Je n'ignore point qu'au figuré, et dans les bonnes acceptions du terme, dans certains cas, un homme politique peut être considéré comme une machine. Dans ce sens, l'expression constitue un idiotisme charmant ou vigoureux, selon le cas.

Le mot machine revient souvent dans Michelet, [29] sous vingt aspects, avec vingt sens différents. Quand il parle de l'administration française sous Louis XIV, l'Historien dit ceci : « On voit même que, de temps en temps, il y a des parties de la machine qui ne vont plus ; ou si elles vont, c'est qu'elles sont poussées et que quelqu'un travaille à leur place. Le grand machinateur Colbert, à chaque instant, se fait machine et roue. »

Puisqu'un chien regarde un évêque, comme le répétait souvent Musset, et s'il est permis de comparer les grandes choses aux petites, pardonnez-moi mes comparaisons, compère, et retenez ceci : Le jésuite est une machine. La règle de la .Compagnie est dure : obéir comme un cadavre. *Perindè ac cadaver*. Donc, le jésuite est une machine. Mais quelle ? Une machine supérieurement organisée, disciplinée, qui mena des foules d'hommes, qui transforma et remua le monde. Voyez plutôt : Sublet des Noyers aida Richelieu dans sa grande œuvre ; Annat, Ferrier, La Chaise, Tellier menèrent Louis XIV ; Bourdaloue vit se presser autour de sa chaire toutes les étoiles qui recevaient leur lumière des rayons du Roi-Soleil ; Nithard gouverna l'Espagne à la mort de Philippe IV ; Porée fut le maître de Voltaire, lequel est un des pères de la Révolution française ;

Huc vit la Chine et la fit voir ; Charlevoix est un maître écrivain qu'il faut consulter quand on Veut bien parler des Antilles ; La Valette fit faillite à la Martinique ; Pérusseau chapitrait Louis XV ; d'Aubanton terrifiait Philippe V d'Espagne ; François Xavier a été surnommé [30] l'apôtre des Indes. D'autres jésuites colonisèrent le Paraguay et l'énervèrent pour plus d'un siècle. Pombal chassa la compagnie du Portugal, cela tua le Grand Marquis ; Choiseul la chasse de France, par la Dubarry, ils firent chasser Choiseul du ministère. Les papes ont toujours eu peur du général des jésuites. Il y a machine et machine, Monsieur, et la langue française est singulièrement souple. Qui ne l'apprend que dans les grammaires, ne la possède qu'à demi ; qui ne l'écrit que d'après les manuels lexiques, les vocabulaires, n'est qu'un ignare.

On peut ne pas se connaître en idiotismes quand on détrousse légalement ou illégalement les bons paysans qui habitent sur les coteaux tout embaumés par le sucrin et les papayers que la Gosseline arrose, mais vos complices de Paris sont d'une balourdise vraiment sans seconde, lorsqu'ils montrent qu'ils les connaissent si mal, puisqu'ils ont stupidement reproduit vos critiques qu'on eût pardonné à peine à un calicot.

Si vous le voulez, Monsieur, nous élargirons un peu la question. Elisée Reclus, faisant allusion à la Convention, monstre convoquée à Philadelphie par le président Johnson, en août 1866, convention qui devait voter un programme favorable à la politique du remplaçant de Lincoln, s'exprime ainsi : « Les républicains y seraient admis comme les démocrates, les hommes du Sud comme les hommes du Nord. Avec une pareille machiné de guerre, il (Johnson) espérait être invincible. » [31] *Annuaire des Deux Mondes*, 1866-1867, page 596.

La Convention s'étant réunie, se mit lestement à l'œuvre. En trois jours, tout fut fini.

La Convention avait formulé son programme. « Trois jours avaient suffi à cette cohue disparate pour se mettre d'accord sur toutes les grandes questions qui agitaient le pays. » Reclus, p. 609, *in eodem loco citato*.

Hein ! voilà une machine intelligente ! Tâchez donc, indisciplinables et surprenants libéraux, de vous concerter ainsi qu'ont su le faire les démocrates des États-Unis. À l'avenir, tachez d'emprunter aux anciens partisans de Jefferson Davis, de Stonewall Jackson et de Lee, auxquels vous ressemblez... en petit, l'ensemble, l'amour du travail, la résignation et l'esprit de repentance dont ils ont su faire montre depuis l'avortement de leur criminelle tentative de sécession. Ce sera tout bénéfique pour la jeune Haïti.

À Jacmel, sous les boulets de l'armée assiégeante, vous vous disputiez entre vous ainsi que se disputaient les Byzantins sujets de Constantin Dracosès sous les boulets de Mahomet II. Pomié s'illustre par son « *À Dieu vat !* » qui restera fameux. En sa proclamation du 13 août, Barjon criait : *Vive Dieu ! et veillons nos lauriers ! C'est pharamineux !*

Le premier trouvait Bruno mou et hâbleur ; Barjon, qui porte si bien son nom <sup>11</sup>, ne pouvait [32] s'entendre avec Thoby et refusait de donner plus d'une demi-piastre au commodore Pomié. D'où colère. Celui-ci, grand homme de mer, s'il en fut, aurait été. si heureux s'il avait voulu consentir à couler des jours paisibles à Corydon ou à Gonaïves, au milieu de sa famille ; s'il avait voulu se contenter d'exploiter ses salines, de mener par le golfe de la Gonâve son beau petit navire dont il eût été l'amiral incontesté ?

Que vous êtes gamins, mes frères, et combien vous me feriez rire si, à chaque instant, vous ne mettiez tout en question,

---

<sup>11</sup> En patois haïtien, *Barjon* signifie *petit requin*.

en plaisantant avec les intérêts les plus sacrés de ma patrie et de ma race !

Apprenez d'abord la langue, journaliste improvisé ; lorsque vous en posséderez toutes les finesses, vous étudierez les sciences politiques et sociales, si toutefois le temps vous en reste.

---

J'ai soutenu que le talent diplomatique du personnage énigmatique dont vous avez interrompu la carrière par votre belle indiscretion, était tout à la surface. J'en puis parler à mon aise : je suis du bâtiment. Mais vous, de quel droit vous mêlez-vous de ces choses ? Quand on veut infirmer un jugement prononcé par quelqu'un dont tout le monde connaît le nom, au moins doit-on commencer par décliner le sien ? D'où sortez-vous ? Pourquoi n'avez-vous pas signé, encore que vous tinssiez un fusil à la main, encore que [33] vous vinssiez de lire mes pensées sur les anonymes. Est-ce que, par hasard, vous uniriez la force du lion à la prudence du serpent ? Craigniez-vous d'être ridiculisé ?...

J'ai soutenu aussi qu'il n'était pas grand cleric en matière de finances. Est-ce ma faute à moi, s'il l'a avoué par lettres à Ethéart et si, celui-ci, encore qu'il n'en eût pas le droit, a publié ces lettres dans un livre intitulé : *Le gouvernement du général Boisrond Canal. La France et l'Emprunt de 1875 ?...*

Est-ce ma faute aussi si ce fonctionnaire, connaissant mal son pays et son époque, s'en est laissé conter et imposer par de fallacieux conseillers qu'il doit bien mésestimer aujourd'hui ?...

Ce que je pensais de MM. François Manigat, Légitime et Guillaume Manigat, je le pense encore. Je puis me tromper sur

leur compte car nul n'est infallible, mais ce que je pense, je le dis, en ayant le droit, et le signe.

Les ennemis de l'un d'eux ont autrefois fait circuler le bruit que M. Jules Ferry, président du Conseil et ministre des Affaires étrangères en France, verrait d'un œil peu favorable sa nomination par le gouvernement haïtien au poste de Paris. On donnait pour prétexte à cela que celui dont je veux parler aurait assisté à des réunions publiques pendant la Commune. Cette assertion était dénuée de fondement. La raison, si tant est qu'elle ait été présentée, ce dont je doute, eût été mauvaise. M. Ferry vient [34] de nommer représentant de la France en Égypte, M. Camille Barrère, qui fut condamné pour avoir pris part aux actes de la Commune.

M. Roques de Filhol, ancien déporté à Nouméa pour faits perpétrés par lui sous la Commune, est actuellement député d'un des collèges suburbains de Paris et, par conséquent, collègue de M. Ferry. Un M. Andrieux, qui vient de mourir consul de France à Jersey, lorsqu'il fut nommé à ce poste, n'avait d'autres titres que ceux d'ancien communard et d'amnistié frais débarqué de la Nouvelle-Calédonie.

Je rappelle ces faits uniquement pour satisfaire à l'irrésistible passion que j'ai de courir sus aux erreurs et aux préjugés où que je les découvre.

Quant à Henri Piquant, il est mort. Il est tombé victime de la rancune de ceux à qui il avait fait grâce en 1879, et qu'il aurait pu faire écharper alors s'il l'avait voulu. Ils l'ont tué, vos complices de Miragoâne. Leurs balles le cherchaient partout. Lui, dédaigneux et vaillant, sachant qu'il était visé spécialement par des tireurs embusqués, il allait au-devant d'elles.

C'était un noble cœur, un grand cerveau, un grand caractère. Il faisait l'orgueil et l'espérance des siens qu'il n'avait jamais reniés. Haïssant tout ce qui est noble, haut, héroïque,

magnanime, les prétendus libéraux l'avaient en exécration particulière : donc ils l'ont tué.

À Paris, il eût été l'homme de la situation. J'ai vécu pendant près de sept mois à ses côtés, en 1882. Nous nous en allions par les rues, bras [35] dessus bras dessous, ainsi que deux frères. On s'arrêtait, sur son passage, pour admirer sa beauté mâle, sa noble prestance. J'étais orgueilleux de lui, ravi d'être dans son ombre. Dans tous les salons où je le présentais, on s'extasiait sur sa tenue absolument correcte, sur ses manières polies, élégantes et distinguées.

Ambassadeur, il n'eût pas été un commis, un représentant de maison de commerce, ne pouvant lever la main sans un geste de son patron. Il eût compris qu'il ne fait pas partie du rôle officiel d'un ministre de publier des télégrammes annonçant seulement comme probable le succès des troupes de son gouvernement sur un parti d'insurgés. Il eût su montrer de l'initiative, de l'entregent, du flair. Il aurait su agir, parce qu'il professait que, quand on est pantin, on ne représente pas un peuple.

D'un tact parfait et d'un goût exquis en toutes choses, il tournait un compliment comme pas un. Il charmait, dominait, conquérait tout le monde. Adroit autant que discret, patriote autant que généreux et fier, il était d'une souplesse, d'une finesse d'esprit vraiment admirables.

Il avait le sens, l'intuition des choses. Ce qu'il ne savait pas, il le devinait. Et il savait tant de choses 1

Nous avons passé de longues heures ensemble, des après-midi pleines à fouiller toutes les questions militaires, diplomatiques ou financières qui se rapportaient à l'avenir d'Haïti, [36] Nous devisions complaisamment sur les secrets mécanismes des budgets français et anglais, et il m'expliquait, par le menu, le budget haïtien.



Il se passionnait pour nôtre histoire nationale, et notre littérature, il la goûtait avec délices. Il pleurait quand je lui disais les exquises poésies d'Oswald Durand, si vraiment haïtiennes, tant originales d'allure. Sa confiance en son pays, son amour de sa race n'étaient égalées que par la vénération qu'il professait pour leur plus éminent représentant vivant qu'il brûlait de servir encore, et par le culte pieux qu'il gardait à la mémoire de nos aïeux.

Piquant a été frappé au champ d'honneur un mois après que vous autres, à Jacmel, vous aviez traîtreusement assassiné Miaille Jean-Jacques, Aristide Désiré, Milien Jean-Jacques et Vériquain, qui tous quatre m'aimaient aussi de vive affection.

Je suis de Morne-à-Tuf comme ils en étaient et comme en sont ceux-ci : Mentor Victor, Plaisil Roc, Ricqlès Fortuné, Prudent, Bouchette Lamarre et cent autres qui, chaque jour, exposaient vaillamment leur poitrine aux balles de prétendus braves, lesquels, pour donner un témoignage d'intrépidité farouche, se cachaient obstinément derrière les remparts de Miragoâne, de Jérémie et de Jacmel.

J'ai joué sur les genoux de Désiré, qui était presque mon parent, et je connaissais Vériquain depuis mon enfance.

Les deux Jean-Jacques, amis intimes de mes [37] cousins morts, reportaient sur moi toute l'amitié fraternelle qu'ils avaient eue pour eux ; leur père, le général Milien Jean-Jacques, compagnon d'armes de mon père, entre 1832 et 1843, alors qu'ils servaient dans le même régiment, me serrait sur son cœur quand j'allais lui faire visite en son cottage des hauteurs de Bizoton, en son *Paradis* tout empli de plantes rares, tout parfumé de roses.

Qu'est-ce que les libéraux m'ont fait ? demandiez-vous, indiscret Jacmélien, vous le savez, maintenant. Pour asservir ma patrie, pour la ruiner au profit des Jamaïcains, pour la livrer

pieds et poings liés aux usuriers à qui ils empruntaient de l'argent à 500 pour 100, ils assassinaient froidement, à coup sûr, les meilleurs de mes amis.

Il n'est pas nécessaire de se décerner à soi-même, et gratuitement, le brevet de *civilisé* (?), pour savoir pleurer ses morts. Ce ne sont pas les seuls prétendus libéraux qui ont le monopole des larmes. S'ils font entendre des gémissements et des lamentations sur la place publique, s'ils veulent que tout le monde partage leurs tristesses et leurs deuils, s'ils vont partout, contant leurs angoisses et leurs douleurs, dont ils sont les seuls responsables, puisque ce sont : eux qui commencent toujours les premiers, nous, les nationaux, nous savons pleurer aussi, mais nous sanglotons chez nous, pour que personne ne nous voie faiblir. Prenez garde, mes mignons, vous commencez à laisser la patience des plus [38] patients ! Vous abusez vraiment trop de la magnanimité des plus sentimentaux.

---

Oui, j'ai avancé, et je maintiens qu'un parti politique qui monte au pouvoir et y veut rester, doit avoir ses hommes à lui partout, et surtout dans les postes supérieurs de l'Administration.

Eh bien, qu'y a-t-il là d'étonnant ? C'est ainsi qu'on agit en tout pays sérieux, aux États-Unis, en France, en Angleterre. J'ai déjà longuement expliqué tout cela dans : *La République d'Haïti et ses visiteurs*. Relisez-y le chapitre intitulé : *En Haïti comme ailleurs*.

Après 1879, on avait négligé d'épurer toutes les branches de l'Administration. Qu'est-il arrivé ? Pendant le cours des insurrections de l'année dernière, on a vu les fonctionnaires quitter les bureaux dans lesquels ils étaient employés, et courir s'armer dans l'intention de renverser le gouvernement. On a vu

ceux qui drainaient l'argent du pays, insulter à la misère des fidèles et des patriotes dont les parents combattaient devant Miragoâne ; on a vu d'anciens Haïtiens qui, dans le pays même, se sont naturalisés étrangers et qui, spectacle scandaleux ! y vivent encore et se gorgent de la sueur de ceux qu'ils ont reniés, on les a vus édifier de nouvelles fortunes ; on a vu les commis des ministères qui se faisaient traîtres, en envoyant des renseignements aux insurgés et aux renégats, leurs complices, à l'étranger.

[39]

Le haut personnel gouvernemental s'es trouvé paralysé par les bureaux.

Et alors on a constaté que, quoique je fusse en France depuis sept ans, je savais ce qui se passait en Haïti aussi bien que quiconque.

Maintenant, Jacmélien, savez-vous ce que c'est qu'un appareil gouvernemental ? Non peut-être. Eh bien, voilà ce que c'est : Un part politique intelligent, bien organisé, doit avoir ses ambassadeurs, ses ministres, ses financiers, ses journalistes, ses orateurs, ses historiens, ses poètes, ses musiciens, ses chansonniers, ses femmes instruites et élégantes, enfin tout ce qu'il faut pour instruire, captiver, attirer, retenir et menacer. Quant à l'armée, elle est au pays, au gouvernement. La discipline n'a rien à voir avec la liberté. L'armée n'a pas et ne doit pas avoir d'opinion politique. C'est encore une de vos faiblesses, politiciens corrupteurs, que de vous adresser à ses chefs pour essayer de les porter à trahir leur devoir. Vous les mettez en colère contre vous, car vous les insultez.

Vos journalistes faisaient rire. Ils manquaient de flamme ; ils étaient ignorants et puérils. Ils ne savaient pas argumenter. Ils publiaient des rapsodies et y intercalaient des chansonnettes de café-concert au lieu de parler en politiques. Ils ne signaient

pas leurs écrits parce qu'ils avaient encore moins de titres que de convictions. Ils ne pouvaient agir sur l'opinion.

Lesconflaire donnait dans le burlesque ; les [40] rimes du petit-fils de Philizaire Larraque, si pauvres qu'on était tenté de leur faire l'aumône, avaient triste mine.

De l'autre côté, on voyait des diplomates imberbes, mais pourtant très instruits, très chatouilleux de l'honneur national, des ministres qui dépassaient à peine l'âge constitutionnel. Les uns et les autres ont forcé au respect, ont rempli admirablement leur devoir. Et tout en haut, il y avait un financier, un orateur, un diplomate, un poète en prose, un charmeur des foules, une tête enfin, une grosse tête. Où était votre tête ? Vous en aviez plusieurs. Elles étaient toutes petites comme des cayemittes sauvages, et vides comme des calebasses sèches. Elles manquaient de décision, d'esprit de suite et de vigueur. Et puis, vous n'aviez pas un programme économique court et précis, en une seule phrase : « La terre au paysan. »

De là votre isolement, votre écrasement.

Méditez et discutez, compères, cela vous donnera de la pulpe cérébrale. Je vous répète ici ce que je vous disais, à vous tous, en 1882 : « Ne touchez plus au fer qui donne la mort <sup>12</sup>. »

C'était bon autrefois, alors que nous avions des chefs qui, jusqu'à un certain point, eussent mérité les reproches et les injures de ce filandreux Caminero. Aujourd'hui que nous sommes émancipés, nous voulons bien être conquis par la discussion, mais nous avons horreur d'argumenter [41] à coups de fusil. Prenez votre plume, mais laissez dormir le canon.

---

---

<sup>12</sup> *République d'Haïti et ses visiteurs*, page 496.

Et maintenant, éminent cacographe, châtelain de Nectoux, Talavigne, Ménessier, Pavillon et autres lieux, je vais vous raconter comment j'ai été amené à écrire la lettre et l'article qui vous passèrent sous les yeux — car vous êtes curieux — au mois d'août de l'année dernière.

Le 6 juillet, le journal *Paris* publiait ceci :

Nous recevons la lettre suivante :

### QUESTIONS HAÏTIENNES

Paris, 5 juillet 1883.

Monsieur,

Permettez-moi de répondre quelques mots à un article qui a été publié dans la *France*, ces jours-ci, sur la question haïtienne, et qui fourmille d'erreurs historiques et géographiques.

On a insinué que le droit était pour ceux qui, le 27 mars dernier, avaient surpris la petite ville de Miragoâne et s'en étaient emparés sans coup férir. C'est là une erreur et voici qui le démontre : le général Salomon a été élu président de la République haïtienne par la Chambre et le Sénat réunis en Assemblée nationale. Le mandat présidentiel lui est confié pour sept ans. La Chambre et le Sénat se réunissent en ce moment à la capitale, et la Constitution de 1879, qui n'est nullement calquée sur la Constitution fédérale des États-Unis, mais qui ressemble bien plutôt aux lois constitutionnelles françaises de 1875, est en pleine vigueur dans toute l'étendue de la République, excepté sur les territoires des deux arrondissements de la [42] Grande-Anse et de Nippes, lesquels sont déclarés en

état de siège parce qu'y sont situées les villes de Miragoâne et de Jérémie, occupées en ce moment par les insurgés.

D'aucuns répètent que M. Salomon est imbu de préjugés de couleur et qu'il nourrit des rancunes contre les mulâtres d'Haïti. Rien n'est plus faux.

Dans un discours qu'il a prononcé à Port-au-Prince, le 29 avril de cette année, il a fait justice de toutes ces calomnieuses et sottises imputations. Il a insisté sur ce fait que sa femme était une blanche, une Parisienne, et que, s'il avait eu des enfants d'elle, ceux-ci seraient des mulâtres ; il a montré combien sa conduite avait été magnanime envers tous ceux qui, pendant vingt ans, l'avaient tenu éloigné du sol natal, qui avaient fait fusiller ses parents et qui l'avaient injurié alors qu'il était pauvre, seul, abandonné sur la terre d'exil. Il aurait pu ajouter que son ministre de l'intérieur, M. Ovide Comeau, était un mulâtre ; que le représentant d'Haïti à Washington, M. Preston, était un homme de couleur aussi blanc de peau qu'un Belge ; il aurait pu faire observer que tel était aussi le cas de M. Charles Villevalaix, le ministre résident d'Haïti à Paris et à Londres ; que tel était le cas de M. Thomas Madiou, l'intérimaire du ministère de la guerre, lequel est titulaire des portefeuilles de la justice et des cultes. Nombre d'officiers, commandant les divisions administratives de la République, sont des mulâtres, entre autres le général Fontange-Chevalier <sup>13</sup>, qui est à la tête de l'arrondissement [43] de Cayes, où il déploie un zèle très louable au service du chef constitutionnel.

---

<sup>13</sup> Les noirs forment en Haïti la très grande majorité de la population, car sur environ un million d'habitants on ne compte guère plus de cinquante mille mulâtres. (*Le Propagateur*, journal de la Martinique, 1883.)

« Les mulâtres forment à peine le dixième de la population ; loin d'être exclus des emplois publics, ils sont appelés à partager une bonne partie des fonctions publiques. Des cinq secrétaires d'État du Président Salomon, deux sont mulâtres, sa femme est une blanche. » (*Le New-York Herald* du 14 avril 1884.)

D'ailleurs, ainsi que M. Schœlcher l'avait déjà prouvé et ainsi qu'il est rapporté dans mon livre intitulé : *la République d'Haïti et ses visiteurs*, les noirs n'ont jamais eu de préjugés de couleur ; au contraire, ce sont eux qui en ont toujours souffert.

M. Salomon a si peu pillé le Trésor, ainsi qu'on l'en accuse, que c'est grâce à son administration que les capitaux français commencent à pénétrer en Haïti, cela depuis qu'il y a fondé une Banque nationale, laquelle fait toutes les opérations de trésorerie de la République.

Les échanges de cette « île merveilleuse », — qui d'ailleurs « ne produit plus de sucré, » — ces échanges s'annonçaient brillants pour cette année, et ce sont les insurgés de Miragoâne, dont le premier soin a été de déclarer par décret dit révolutionnaire (?), que les impôts étaient abolis, ce sont eux qui paralysent, pour l'instant, les affaires commerciales de tous les ports d'Haïti <sup>14</sup>.

Ces « honnêtes gens » n'ont aucun respect de lois qu'ils croient au-dessous d'eux. Ils savent que le Sénat et la Chambre sont les principaux gardiens de la Constitution ; ils n'ignorent point que ces deux Chambres ont seules le droit d'agir au nom de la Constitution ; ils savent que c'est au Parlement haïtien qu'appartient le devoir de régler les libertés nécessaires au peuple haïtien, dont il est le mandataire formel, et pourtant, méprisant les amnisties présidentielles, ils ont mieux aimé livrer leur patrie, qu'ils disent tant aimer, à toutes les chances, à [44] tous les dangers, à toutes les tristesses, à toutes les horreurs, à toutes les désolations de la guerre civile. . Les véritables libéraux sont ceux qui respectent la loi, qui n'ont d'autres armes que l'article de journal, le livre, la parole, le bulletin de

---

<sup>14</sup> En abolissant les droits à l'exportation, les insurgés de Miragoâne comptaient décider en faveur de leur cause les commerçants haïtiens et étrangers, qui font le trafic d'exportation du café, du coton, du cacao, du campêche, etc. Singuliers financiers et bizarres économistes.

vote, et qui, dans aucune circonstance, ne veulent livrer leur pays à la guerre intestine, à l'anarchie.

Les insurgés n'occupent que le littoral de la ville de Jérémie et un quartier de la ville de Miragoâne. Le gouvernement est si peu avide de leur sang, si plein de mansuétude, qu'il voudrait les porter à se rendre par la famine plutôt que d'ordonner un assaut dans lequel nulle vie ne serait épargnée.

De toutes parts, de nombreuses adresses sont couvertes des signatures des Haïtiens les plus marquants et les plus honorables, et elles sont envoyées au président d'Haïti pour l'assurer de la confiance de la nation ; les commerçants étrangers ont mis spontanément un million à la disposition du gouvernement, et ils ont fait remettre au président la plus flatteuse de ces adresses <sup>15</sup>.

On a soutenu que, depuis 1804, il y avait eu soixante-dix révolutions en Haïti. Cette assertion est tellement ridicule qu'elle en est puérile ou sénile. Au fond, il n'y en a jamais eu qu'une seule : c'est celle que Salomon vient [45] d'opérer en Février de cette année en faisant rendre une loi agraire aux termes de laquelle les propriétés de l'État seront morcelées de manière que chaque paysan puisse devenir propriétaire foncier.

---

<sup>15</sup> Les adresses venaient de Saint-Marc, du Môle Saint-Nicolas, du Cap, de Milot, de Port-de-Paix, de Marigot, de Baint, de Saint-Louis du Nord, de l'Arcahaie, des Caves, de la Plaine-du-Nord, du Quartier-Morin, de Fort-Liberté, de Limonade, de Gros-Morne, de Port-au-Prince, de Pétionville, de la Croix-des-Bouquet ?, de la Grande-Saline et furent publiées dans le *Moniteur* avant le 18 mai, avant l'insurrection de Jérémie. L'adresa du commerce étranger, en date du 18 mai, fut publiée sur le *Moniteur* du 24 mai. Les autres communes de la République firent parvenir leurs adresses à la capitale en mai et en juin. Elles furent toutes publiées dans le *Moniteur* avant le 23 juillet. Jacmel aurait dû comprendre la portée de cet immense mouvement de l'opinion, et se garder de la folie d'imiter Jérémie.



Des chefs d'État haïtiens, dont il est parlé de façon fort inexacte, Pétion resta onze ans au pouvoir comme président et comme dictateur ; Christophe, pendant treize ans, et Boyer pendant vingt-cinq ans.

Eh France, depuis Louis XV, aucun chef n'a exercé la suprême magistrature pendant vingt-cinq ans.

Faustin Soulouque, président en 1847, empereur en 1849, abdiqua en 1859 ; Geffrard, sur le compte duquel on est fort mal renseigné en Europe, fut président pendant huit ans, et Nissage Saget est resté à la présidence pendant le terme quadriennal que la Constitution lui avait assigné.

Le général Salomon fera son septennat. De même que M. Salomon, tous les ministres qui sont actuellement aux affaires sont animés des meilleures intentions envers la France, et ils songeaient à resserrer les liens qui les rattachent au pays où tous ont vécu et où plusieurs ont étudié, quand ils ont été traversés dans leurs projets pacifiques et civilisateurs.

Un mot pour finir : La maison d'arrêt de Port-au-Prince ne peut pas contenir douze cents prisonniers, les empilât-on les uns sur les autres. Quelques suspects politiques ont été mis en état d'arrestation, mais ils seront tous relaxés dès que l'insurrection aura mis bas les armes, c'est-à-dire sous peu.

Toutes ces nouvelles, je les donne d'après les lettres et les journaux que j'ai directement reçus de Port-au-Prince et du Cap-Haïtien, aussi bien que d'après les documents imprimés qui m'ont été envoyés je ne sais d'où et par qui, mais qui portent tous le timbre de la Jamaïque. Tous ceux en France qui aiment leur pays et qui s'intéressent [46] à l'avenir d'Haïti et de la race noire doivent désirer qu'aucune guerre civile ne déchire à nouveau ce jeune peuple qui fait tant d'efforts pour mériter l'estime, la sympathie et le respect des vieilles nations où elle envoie ses fils puiser l'esprit de tolérance, le respect de la

volonté nationale et de la loi, la patience, l'amour des siens poussé jusqu'à l'abnégation, au sacrifice, et les lumières politiques qu'ils devront mettre plus tard au service de la patrie.

D<sup>r</sup> LOUIS-JOSEPH JANVIER.  
Diplômé de l'Ecole des sciences politiques.

Vous conviendrez, monsieur le Jacmélien, que cet article n'a rien de violent, rien de cassant dans son allure. J'y donnais des renseignements plutôt que je ne faisais de la polémique. Je ne menaçais personne, ce n'est pas dans ma nature, ni dans mes habitudes. Je riposte toujours, mais n'attaque jamais.

Mais voilà que le 10 juillet m'arrive la lettre suivante :

Monsieur,

« Vous avez été envoyé en Europe par les libéraux et vous trahissez leur cause pour servir celle de gens dont vous serez jaloué, haï, méconnu, parce que vous êtes moins ignorant qu'eux.

Vous feriez mieux d'être avec nous. Vous savez d'ailleurs, qu'en Haïti, le poison, la fusillade et l'exil savent tuer dans l'œuf bien des ambitions trop précoces.

À bon entendeur, salut. »

[47]

Et pas l'ombre d'une signature.

L'enveloppe portait le timbre de Paris.

Le 12, seconde lettre anonyme. Mon article avait causé, paraît-il, un tapage infernal dans les cénacles où burgraves, gachaches et béjaunes mangeaient ma viande !...

J'appris qu'un haut fonctionnaire m'avait traité d'intrigant ; qu'on m'avait trouvé imprudent d'oser défendre nettement M. Salomon et son gouvernement.

On soutenait surtout que je devais me taire sur les questions de préjugé de couleur ; que je devais ne pas parler de politique ; que je ferais mieux de penser à ma future clientèle médicale plutôt qu'à toute autre chose.

Enfin, plus hardi que tout autre, un individu à qui je n'avais jamais parlé qu'une fois, « le gentilhomme aux yeux de chouette », osa m'envoyer donner des conseils qui ressemblaient à des ordres. Ce fut alors que, saisissant mon tonnerre, le 14 juillet au matin, j'écrivis mon article : *Intimidateurs et libéraux*, ainsi que la lettre qui en demandait l'insertion dans un journal de Port-au-Prince.

L'article et la lettre sont maintenant connus de tous, puisque vous vous êtes permis de les publier, mais, sous le même couvert qu'eux, il se trouvait un autre écrit que vous vous êtes bien gardé de rendre public : ma réponse à Sylvio, à ce bon Sylvio qui, fort candidement, me reprochait les explosions de mon courroux contre les dénigreur d'Haïti. Cet article : *les Anonymes*, [48] est si cinglant, si dur pour ceux qui ne veulent pas se taire mais qui ont peur des responsabilités que, si vous l'aviez publié, vos complices, les futurs ignorantistes, eussent peut-être reculé, après l'avoir lu, devant l'action ignominieuse qu'ils ont commise lorsqu'ils m'ont diffamé sans signer leurs diffamations. J'en avais gardé copie. Je trouve opportun de ne le laisser point ignoré. Il est aussi du 14 juillet. Le voici :

## LES ANONYMES

Les coups droits et signés sont les meilleurs. Pourtant, on peut à l'allégorie opposer les axiomes.

---

C'est une belle chose que le sentimentalisme, mais en poésie et en musique ; en politique, c'est chose déplorable et enfantine.

---

À la berquinade, je préfère encore la pasquinade. Celle-ci peut être insolente, mais combien ennuyeuse et puérile est celle-là..

---

Les renégats n'ont pas de frères. Lorsque le chien favori de là maison devient enragé, on le tue.

---

Le patriotisme est une grande et noble chose avec laquelle nul n'a le droit de plaisanter. Une haine nationale est une belle chose, très utile souvent. C'est un des côtés de l'amour de la patrie.

---

[49]

On reconnaît le véritable citoyen et le parfait patriote en ce qu'ils se sentent blessés quand la patrie est atteinte dans son honneur.

---

Ne sont à plaindre que ceux qui ne se croient pas insultés quand l'être collectif dont ils font partie est vilipendé.

---

Le fils qui pardonne à l'insulteur de sa mère, mérite le mépris de l'insulteur et le mépris de ses frères.

---

À de certains moments, qui pardonne trahit.

---

La France et l'Allemagne sont deux grands peuples. Us sont à la tête de la civilisation. Ils ne s'aiment point. Tout homme loyal et bien renseigné en conviendra.

---

Si tant est que la haine soit ignoble, elle est moins vile et moins ignoble que la tiédeur patriotique ; c'est un état cérébral moins négatif que la simplesse d'esprit ; en tout cas, c'est chose humaine, sentiment de maie.

---

La première des religions et la plus haute des philosophies, c'est la furieuse amour de la patrie. La sagesse antique et la mansuétude chrétienne, d'ailleurs tant sujettes à caution, font hausser les épaules à ceux pour lesquels l'histoire est une vieille amie.

---

Si tu aimes bien ton frère, tu haïras ses ennemis.

---

[50]

Quand on a des tigres et des serpents devant soi, on ne pense pas aux puces qu'on a sur soi.

---

Occupé que je suis à défendre ma patrie et ma race contre leurs calomniateurs, je n'ai nullement le temps et dédaigne d'avoir des ennemis personnels. Ceux de la nation me suffisent.

---

Les anonymes ? Qui peut les aimer ou les haïr. Ils sont masqués. Ils frappent dans l'ombre ; ils sont inconnus ; ce sont des morts vivants.

---

Pendant que, abandonné à moi-même, isolé alors, j'allais, sous les ricanements des sceptiques et des prétendus habiles, plaidant votre cause à tous sans exception devant les vieilles nations, vous, vous me frappiez par derrière. C'est lâche et bête !...

---

Tous ceux qui m'ont approché savent que j'ai le mensonge et l'hypocrisie en horreur, et qu'en tout ce que je fais j'agis toujours avec la plus parfaite franchise, la plus sincère loyauté, avec une netteté presque brutale.

Vos coreligionnaires ont fait un renvoi, en reproduisant cette phrase de mon article intitulé : *Intimidateurs et libéraux* : « Le patriote, c'est celui qui défend les lois de son pays ; le patriote, c'est celui qui ne récrimine jamais contre les décisions de la famille humaine qui lui a donné le jour, ou qui, s'il le fait, du moins ne le fait pas en vue de l'étranger et pour complaire aux rancunes [51] ou à la cupidité de celui-ci », et ce renvoi, au bas de la page, est ainsi conçu : « Comme c'est gracieux pour le public français. »

Même quand vous dénoncez vos compatriotes à l'étranger, ce qui est antinational, trahison pure, toujours on voit chez

vous la même habitude d'équivoquer sur les mots afin de pouvoir commettre à loisir des impostures.

Tous les Français qui ont lu mes ouvrages ou qui m'ont entendu parler, soit en public, soit dans le privé, et beaucoup sont dans l'un ou dans l'autre cas, tous savent que je suis Français jusqu'au bout des ongles, par le cerveau et par le cœur, tout en restant Haïtien jusqu'à la moelle, par le cœur et le cerveau.

C'est même pour cela que, tout en ne voulant nullement asservir ni économiquement, ni politiquement la fille à la mère intellectuelle, je cherche tant à rapprocher ma patrie de son ancienne métropole, que je les renseigne tant l'une et l'autre sur tout ce qui se passe ou s'est passé entre elles.

Ce sont les Français même qui m'ont pétri le sensorium. Je suis né de leurs livres, selon la belle expression de Michelet. Je l'ai répété cent fois et partout.

En l'occurrence, il ne s'agissait nullement du public français, qui n'a pas de raison de nourrir de rancune contre Haïti, comme l'a affirmé le grand philosophe contemporain Pierre Lafitte, et qui n'en nourrit point ; il ne s'agissait pas non plus du gouvernement français : M. Burdel, le [52] ministre de France en Haïti, est tellement l'ami particulier de M. Salomon, président de la république haïtienne, que leurs ennemis communs, les prétendus libéraux haïtiens, ont, pour cela, injurié et fait diffamer M. Burdel, aussi bien en Haïti qu'en France, au parlement français et dans les journaux de Paris.

Dans ma phrase que vos amis ont citée, en la faisant suivre d'un commentaire malveillant, et en lui donnant un sens qu'elle n'avait pas et ne pouvait avoir, je visais l'Angleterre, que vos complices de la Jamaïque et leurs bailleurs de fonds, Anglais ou Antiléens pour la plupart, poussaient en Haïti.

Si, l'année dernière, c'était un ministère tory au lieu d'un ministère whig, un ministère partisan de la politique impériale

inaugurée par Disraeli au lieu d'un ministère partisan de la politique de non-intervention qui occupait le pouvoir en Angleterre, si surtout M. Gladstone n'était pas premier Ministre, vos amis qui étaient restés à la Jamaïque, et vous qui êtes si peu patriotes que, tous, vous réclamiez, à mains jointes, une intervention en faveur des révoltés haïtiens à Washington, à Londres et à Paris même, vos amis et vous, vous nous mettiez une intervention anglaise sur les bras <sup>16</sup>.

[53]

Ils ignoraient peut-être, — ils ignorent tant de choses ! — que quand les Anglais posent le pied quelque part, le plus souvent, ils ne le retirent plus. C'est un grand peuple que le peuple anglais. Je le sais. Je n'ignore pas non plus qu'il chante fièrement : *Règne Angleterre, règne sur les vagues* ; c'est pourquoi, tout en l'estimant beaucoup, je l'aime peu comme voisin.

---

<sup>16</sup> « Le parti politique qui, pour arriver au pouvoir, s'appuie sur l'intervention étrangère, manque à ses devoirs envers l'État. S'il arrive au pouvoir par ce moyen, il ne possède qu'un pouvoir précaire et n'exerce qu'une souveraineté incomplète : il est dans la condition du gouvernement qui appelle l'intervention étrangère contre la nation.

L'intervention devient permanente, l'anarchie en est la conséquence, et conduit promptement soit à la ruine de l'État, soit à son asservissement à une puissance étrangère. » (Albert Sorel et Funck-Brentano. — *Droit des Gens*).

Au point de vue du droit international, il faut distinguer le parti *politique national* du *parti politique*. La Pologne est morte au XVIII<sup>e</sup> siècle parce que, dans cet héroïque pays, il n'y avait que des *partis politiques*. Ces partis n'étaient pas des *partis politiques nationaux*, car ils s'appuyaient à chaque instant sur l'étranger, sur le Russe ou le Prussien. En Haïti, le parti *national* est un parti *politique national* ; le parti dit libéral est, actuellement surtout, un parti purement *politique* car du jour où il a demandé l'assistance de l'étranger, de l'Angleterre, il n'a plus été un parti *politique national*. Qui veut se convaincre de l'absolue véracité de ce que je dis ici n'a qu'à lire, dans le *Moniteur haïtien*, le récit des événements qui eurent lieu à Port-au-Prince les 22-23 septembre 1833, le récit de l'entrée du président Salomon à Jacmel, à la fin de l'insurrection, et surtout les curieuses révélations de l'insurgé Charles Desroches, mort à Miragoâne.



Je vous supplie d'observer, Monsieur, que, dans l'Inde, les Anglais foulent aussi bien le paria que le brahmine ; qu'ils fussent aussi bien les bégums que les radjahs qui leur désobéissent. En Égypte, le pacha et le fellah, l'Arabe et le Turc, le Copte, et le Circassien, et le Soudanais, ils les méprisent également, les exploitent tous.

Rappelez-vous, singuliers patriotes, vous qui jouez toujours avec l'indépendance de votre pays, [54] rappelez-vous Tippoo-Sahib et le roi d'Oude ; n'oubliez jamais ces noms : Clive, Hastings, Havelock, Wolseley, Seymour !

Il ne faut pas plaisanter avec les Anglais !

Et tenez, Monsieur « mon frère de l'autre côté », venez ça ; approchez votre oreille et recueillez ma confession : Vous savez que Saint-Léger Pierre-Jean-Louis est loin d'être un aigle ; qu'il ne ressemble en rien ni à Cincinnatus, ni à Fabius Maximus Cunctator ; qu'il n'est en somme qu'un *Bouqui* dans la main de ce *Petit malice* de Bruno ; eh bien ! j'aimerais mieux le saluer du titre de dictateur ; j'aimerais mieux dire à Canuet I<sup>er</sup> qui n'a rien de prestigieux : *Ave, Caesar* ; j'aimerais mieux savoir Barjon *Vive Dieu !* empereur et pape, plutôt que de voir tout autre drapeau que le bicolore flottant dans l'air limpide et bleu de Port-au-Prince.

Savez-vous pourquoi ? Parce que si je ne puis m'entendre ni avec ceux que j'ai nommés, ni même avec Ker-le-Grand, à qui pourtant j'ai serré la dextre, un soir, dans le jardin du Luxembourg, au moins, je m'en irais, à Panama ou ailleurs <sup>17</sup>, avec au cœur la consolante espérance qu'ils laisseront vivoter mes frères, tandis que, avec John Bull, le cockney, et avec Jonathan, le Yankee, hum !... on ne sait pas ce qui peut arriver. Ces gens ont la main dure. Le premier l'a prouvé en Nouvelle-

---

<sup>17</sup> *Mêm nân cilibo babo.*

Zélande et en cent endroits divers ; le second l'a prouvé dans les prairies du Far-West.

[55]

*Macac pas joué ac tig* <sup>18</sup>. Voilà du bon créole. Ce n'est pas celui que parlait Pautrizelle alors qu'il n'avait que six ans, mais c'est le vrai, c'est le contracté, c'est celui que je parlais aux temps où, sous le canon du fort Saint-Clair, je trempais mes jeunes muscles et nourrissais mes poumons d'iode et de brome tout en me battant dans l'eau salée avec les Gervais, les Bernard, les Moriette, tous mes camarades d'enfance.

Et puis encore : *Zé pas doué dansé nan calinda roche* <sup>19</sup>. Sur ces deux proverbes haïtiens si profonds, si pleins de sagesse en leur concision, je prends congé de vous, Monsieur et indiscret compatriote, et m'en vais faire un brin de causerie avec les futurs parangons de votre parti, avec ceux qui, après vous et d'après vous, m'ont calomnié dans l'ombre. C'est pourtant le dessus du panier, le gratin, la fine fleur, le bourgeon qui vient d'éclorre, mais, malgré toutes ces qualités qu'ils se veulent reconnaître et dont ils sont les seuls à s'apercevoir, ces gens-là n'osent jamais signer ce qu'ils écrivent. Que sera-ce donc quand ils seront vieux ?... Si l'anonymat n'existait pas, ces nobles timbaliers-Aliborons et Stentors ! — je crois que c'est la seule chose qu'ils auraient pu inventer.

Ils sont si maladroits, en leur apparente finesse, que vraiment c'est plaisir d'ouïr le concert de leurs voix discordantes, que de penser [56] aux mines qu'ils doivent faire quand ils ont écrit dix lignes sans être essoufflés !

J'ai pour eux mille affections. Ils me seront fort utiles dans l'avenir.

---

<sup>18</sup> Le singe ne doit pas jouer avec le tigre.

<sup>19</sup> Les œufs ne doivent pas danser là où dansent les pierres.

Avec la manie qu'ils ont de médire de moi, partout où ils passent, ils me font adorer.

Au plaisir de vous voir, Fleur du cabinet noir, étrange suzerain de Gast, de Tavet et de Nerette ; au plaisir de vous voir, car nous nous rencontrerons bien quelque jour, j'espère.

Si vous entendez dire que je dirige mes pas vers le Portail des Orangers, ne faites pas comme fit Labidou, lorsqu'il apprit que :

François Manigat flanqué  
De Parlanqué

allait définitivement entrer à Jacmel pour goûter un peu l'eau de la fontaine qu'a construite Moravia.

Labidou connaissait son Virgile... et son Machiavel. Brûlant d'imiter Galathé qui fuyait vers les saules avant que de se laisser voir — *et cupit ante videri* — Labidou le *Pudique* prit la fuite, non vers les pitons bleus, mais vers une boutique anglaise, afin de n'être point vu par son ancien condisciple du lycée de Versailles. Vous, vous resterez. Je viendrai seul.

J'adore les confitures d'anacardes et de jamboses. J'aime aussi me promener le long des rivières, pour humer le parfum qui monte des hortensias, des joncs, des cannas à fleurs rouges, [57] alors que les eaux vives, scintillant sous le baiser du soleil, font trembloter les feuilles sagitées des arums, celles peltées des parasols, celles tricolores ou chatoyantes des caladiums, des marentas, du maïs sauvage et de la canne de Madère.

Donc, nous irons nous promener sur les rives de la Gosse-line, et nous causerons gentiment. Je vous mettrai au courant de bien des choses. Vous êtes prévenu par la présente.

Monsieur et très indiscret compatriote, au plaisir de vous voir.



[58]

Les Antinationaux

## II. AUX VIRTUOSES DE L'ANONYMAT

---

[Retour à la table des matières](#)

C'est maintenant à vous que j'en ai, maîtres morosophes.

Je sais aujourd'hui pourquoi vous distilliez tant de venin sur mon humble personne.

Vous me vouliez mal de mort à cause de mes écrits publiés tant en Haïti qu'en France, d'avril à septembre 1883. Je vous gênais. Vous formiez le projet de m'empêcher de vous contredire. Vous vous vantiez de parvenir à ce beau résultat.

Mes articles, publiés sur plusieurs journaux de Paris dans le courant d'octobre, surtout celui des 6 et 21 de ce mois, paru dans la *République radicale* et formulant le programme économique et politique du gouvernement haïtien, avaient porté votre exaspération à son paroxysme.

Je le remets ici, car tous ceux publiés par un journal hebdomadaire et que, d'ailleurs, vous n'avez pas suffisamment désignés, né sont que de peu d'importance à côté de lui.

[59]

### ***LA QUESTION SOCIALE EN HAÏTI***

Les causes de l'insurrection qui désole en ce moment la république haïtienne sont bien plus économiques et sociales, qu'elles ne sont d'ordre purement politique ou constitutionnel.

Les paysans haïtiens ont toujours vécu dans un demi-ser-vage depuis que la nation a conquis son indépendance.

Le système agricole, institué par les colons de Saint-Do-mingue, consistait dans l'exploitation d'immenses plantations appelées *habitations*, véritables prisons sans murs, manufac-tures odieuses produisant pendant des siècles du tabac, du café, du sucre et consommant des esclaves.

Après la proclamation de l'indépendance, et de 1804 à 1807, la barbarie de ce système fut à peine atténuée, des considé-rations d'ordre primordial se rapportant à l'existence et à l'orga-nisation du nouvel État qu'on venait de fonder l'exigeant im-périeusement ainsi.

De 1807 à 1818, Pétion, premier président d'Haïti, morcela les terres dans l'Ouest et dans le Sud, et les distribua aux offi-ciers et à un petit nombre de soldats de l'armée républicaine. Christophe, roi d'une partie d'Haïti, n'imita cet exemple dans le Nord et dans l'Artibonite que vers 1819, une année avant sa mort.

En 1821, le président Boyer, successeur de Pétion et de Christophe, revint au système de la grande propriété foncière. Plus que jamais, les paysans furent étroitement parqués sur les habitations sucrières et cotonnières. Ils restèrent attachés à la glèbe, maintenus dans cet état dégradant par un code rural

qu'interprétait à sa guise une gendarmerie champêtre dont les inspections étaient des plus abusives et des plus vexatoires.

[60]

En 1843, le président Boyer fut chassé du pouvoir.

Dans le cours des deux années 1844 et 1846, les paysans demandaient, en toute propriété, pour les faire cultiver et fructifier, les terres de l'État que celui-ci laissait improductives ; en même temps, ils réclamaient l'instruction primaire pour leurs enfants.

Ces paysans, qu'on a appelés *piquets*, et dont les revendications étaient entièrement justes et bien fondées, furent massacrés ou dispersés par les troupes régulières que les gouvernants réactionnaires qui siégeaient à Port-au-Prince envoyèrent contre eux. Jusqu'à aujourd'hui, en Haïti et à l'étranger, des publicistes mal renseignés ou peu sincères continuent d'insulter à la mémoire de ces vaillants prolétaires <sup>20</sup>.

De 1843 à 1883, la situation continua d'être déplorable pour les paysans. Ils travaillaient sur des terres qui étaient détenues par de soi-disant propriétaires dont les droits étaient souvent contestables et quelquefois absolument problématiques, et qui, pourtant, s'emparaient audacieusement de la moitié et même des deux tiers de leurs récoltes. Seuls, avec les artisans, ils étaient soldats ; seuls, avec les artisans, ils payaient les impositions les plus lourdes et les plus injustes. On eût dit que, encore qu'ils constituassent le substratum de la nation, la nation les tenait pour des parias.

À partir de la présidence de Geffrard, la situation des artisans devint à peu près la même que celle dans laquelle vivaient les paysans.

---

<sup>20</sup> Je les ai réhabilités. Voir mon étude intitulée *le Vieux Piquet*.

Dès 1860, la petite industrie haïtienne qui naissait à peine fut tuée par la concurrence étrangère, grâce à l'avidité des grands commerçants et grâce à l'impéritie ou [61] plutôt à la complicité du gouvernement dont ils étaient les bailleurs de fonds et les soutiens intéressés.

À cet état de choses, le président Salomon, qui avait vieilli en exil parce qu'il avait servi dans sa jeunesse la cause des opprimés, devait vouloir porter un prompt remède, dès son arrivée à la première magistrature.

Dans les grandes lignes, son programme peut être ainsi résumé :

Création d'une banque nationale, industrielle et commerciale ;

Entrée de la République haïtienne dans l'union internationale des postes et dans l'union monétaire latine ;

Création d'une banque agricole :

Instruction primaire généralisée, et obligatoire même pour les filles et les garçons des campagnes ;

Extension de l'enseignement supérieur ; extension de l'enseignement secondaire et de l'enseignement professionnel, industriel et agricole ;

Créations de caisses d'épargne, de banques populaires et d'associations ouvrières ;

Expositions nationales d'Haïti quinquennales et annuelles, générales et régionales ;

Réorganisation de l'armée et de la marine, de l'administration et des finances ;



Dénonciation du Concordat et rédaction nouvelle d'un contrat religieux reposant sur des bases philosophiques, nullement en discordance avec la libre pensée et le protestantisme en Haïti ;

Distribution des terres de l'État aux paysans ;

Etablissement et péréquation de l'impôt foncier, d'après un cadastre général ; impôt personnel et mobilier, taxes somptuaires ; neutralisation de l'île d'Haïti et — si possible — confédération quisqueyenne ;

Établissement de chemins de fer, de tramways et de lignes télégraphiques entre les principales places commerçantes ; [62] exploitation des mines et des forêts ; création d'une Bourse à Port-au-Prince ; réorganisation des services des ministères et des chancelleries.

Plusieurs des parties de ce vaste programme économique et politique ont été mises à l'étude de façon sérieuse ; d'autres ont déjà reçu complète exécution.

Plus qu'aucun autre gouvernement, celui qui tient en ce moment le pouvoir en Haïti s'est activement occupé de l'amélioration du sort du peuple.

Il a diminué les droits d'exportation dont le café était frappé, afin de permettre à cette denrée de faire concurrence aux produits du Brésil sur les marchés d'Europe.

Le peuple se reposait, pour l'amélioration de son sort, sur la vigilance bien connue, la science et le patriotisme incontestables de M. Salomon et de ses ministres, quand ceux-ci furent traversés dans leurs projets civilisateurs.

Soutenue ouvertement par le gouvernement local de là Jamaïque, qui a tout intérêt à paralyser le développement du commerce haïtien dont la concurrence est gênante pour celui

de la colonie anglaise, la faction étiquetée *libérale*, sans doute par antiphrase, car elle n'est composée que de grands propriétaires fonciers, de leurs courtisans égoïstes et corrompus ou de leurs clients bornés d'esprit, ne pouvait voir d'un bon œil la prise en considération et l'exécution de réformes politiques et sociales qui, si elles aboutissaient, décuplèrent en vingt ans la production générale du pays, lui permettraient d'éteindre sa dette, enrichiraient la nation tout entière, en même temps qu'elles empêcheraient désormais le paysan de se laisser mener mécaniquement, lui donneraient une pleine connaissance de sa valeur comme cellule sociale et fermeraient à tout jamais l'ère désastreuse des révoltes, des pronunciamientos et de la misère.

Les principaux chefs de cette faction, exilés par le [63] gouvernement provisoire qui précéda celui définitif de M. Salomon, refusèrent toutes les amnisties qui leur étaient offertes par le président élu en 1879. Us se réservaient de pénétrer en Haïti les armes à la main pour s'emparer du pouvoir, afin de payer leurs dettes et surtout afin de soumettre le peuple à leur domination de grands seigneurs en chrysocale.

L'insurrection de Miragoâne, suivie de celles de Jérémie et de Jacmel, sont les préludes de l'action politique tentée par les faux libéraux pour remettre à nouveau le peuple haïtien sous un joug aussi écrasant qu'insultant, .ou pour établir sur leur pays le protectorat d'une puissance anglo-saxonne : l'Angleterre.

La question est précise, nette et claire. D'un côté sont des hommes que la soif de l'or et du pouvoir et l'inéluctable attraction de grossiers et ignobles plaisirs entraînent à comploter la ruine de leur pays et son asservissement ; de l'autre côté sont des patriotes sincères qui, par l'amélioration du sort des classes laborieuses, veulent la marche ascensionnelle de leur pays tout entier dans la voie d'une civilisation ininterrompue.

M. Salomon est président constitutionnellement élu pour sept ans. Il est essentiellement l'ami de la France et il est le premier chef d'État haïtien qui ait sérieusement ouvert son pays aux capitaux français. Le Parlement le soutient. La nation haïtienne le maintiendra au pouvoir.

Elle saura ne pas se laisser tromper par les fallacieuses et hypocrites promesses de ces aristocrates de contrebande qui ont hérité de tous les préjugés et de toutes les sottises vanités qui distinguèrent le président Boyer et ses néfastes collaborateurs lesquels ont énervé, paralysé, perverti et appauvri la nation haïtienne de 1818 à 1843.

L'impartiale histoire et la science économique donneront raison au président Salomon sur ses calomniateurs et sur ses adversaires.

[64]

L'incapacité et la duplicité parfaites, l'impopularité notoire ainsi que l'impuissance administrative de ceux-ci ne sont un mystère que pour les gens de mauvaise foi, pour les éloignés ou pour les ignorants.

---

Je prends un malin plaisir à constater que vous êtes de fort mauvais voyants. Vous voilà aujourd'hui dans de jolis draps, avec toutes vos belles prédictions. En octobre de l'année dernière, vous prophétisiez que « Salomon, président d'Haïti, allait succomber dans sa lutte contre le parti (?) libéral (?) ».

Vous êtes obligé de convenir aujourd'hui que cette faction est remise à la raison ; que M. Salomon est dix fois plus puissant qu'autrefois ; que Jacmel et Jérémie, qui l'injuriaient au printemps et dans l'été de 1883, l'ont acclamé en février 1884 ; qu'il est plus prestigieux que ne le fut jamais chef d'État

haïtien ; que les escadres des plus grandes nations maritimes l'ont salué de leurs couleurs et de leurs hurrahs.

L'émeute de Port-au-Prince avait coûté la vie à quinze cents personnes, d'après vos télégrammes du mois de septembre. Or, en réalité, trente personnes, dont dix-sept étaient au service du gouvernement, y ont trouvé la mort.

À ce propos, vous aviez crié et fait crier partout à la sauvagerie des paysans haïtiens. L'émeute de Cincinnati, qui éclata en mars 1884, dont le motif était des plus futiles, Un acquittement de meurtrier, a coûté la vie à quarante-neuf personnes ; de plus, cent-vingt-six blessés ont été recueillis dans les hôpitaux de Cincinnati, à la [65] suite d'échauffourées qui durèrent quatre jours ; pourtant, je n'ai point entendu dire par personne que les Américains des États-Unis tussent des sauvages. Aucun paroyste n'a brodé sur ce thème intéressant en phrases d'un lyrisme plus que truculent ; on n'a pas donné de conférence sur ce sujet ultra-palpitant d'actualité ; personne n'a déclaré du haut d'une tribune érigée à deux pas du lieu où fut l'ancre de la Terreur, dans la ville qui vit passer la Saint-Barthélémy et la Commune, que depuis le commencement du monde on n'avait jamais vu tant de sang répandu au cours des troubles civils ou dans des luttes de partis politiques d'un même pays.

Vous souteniez alors que je rêvais, lorsque je connais à un de mes amis, à J. J. Chancy, que vous pensiez à vous débarrasser de moi par tous les moyens en votre pouvoir, or, il est maintenant avéré que, l'année passée, un certain médocastre de vos amis, que je dédaigne de nommer et qui, depuis, est retourné en Haïti, avait laissé échapper, à l'entendement de plusieurs, cette phrase qui ne laisse pas d'être significative : « *Il faut empoisonner tous les salomonistes, à commencer par Janvier.* »

Si je ne veux prendre cure outre mesure de cette boutade d'un équarisseur, sachant bien que je ne ressemble en rien aux

malheureuses créatures sur lesquelles il met ses mains huileuses, toujours froides comme la peau du serpent, je puis rappeler que j'ai eu occasion, plus tard, le 3 janvier 1884, de noter sur mon carnet que vous [66] me Élisiez menacer de la fusillade. Inutile de nier : j'étais là, et je puis recueillir de nombreux témoignages à l'appui du mien.

Ces menaces sont vaines. Aboyer n'est pas mordre. Elles prouvent pourtant que ce que vous disiez en vos conciliabules, ce que vous faisiez dire devant cent personnes, dont quelques-unes étaient louées pour la circonstance, vous pouviez encore plus m'en menacer par lettres anonymes, quand même ce ne serait que pour me tâter, pour Voir si j'aurais eu peur. Votre haine m'honore. Elle prouve que vous ne me considérez pas comme quantité négligeable.

Puisque, au mois d'octobre, vous étiez si sûrs de la chute prochaine du gouvernement haïtien, que n'avez-vous attendu quelques semaines pour m'injurier et pour signer vos injures ?...

Ne savez-vous pas que les anonymes sont des êtres sans conséquence ; qu'ils peuvent calomnier tout le monde sans blesser personne, car sots sont ceux qui croient à leur parole. Vous manquez de patience. C'est là qu'est votre faiblesse.

Voyez, moi, j'avais foi, j'ai attendu neuf mois.

À toutes les ruses que je vous voyais inventer pour déplacer la questionne murmurais en aparté les vers de Victor Hugo :

« Ma conscience dit : Marche ! Rien ne m'émeut  
J'obéis, et je vais, malgré les vents contraires.  
Et je fais mon devoir.....  
Je méprise Bazile et dédaigne Scapin.

Combien je vous aurais, ridiculisés aujourd'hui si vous n'étiez restés prudemment masqués ?

[67]

Personne n'approuve et ne peut approuver les agissements de ceux qui, sous prétexte d'amour familial, insultent leur patrie, calomnient leurs concitoyens, à l'abri de toute éventualité de réparation politique ou judiciaire.

Aucun homme d'honneur, aucun patriote n'admet, ne peut admettre qu'on puisse violer le secret des lettres pour diffamer ses adversaires en se cachant soi-même. Cette trop prudente façon d'agir est d'une honorabilité plus que contestable.

J'ai expliqué que je n'avais pas été envoyé en Europe par les égarés de Miragoâne. Je répète ici que, alors même qu'il en eût été ainsi, l'argent du pays n'ayant jamais été le leur, je ne leur aurais rien dû.

Vous, au contraire, vous êtes plus ingrats que personne au monde. Vous insultez le lit de notre mère. D'où sortez-vous ? De la race noire et d'Haïti. Pourquoi, comment avez-vous pu soutenir, dans une foule de journaux, notamment dans *l'Amérique*, de Grand, que ceux qui vilipendaient la patrie et la race avaient dit de grandes vérités ?

Plusieurs d'entre vous sont les fils de ceux qui saignent le pays depuis plus de vingt ans. L'argent que vous mangez, ils l'ont soutiré aux paysans soit par l'usure, soit en le tirant directement du Trésor, soit en dépouillant la veuve et les orphelins de ceux dont ils avaient fait blanchir les os.

Vous êtes donc des boursiers de la nation, au moins indirectement. Aucun de vous, même les Turcarets en rupture de leur comptoir, n'a le [68] droit de regarder un boursier honorable du haut d'une grandeur qui n'existe pas. Au contraire, ce serait plutôt aux vrais boursiers d'être fiers vis-à-vis de vous, pseudo-démocrates qui voulez railler ceux dont les aïeux n'ont jamais fait que payer des impôts.

J'ai de la mémoire : vous êtes forcés d'en convenir. Vous, vous n'en avez pas : je l'affirme. On voit facilement que vous n'avez rien retenu, rien assimilé.

Dans une brochure de vingt-trois pages dont plus de la moitié était le produit d'un vol qui m'avait été fait — car vous êtes habitués à ces choses, Messieurs les prétendus honnêtes gens ! — j'ai relevé, sur ce que vous avez composé à tête reposée, une foule d'incorrections.

Vous êtes réjouissants, surtout lorsque vous vous figurez que c'est vous qui avez inventé la science. Toute science est d'emprunt, même celle que n'a pas Kerlegrand, et particulièrement celle tant insuffisante d'Edmond Paul.

Vous distillez l'ennui. Vous n'avez pas de style. Vous ignorez que la variété charme ; vous êtes d'une monotonie à rendre enrégés vos lecteurs. Vous vous chatouillez au commencement pour vibrer ; mais votre verve ne se soutient jamais, si bien que vos œuvres finissent presque toujours sans conclusion.

Vous vous permettez de médire de ceux qui peuvent passer du grave au gai, du plaisant au sévère, parce que vous êtes des impuissants. Goëthe disait : « Comme poète, je suis polythéiste ; [69] comme naturaliste, je suis panthéiste ; comme être moral, déiste, et j'ai besoin pour exprimer mon sentiment de toutes ces formes. »

Où donc est votre force intellectuelle ? Qu'avez-vous écrit ? Qu'avez-vous produit ? Qui peut vous juger, abeilles paresseuses qui ne savez pas fabriquer le miel, guêpes et frelons ?

Vous soutenez que des contradictions se rencontrent dans les écrits des autres, et vous n'appuyez pas vos assertions d'exemples probants, étranges polémistes.

Dans une même page de vous, j'ai relevé ceci : « Les opinions les plus opposées se sont installées dans son cerveau et trouvent moyen de faire bon ménage ensemble » et, plus bas, vous dites, toujours en parlant de moi : « Il ressemble à ces enfants gourmands dont l'estomac insuffisamment développé n'a pas la force de digérer tout ce qu'ils lui confient. »

Voyez-vous la contradiction ? Elle est flagrante. Elle saute aux yeux. Donne-t-elle assez « la mesure de votre rectitude d'esprit ? »

Si ces opinions font bon ménage entre elles, c'est qu'elles sont digérées, casées chacune à sa place ; c'est que celui qui se les a assimilées sait se servir des nuances, est un esprit qui se domine, qui sait faire la part de chaque idée, de chaque croyance tout en gardant les siennes originales.

Chez vous, tout est en opposition : les actes et les semblants de doctrines que vous essayez d'arborer. Je vais tout droit à vos chefs, dédaignant [70] les bélitres morveux. À Edmond Paul, d'abord. En mars 1882, il écrivait, dans ses *Causes de nos malheurs* : « les guerres civiles sont mortelles à notre indépendance » ; en mars 1883, il arme une centaine de ses dupes et les envoie se faire enterrer à Miragoâne après qu'ils ont quasi ruiné leur pays. Mes contradictions — si tant est que j'en commette, ce qui reste à prouver — sont innocentes, car je ne suis pas acteur ; celles de Paul et les vôtres sont désastreuses pour la patrie haïtienne.



Quelle méthode a présidé à l'ameublement du cerveau de Margron ? À l'ameublement du cerveau de Cléovis Modé ou de Barjon ?...

Je suis docteur en médecine de la Faculté de Paris. Je n'ai pas imité le médocastre dont je parlais tout à l'heure, qui a fait écrire sa thèse par un autre ; la mienne est tout entière de ma main, de mon cerveau. Mon nom figure parmi ceux des lauréats de cette École, parce que mon étude inaugurale a été jugée digne d'être classée dans un bon rang au concours des thèses de l'année scolaire 1880-1881. Il faut venir de Saint-Louis du Sud, comme l'épique et mystérieux docteur Birlicourt, pour ignorer qu'à cette Faculté on ne fait que des études méthodiques.

Je suis diplômé de l'École des Sciences politiques pour la section administrative et financière, c'est dire que j'ai passé des examens très sérieux devant les hommes les plus compétents de France sur les finances, l'organisation des [71] pouvoirs publics, les matières administratives, l'histoire constitutionnelle, l'histoire parlementaire et législative de tous les pays civilisés du globe. Puisque vous avez eu l'insigne maladresse d'énumérer mes titres, j'en prends occasion pour vous faire observer que je ne les ai conquis qu'après des études longues, patientes, laborieuses. En quoi me suis-je dispensé de tout stage ? Qu'appellez-vous stage, d'abord ? Est-ce de rester s'asseoir, comme font les empiriques, pendant trente ans sur les ronds de cuir des ministères ? Il fallait imposer ce stage-là à votre Bazelais lequel, âgé de plus de cinquante ans, et enfermé dans Miragoâne, en était encore à ignorer l'ethnographie, la psychologie et la physiologie des Haïtiens sur lesquels il aspirait à régner. Il se trompait même sur la valeur exacte de ces mots techniques en les employant.

À ce propos, vous me forcez à rappeler à qui de droit que j'ai suivi pendant deux semestres le cours de philosophie de

Caro, à la Sorbonne ; pendant un semestre le cours de philosophie de Paul Janet, à l'École des Sciences politiques ; pendant trois ans les cours de philosophie positive de Pierre Lafitte, à la salle Gerson ; pendant trois ans les cours d'économie politique et de géographie commerciale de Levasseur et de Paul Leroy-Beaulieu, au Collège de France ; mes cahiers bourrés de notes et mes certificats en font foi. Si ce n'est pas là du stage, et du meilleur, je veux qu'on me pendre. Ni à l'École de Médecine, ni à l'École des Sciences politiques, je n'ai jamais été [72] refusé à un seul examen. Tel de vous savait ces choses, au moins par ouï-dire. Vous confessez que j'ai une mémoire que vous-même avez qualifiée de prodigieuse, puis vous vous écriez avec indignation : « M. Janvier se croit un savant ! » Pardieu ! j'en aurais bien le droit, à moins que de vouloir pousser la modestie jusqu'à l'hypocrisie. Or, la modestie est une vertu négative, ainsi que l'a prouvé Schopenhauer.

Dans votre parti, quand un individu connaît seulement un petit fragment, un seul côté de la science, vous lui élevez un piédestal plus haut que les monts, vous en faites un dieu, tandis que vous voulez toujours rabaisser vos adversaires, surtout quand ils ont un mérite véritable, incontestable.

Que vous seriez ravis si vous pouviez me faire passer pour un ignorant ! Que vous seriez aux anges si vous pouviez démontrer la chose ! Quel profond mépris professez-vous pour la logique, le bon sens, la bonne foi ! Que vous êtes de jolis farceurs !

Malgré tout, je suis si peu vaniteux de mon savoir, si peu désireux de l'employer à acquérir de gros sous, que je me suis refait étudiant en diplomatie pour pouvoir mieux servir ma patrie et ma race dans un avenir prochain. Et si je vous demandais malicieusement de produire vos titres ? Si je disais la même chose à vos chefs ? Que répondriez-vous ? Que répondraient-ils ?

Tout homme doit être désireux de grandir s'il n'est un idiot ou un sagouin. « Le bon citoyen, a [73] dit François de la Noue, l'ami de Henri IV, doit avoir zèle aux choses publiques et regarder plus loin qu'à vivoter en des servitudes honteuses ». Tout mâle est ambitieux. C'est ce qui fait même la force des républiques où les ambitions peuvent se faire jour sans que la stabilité de l'État soit menacée. C'est parce que le métayer veut devenir propriétaire, c'est parce que le salarié veut devenir patron, que la nation grandit. En Chine, dans l'Inde, partout où le régime des castes existe, où l'homme est limité dans son action, tout reste stationnaire. Aux États-Unis, où l'homme peut entièrement appliquer la formule de Vauvenargues et de Voltaire : « Le but de l'homme est l'action, c'est le grandissement continu », la nation prospère avec une rapidité vertigineuse.

Autant que quiconque, j'ai le droit d'être ambitieux. Des deux côtés, je suis bâti de la moelle même de la nation. Il y a cent ans, ma grand' mère du côté paternel habitait le Morne-à-Tuf ; il a un siècle, mon bisaïeul du côté paternel habitait le même quartier. Cela peut se prouver par actes authentiques. Mon aïeule du côté paterne a du sang indien dans les veines. Elle habite encore les hauteurs de Boucan-Brou, voisines du Pensez-y-Bien, au milieu d'une nichée de petits fils, tous de solides montagnards. J'ai des cousins, dans la plaine de Léogane. Ce sont paysans comme mes cousins de Boucassin et de la plaine du Cul-de-Sac. Urbains ou ruraux, ils furent tous soldats, toujours. Dans les moments décisifs, leur sang et leurs sueurs ont servi de ciment. Leur [74] idées sont concentrées, fermentent, bouillonnent en moi. Ils m'ont engendré pour que je fusse leur soldat de la parole, pour continuer leurs fières traditions.

Price — Hannibal par un H — ne peut produire de pareils quartiers d'haïtianisme, j'allais dire de noblesse car, en Haïti,

le paysan, indigène ou aborigène, est le vrai noble, la patriote par excellence.

Mais tout cela n'est rien. Je laisse de côté, et avec plaisir, toute prétention généalogique. Dans une république démocratique comme l'est Haïti, le mérite est purement, absolument personnel ; le citoyen n'a de vrai nom que celui qu'il s'est taillé par ses talents, son patriotisme. Personne ne m'a jamais prêté son nom.

Pour ce qui a trait au grand talisman d'autrefois, à ce misérable talisman épidermique, au préjugé de couleur, je jure de faire faire des gorges chaudes de celui ,qui osera reproduire les arguments de l'inepte manifeste de Margron, de Lesconflaire et de Kerlegrand.

---

Il est possible à un homme d'être un démocrate accompli et de croire en même temps qu'à un moment donné tel président de république peut incarner la volonté du peuple. Tel fut le cas dans lequel se trouva Lincoln pendant la crise décisive de la guerre de sécession. Il incarnait la volonté du Nord comme Jefferson Davis incarnait la criminelle volonté du Sud. Le Congrès obéissait [75] en tout à Lincoln, même lorsqu'il disait : « Ce ; n'est pas au moment de passer le gué qu'il faut changer les chevaux de la voiture. »

Les Sumner, les Thaddéus Stevens, les Longjoy, les Wendell Philipps, les Seward, les Chase, les Stanton, d'admirables, d'éminents, de très vaillants et très libres esprits, s'inclinaient devant lui, allaient partout semant sa parole, ses doctrines, éparpillant son âme. Elisée Reclus qui, toujours, fut plus démocrate que ne le fut jamais homme au monde, et non dans le sens où le mot s'entend aux États-Unis, Elisée Reclus rapporte

formellement ces faits, et avec quel enthousiasmé ! dans l'*Annuaire des Deux Mondes*.

Après la guerre franco-allemande, en 1871, Thiers incarnait véritablement la pensée de la France, la devinait, la lui inspirait.

Elle était tout entière suspendue à ses lèvres.

Si l'on veut ne pas tenir compte du nombre, du degré de culture intellectuelle des habitants d'une république, qu'elle soit continentale ou insulaire, bicolore, tricolore ou étoilée, anglo-saxonne, gallo-romaine ou africano-latine, tel est le cas dans lequel se trouvait en 1883, M. Salomon, président de la République haïtienne.

Vous ne vous êtes pas trompés, quand vous avez crié sous le ciel clair que j'étais un radical. Je suis radical, mais radical haïtien, et j'admets les idées d'Auguste Comte, parce qu'elles sont opposées à certaines idées de Darwin qu'il est impossible à un noir d'accepter, ainsi qu'il appert des livres de Lanessan et d'Émile Gautier.

[76]

Tous les partis radicaux ne se ressemblent pas. Le radicalisme russe n'est pas le radicalisme anglais. Le radical français, absolument français, unitaire, centraliste, ne ressemble ni au radical allemand, souvent particulariste, ni au radical espagnol, nuance Py y Margall, qui est nationaliste ; ses intérêts sont en contradiction avec ceux du radical italien qui, le plus communément, est irrédentiste. Le mot ne fait rien à l'affaire, il faut regarder les choses. Derrière l'étiquette, fouillez le programme.

En quoi les doctrines d'Auguste Comte sont-elles eh dés-harmonie avec le radicalisme haïtien, le nationalisme haïtien dont j'ai plus haut formulé le programme.

Tous les travaux d'Auguste Comte ont eu le même objectif : établir la morale et la politique sur des bases rationnelles inébranlables. Sous l'influence d'un altruisme croissant, il sut s'élever à la plus noble des philosophies. Il adorait les ouvriers et fonda pour eux le cercle des prolétaires positivistes. Mon illustre ami, Benoît Malon, dans son *Histoire du Socialisme*, revendique Auguste Comté, l'appelle Un des prêtres de la grande église socialiste.

Comme aucun de vous n'a subi l'entraînement suffisant, pour bien saisir Auguste Comte, lisez tout au moins le petit résumé de Robinet, et soyez édifiés.

À propos, quel est Votre programme à vous ? Même en partant pour Miragoâne, Bazalais a oublié de le faire connaître, de le préciser. Montrez. [77] Est-ce une constitution, d'ailleurs, mal rédigée ? C'est puéril. Vous n'avez pas de programme économique. Vous ne savez pas ce que vous voulez. Si vous montiez au pouvoir, vous iriez à l'aveuglette, à tâtons, à travers la nuit noire, et, dans un accès de colère, un matin, le peuple vous casserait les reins.

---

Vous tournez en ridicule le patriotisme que vous n'avez pas, afin de porter les nullités qui vous approchent ou vous entourent à préférer le règne d'une faction microscopique au gouvernement de tous par tous. C'est vous qui êtes des spéculateurs. Vous l'êtes dans le mauvais sens du mot, non pas dans celui où Michelet l'emploie, lorsqu'il écrit en parlant de Saint-Simon, le père du saint-simonisme : « J'ai regret que ce mot, ce beau mot de spéculateur, ait été détourné de son sens. Celui qui le mérite, c'est celui qui, d'un point élevé (*specula*), regarde au loin, prévoit, calcule les voies de l'avenir et, d'un esprit fécond, crée les hommes et les choses. »

Pétion, votre idole, fut un spéculateur politique. Il spécula sur l'ignorance de Yayou et de quelques bonasses qu'il fit fusiller plus tard après les avoir dupés, après leur avoir fait croire que Dessalines était un tyran. Or, tout bien considéré, Pétion fut plus tyran que Dessalines sans pouvoir, comme celui-ci, fournir à l'Histoire questionneuse cette fière réponse : « J'ai fait l'indépendance de mon pays ; j'ai brisé les chaînes de mes frères ». Pétion [78] spécula sur la cupidité de ceux qui détenaient illégalement les terres de l'État, que Dessalines voulait les forcer à restituer au domaine national en leur tenant ce langage : « Assassignons *le Libérateur*, nous ferons croire que nous avons combattu pour la liberté. » Cette liberté, c'était tout uniment le droit pour une minorité de spolier la majorité ; c'était le rapt de la terre, le partage des grades et des fonctions : aussi celui qui seul mérite vraiment le surnom de *Fondateur* fut massacré, mutilé au Pont-Rouge par ordre de Pétion et de Gérin. Si vous m'agacez... Et plus je serai modéré dans la forme, moins cela vous fera du bien.

Boyer fut le plus corrupteur et le plus corrompu des spéculateurs. Bazelais, son petit-fils, spécula aussi sur la badauderie de ceux qui avaient eu la non pareille candeur de croire en sa supériorité intellectuelle. Il spécula sur la vanité de Desroches, sur la simplesse ou l'avidité des autres. Pétion, Boyer, Bazelais n'ont créé ni hommes ni choses. Ils avaient tous la vue courte.

Moi je ne spécule sur la naïveté de personne. Je dis la vérité, et le puis toujours prouver, un livre à la main.

Enfin, voyons, pourquoi le peuple ne veut-il pas de vous ?... Expliquez-vous. Expliquez-nous ce phénomène. Vous avez toutes les perfections, prétendez-vous, et on vous repousse. C'est drôle.

Essayez d'être spéculateurs en plaidant pour les collectivités, les foules, le tout au lieu que de [79] plaider pour une

coterie, un cénacle minuscule, étroit et vain. Essayez de démontrer que vous n'aimez que la patrie et non vos familles, et faites qu'on croie en vous. Essayez de montrer que vous êtes dévoués aux intérêts de tous ; trouvez le moyen de le prouver, afin que Vos concitoyens ne vous appellent pas *démons*, afin qu'ils ne se privent pas de se vêtir pour acheter les armes avec lesquelles ils vous font la chasse, quand vous allez, soi-disant, pour les entretenir de votre amour.

Preuves que, quand vous parlez de libéralisme, vous ne pensez nullement aux principes : on prend les armes à Jacmel, on se dit libéral, désintéressé, l'occasion est solennelle, c'est l'heure d'être probe. Eh bien ! le comité révolutionnaire choisit ce moment pour piller le Trésor. En 1868-1869, Boileau Laforest et Brice dévastent les villes du Sud, y rapinent à loisir puis, plus tard, viennent, comme des soudards en vacances, se faire plumer en Europe. Si encore, ils avaient employé cet argent mal acquis à fonder des entreprises qui eussent enrichi Haïti, ils auraient commis demi-mal !

M. Salomon est si bon qu'il a laissé s'enfuir du pays les ignorants de Jérémie, les pillards de Jacmel, les incendiaires de Port-au-Prince, au 22 septembre, et, je suis en mesure de prouver, textes et chiffres en main, que le droit est pleinement de son côté ; je puis le faire, non pas en un volume, mais en plusieurs. Je ne doute pas que vous les lisiez, si fantaisie me prend de les publier [80] car d'autres les liront, et vous, vous aurez besoin de les lire alors. Toutes les fois aussi que la chose me paraîtra nécessaire, je ferai suivre mon nom de mes titres, afin qu'on sache que je parle en connaissance de cause. Je ne les ai pas acquis pour m'en démunir aux heures décisives où ils peuvent donner plus de poids à mes assertions ou âmes réflexions. Il faut qu'on sache que j'ai le droit d'avoir une opinion avec laquelle on peut compter, et que ce droit, ne l'ont pas les



courtiers marrons, les courtauds de boutique et les rebouteurs qui se mêlent de politiquer au hasard et par hasard.

En formulant mon opinion sur le compte de M. Villevalaix, je n'ai fait que dire ce que je pensais d'un salarié de l'État qui, selon moi, remplissait mal son devoir. J'en avais le droit. Je l'avais publiquement élogié dans mes conférences et dans mes livres alors qu'il le méritait, plus tard, je n'avais à prendre l'assentiment de personne pour juger sa conduite. Il était fonctionnaire, je ne le voyais jamais, ses actes étaient publics, notamment, les communications qu'il adressait à la presse des télégrammes qu'il recevait d'Haïti ; je conservais donc, vis-à-vis de lui, toute ma liberté d'action ; j'avais le droit le plus entier de contrôler, d'apprécier publiquement ou autrement ses démarches, son attitude, ainsi que vous, vous l'avez fait vous-mêmes, et publiquement, ainsi que la chose se pratique en France et en Angleterre. La solidarité nationale seule m'a empêché de parler de lui ailleurs que dans mes lettres privées.

[81]

En France, où les vrais libéraux comprennent si bien la liberté de la presse, qu'on voit un ministre patriote, comme l'est M. Jules Ferry, traité de mouchard, dans *l'Intransigeant* du 8 mai dernier, sans que nul n'ait été réprimandé, parce que, d'après ce journal, il aurait dénoncé au gouvernement monarchique d'Espagne les menées des républicains espagnols, en France, on est blasé sur ces petites choses ; mais vous, messieurs les parodistes du Libéralisme, vous êtes si étonnés de voir qu'on veuille prendre la liberté au sérieux en Haïti, que vous m'appellez mouchard, rien que, parce que j'ai critiqué un fonctionnaire public de mon pays, car vraiment, ce ne pourrait être pour avoir mandé à mes amis que vous me menaciez de mort par lettres anonymes, que je vous aurais dénoncés. Comment peut-on dénoncer des anonymes, logiciens bizarres ?...

Vous êtes souverains étant citoyens, et les fonctionnaires sont vos délégués, comme ils sont les miens, mais un bon citoyen, vivant à l'étranger, ne doit avoir qu'un seul parti, un seul drapeau, celui du gouvernement de sa nation. Pas un Français, fixé hors de France, fût-il légitimiste ; pas un Anglais, fut-il partisan de la suppression de la couronne ; pas un Yankee à l'étranger, fût-il démocrate, ne permettrait qu'on insultât devant lui, et à plus forte raison, n'insulterait M. Grévy ou M. Ferry, la reine d'Angleterre ou le prince de Galles, le président des États-Unis ou le président du Sénat fédéral. L'année passée, tous les Français sincèrement patriotes me disaient : « Nous aussi, nous [82] méprisons les Haïtiens qui insultent, en France, le gouvernement d'Haïti. »

Tous pourtant, Anglais, Français ou Yankees ne se fussent pas gênés de critiquer, *devant leurs seuls compatriotes*, les mesures prises par leurs ambassadeurs, si ces mesures leur semblaient aller à l'encontre des intérêts de la patrie.

Vous autres, vous insultiez le président d'Haïti abouche que veux-tu ; vous le faisiez publiquement, dans une foule de journaux assez complaisants pour cela, et vous vous êtes estomqués de voir qu'on ait critiqué la conduite d'un simple agent diplomatique dans une lettre privée, dans une missive destinée à être lue en Haïti seulement et par une seule personne ! Vraiment, vous êtes peu sensés, illogiques. Vous n'aurez plus le droit de parler seuls comme autrefois, et il sera démontré, que non seulement vous n'êtes pas patriotes, mais encore que vous êtes dépourvus de toute intelligence politique.

Vous voulez bien rire des autres, mais vous n'admettez pas qu'on se moque de vous. On vous fera voir que vous n'êtes ni des dieux, ni des idoles. Si vous voulez qu'on vous respecte, qu'on respecte les naïfs et les jobards qui se pâment à vos pieds dès l'instant que vous les complimentez, vous devez

commencer par respecter les élus, les oints de la nation, ceux à qui elle a remis l'autorité afin qu'ils la dispensassent aux inférieurs.

Je relève encore chez vous cette belle contradiction. Après m'avoir traité de mouchard de [83] M. Salomon. — ce qui m'a fait rire aux larmes — dans le même écrit, vous avez prétendu que j'étais son protecteur. Ceci m'a fait rire aux anges. Si je suis son protecteur, je ne puis être son mouchard, et si je suis son mouchard, je ne puis être son protecteur. Je Vous défie de sortir de ce dilemme. La vérité, c'est que protecteur ne suis, mouchard né daigne, patriote suis.

Protecteur ne suis, parce que le président d'Haïti n'a besoin d'être protégé par personne ; mouchard ne daigne, parce que mon caractère, mes titres, mon passé, mon avenir, le souverain mépris que je professe pour l'argent et les plaisirs, ma moralité, tout s'y oppose.

Le mouchard est un individu qui a peur, qui se faufile pour savoir, qui flatte pour être toléré, qui mendie la confiance de ceux qu'il va vendre ; or, vous-mêmes, vous déclarez — toujours dans le même écrit — que je suis un solitaire, que je ne vois, ne fréquente personne. Il y a cinq ans qu'il en est ainsi. En 1879, vos sottises déclamations m'écœuraient, et c'est depuis lors que je suis un solitaire. La solitude élève la pensée, dit Paul Lochard. *Odi profanum vulgus et arceo*, disait Horace. Je n'aime rien qui sente la coterie et le mensonge, le phalanstère et les admirations mutuelles, le petit Temple, même celui des Jacques Molay de contrebande. Je sais qu'il est écrit que les renégats seront subalternisés. Je ne suis pas de ceux qui s'inclinent devant l'hybridité, la couleur, la richesse de personne. Je laisse cela aux énervés, aux imbéciles ou aux corrompus qui ne [84] se trouvent bien que quand ils ont des maîtres qui les méprisent et les humilient. J'ai été élevé par des hommes libres et n'ai rien de l'esclave. Je sais encore que le charlatan qui,

l'année dernière, brigait l'honneur de m'empoisonner, fait maintenant la courbette, en Haïti, devant le moindre de mes amis, suppliant pour avoir sa part du gâteau. Je ne demande qu'à ignorer votre existence, car vous m'êtes entièrement indifférents, encore que je sache bien que partout où vous respirez, vous conspirez. Vous ne signez jamais vos dénonciations mais, malgré cela, l'heure des liquidations dont vous menacez les autres peut aussi sonner pour vous.

Patriote suis, et l'ai prouvé, le prouve et le prouverai ; et vous aurez beau dire et beau faire, vous ne souillerez jamais par vos calomnies, ce qui ne peut être souillé. Je ferai toujours la preuve, et devant la preuve on s'inclinera.

Je continuerai toujours à défendre les intérêts du plus grand nombre, sans souci des amitiés personnelles, mesquines et niaises, des honteuses capitulations de conscience qui sont des négations du patriotisme.

Je n'ai d'autres passions que celles de la vérité, de la justice, de la paix et je puis, sans forfanterie aucune, m'appliquer le vers de Clovis Hugues :

« Le peuple que je sers est mon robuste ami. »

---

J'ai prétendu que vous étiez des libérâtres. Le mot est bon et vous va à ravir. Il n'est pas encore [85] dans Littré, mais Jules Vallès l'emploie. Or, Philarète Chasles, en sa chaire du Collège de France, a sacré Vallès un des maîtres de la langue française. Vous êtes des libérâtres, en ce sens que vous tuez la liberté par vos enfantillages.

Vous êtes puérils et maladroits quand, faisant le jeu des habiles qui jouent de vous comme on joue avec des marionnettes,

vous critiquez vos gouvernants là où cela ne peut avoir qu'un résultat déplorable. Il ne faut parler que là où il peut être nécessaire de le faire : en Haïti.

Ayez au moins autant de courage que J.-J. Audain. Il fait de l'opposition au gouvernement dans son journal, et personne ne songe à l'inquiéter.

On ne jouirait pas de la pleine liberté de la presse en France si, depuis Théophraste Renaudot jusqu'à Emile de Girardin, tous les journalistes français avaient été des lièvres. Ce n'est pas l'étranger que vous avez à convaincre de l'excellence de vos doctrines politiques, c'est l'Haïtien. Si vous voulez ébranler, saper, en vous servant de la plume, tel gouvernement haïtien, rappelez-vous le vers que Racine met dans la bouche de Mithridate :

« Jamais on ne vaincra les Romains  
que dans Rome. »

Si vous écrivez de l'étranger, le gouvernement, pour libéral qu'il soit, peut toujours interdire l'entrée des journaux où vous l'aurez diffamé.

Vous êtes des libérâtres, parce que vos inutiles [86] révoltes, d'ailleurs mal combinées, mal préparées, conduites par des esprits chimériques et vagues, avortent toujours et, qu'à leur suite, l'autoritarisme augmenterait si, comme vous l'avez dit à tort, le gouvernement voulait être autoritaire.

Si, en février de cette année, M. Salomon avait voulu se faire acclamer et reconnaître dictateur, empereur, il aurait pu le faire. L'armée était là, frémissante derrière lui, toute furieuse, bouillante d'acclamations, de vivats et de hurrahs.

Avec des soldats si inflammables, si nerveux, si prêts à bondir d'enthousiasme, pourquoi voulez-vous plaisanter toujours ?...

Quand donc saurez-vous que la liberté n'éclôt que là où il existe une certaine somme de bien-être, d'éducation, là où chacun admet la discussion de toutes les idées, de toutes les opinions ? Quand donc comprendrez-vous que c'est l'anarchie qui jette les peuples dans les bras des sauveurs, et que ces sauveurs peuvent alors tuer tout, même la liberté I...

Les faiblesses du Directoire, ses tiraillements continuels avec les Cinq-Cents et les Anciens, ont enfanté le Dix-Huit Brumaire. Du Dix-Huit Brumaire, Bonaparte est sorti pour aller se faire couronner empereur. Le second Empire est né de l'insécurité croissante dans laquelle la France vivait depuis 1848.

En Haïti, Faustin I<sup>er</sup> est sorti de l'anarchie qui régna de 1843 à 1847. En 1848, quand les [87] turbulents d'alors voulurent rire avec lui, il les remit durement à la raison. Le peuple lui cria : Bravo ! Les turbulents lui donnaient le hoquet du dégoût, la nausée de l'ennui.

Vous aviez berné Boisrond Canal. A tort. Le peuple vous répondit en mettant Salomon au pouvoir ; Il y avait trente ans et plus qu'il l'attendait. Il fait savoir miner une idole, si on ne veut être mis en lambeaux en essayant de porter les mains sur elle ostensiblement, brutalement. À cette tâche, votre chef actuel ne peut suffire. Au point de vue somatique même cela lui est défendu. Sa taille étant trop longue, son cerveau est toujours vide.

Retenez encore ceci pour le futur : les peuples ne marchandent jamais les titres à Ceux qui leur donnent la sécurité. De tout temps, aux simulacres de liberté, à l'anarchie maladroite, improductive et sotte, le paysan, l'artisan, le bourgeois même, tout ce qui travaille par les mains ou le cerveau, a préféré le

gouvernement fort et intelligent. Dans la *République d'Haïti et ses visiteurs*, je vous ai rapporté là-dessus l'opinion de Schopenhauer. Renan, un libéral, s'il en fut, Renan préfère aussi le gouvernement fort et intelligent qui fait respecter le pays et qui l'enrichit, à l'anarchie qui le fait abreuver chaque jour d'opprobre et d'ignominie.

Vous auriez dû répondre à ce que vous appelez « mes insanités » ; vous auriez dû essayer de démontrer qu'elles n'étaient pas ce qu'elles sont et resteront : des vérités. On était habitué à vous [88] les doser, les vérités. Moi, j'en répands à torrents. Et j'en répandrai. Vous êtes mécontents de mes citations parce que je les ai prises dans Schœlcher. J'y en reprendrai d'autres,

Quand vous voulez tuer les gens, vous décrêtez qu'ils sont fous. Aussi avez-vous crié à ma folie. En Haïti, cela aurait pu prendre. Mais en France ! C'est en France que Boisguilbert répondait à ceux qui, au moment où il publiait son immortel *Factum*, l'accusaient de folie : « Oui, l'un des deux partis est fou. Christophe Colomb et Copernic ont été traités ainsi. Saint Augustin, Lactance ont appelé fou celui qui, le premier, parla des antipodes. Et la suite a fait voir que la folie était de leur côté. »

La folie était de votre côté. La suite l'a prouvé.

Avez-vous jamais lu maître Désidérius, le subtil moqueur qui disait des prétendus sages qu'il a fouaillés : « Ils ont beau faire, ils ne seront jamais que des singes sous la pourpre, et des ânes sous la peau du lion ? » Maître Désidérius ! vous exclamez-vous, effarés !

Désidérius, c'est Erasme.

J'ai pensé à lui en vous lisant. En effet, messieurs les morosopes, vous êtes à peindre.

Comment, vous êtes des sages, plus sages que les fameux *sept* de la Grèce I et vous laissez un fou avoir raison sur vous ?

Car enfin vous avez manqué de perspicacité ; vos prédictions du mois d'octobre ne se sont pas réalisées, tandis que celles du fou l'ont été pleinement.

Aujourd'hui tel qui alors faisait l'arrogant, le [89] fier, le fendant, le capitain, le matamore, commet des bassesses, entreprend d'humiliantes démarches pour se faire bien voir de ceux que le fou défendait tout seul il a huit mois. On en verra d'autres plus tard.

À l'avenir, mettez une sourdine à vos prétentions, renégats et morosophes ! *Babouquette !...*

Le piquant, le suprême piquant, c'est que le fou, le vraiment foui son œuvre finie, est rentré dans l'ombre, volontairement, laissant la scène à ceux qui ne savent parler qu'à voix basse, quand tout danger est passé, et pour réclamer des faveurs. Il connaît le mot de Lakanal : « Le bon citoyen accourt quand la patrie est en danger ; il rentre dans la foule quand le danger est passé. » Et il sourit en sa solitude, toujours volontaire, en entendant parler de vous, car si solitaire qu'il soit et veuille être, le bruit des courbettes arrive jusqu'à lui.

---

En ma qualité de médecin, j'aime toucher aux pourritures du corps. À mes moments perdus, j'aime aussi entreprendre la cure de celles de l'esprit. Je vous guérirai des dernières, parce qu'elles sont contagieuses au plus haut degré. Je ne me laverai les mains que quand la dernière pustule, la dernière scorie intellectuelle aura disparu des cerveaux que vous avez gangrenés.

Il me sera donné le temps de démontrer qu'un peuple n'appartient ni à quelques familles, ni à quelques hommes. Parce que le grand-père de [90] Bazelais fut un dadais ou un



hypocrite qui nous laissa tromper et nous trompa entre 1818 et 1843, il n'y avait aucune raison pour que Bazelais vînt à son tour nous tromper et nous énerver de 1883 à 1889.

Le père d'Edmond Paul eut une attitude correcte en 1847, après l'élection de Soulouque à la présidence : ce n'est pas une raison pour que la majorité du pays s'incline devant Edmond Paul, courtisan d'une minuscule coterie. Celui-ci m'a causé un vif déplaisir le jour où il a nigaudement répété, sans trop savoir dans quelle circonstance, la phrase avait été prononcée, que « Haïti était retournée à la barbarie. » Si même il en était ainsi, — ce qui n'est pas — à qui serait la faute ?

À son père, qui n'aurait pas fait tout, son devoir de 1843 à 1863, et à lui qui n'aurait pas fait tout le sien de 1863 à 1870, et de 1870 à 1883 surtout.

Vous me reprochez d'écrire trop parce qu'à chaque instant je vous fais des compliments de ce genre. Sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, vous êtes en parfait accord avec tous ceux qui haïssent mon pays ou qui pensent à dépouiller mes frères. Je ne puis me dérober au devoir qui m'incombe. À chaque instant, là Grande Blessée me crie : « Parle-moi, je t'ai élevé pour cela. Si tu te tais, tu seras traître. » Je suis obligé d'obéir. Excusez-moi, Messieurs, et plaignez-moi ; non seulement mon père n'avait jamais volé l'État, mais encore, vous l'avez ruiné et tué : je suis pupille de la nation.

Vous êtes furieux de ce que je produis vite et [91] beaucoup. Reproche d'eunuque. Est-ce ma faute à moi, d'ailleurs ? Taisez-vous d'abord, faites taire ceux que vous inspirez, ceux que vous lâchez contre mon pays, et je me tairai. Vous êtes amusants.

Puis donc, le but de l'homme est l'action, dit Voltaire. Je vous renvoie du Vauvenargues, vous priant de le faire passer sous les yeux de votre ami le cafard de Jacmel, dont je veux

toujours ignorer le nom comme je veux toujours ignorer les vôtres.

« Blâmer l'activité, c'est blâmer la nature.

« Agir n'est autre chose que produire. Qui condamne l'activité, condamne la fécondité. Chaque action est un nouvel être qui commence et qui n'était pas. »

Je n'aime pas entendre dire de ma race qu'elle est paresseuse, lorsque je sais qu'elle est pour beaucoup dans la richesse matérielle actuelle de l'Espagne, du Portugal, de la France, de la Hollande et de l'Angleterre, de l'Europe entière.

La race noire a besoin de quelques êtres tout cérébraux. Au lieu de me reprocher ma fécondité, pansus et sangsues, vous auriez dû y applaudir. Un travailleur fait excuser, couvre cent indolents. Sentez-vous pas, que, même lorsque je parais être contre vous, je suis encore vous ? Que la race noire si cruellement calomniée, selon le mot de Michelet, a besoin d'être relevée ? Qu'il nous faut montrer, nous, ses aînés, qu'elle n'est pas indolente, par essence. Parlez et écrivez. Agissez par le cerveau. Il y aura tout bénéfice pour nos frères [92] d'Afrique. Il est vrai que vous les reniez. « C'est l'intelligence, a écrit Victor Hugo, qui est la grande propagande et la grande bravoure. » Sonnez les cloches, sonnez le clairon, faisons la lumière. On verra alors que nous ne sommes pas des brutes, que nous voulons et pouvons être des hommes. On nous respectera en eux, on les respectera en nous. On ne les relèvera que plus vite ; on ne les appréciera que davantage.

Vous autres, imitez au moins J.-J. Audain. Il a le vrai courage, le courage civique, le courage d'un homme qui n'est armé que de sa plume. Le courage banal, celui qu'on croit avoir quand, caché derrière des remparts, on tire tranquillement, à coup sûr, sur ceux qu'on appelle hypocritement ou sottement « ses frères de l'autre côté », et dont la poitrine se voit nue sous

les morsures du soleil, ce courage-là est à la portée du premier venu, de n'importe quel bandit haïllonneux qui a deux bras, un bon thorax et un œil. C'est de la fausse bravoure.

Ce qu'il faut faire pour démontrer qu'on est brave et intelligent à la fois, c'est de parler, de dire son opinion, et de la dire en Haïti,

Ce n'est pas non plus faire preuve de haute intelligence que d'attaquer le président d'Haïti personnellement. Il est irresponsable. Sur ce point, la constitution haïtienne ne ressemble nullement à la constitution des États-Unis. Il faut donc s'en prendre aux ministres, aux députés, aux sénateurs : Ceux-là, encore qu'ils soient la nation, vivant, s'agitant et bondissant, on peut [93] les attaquer dans une certaine mesure. Si vous êtes adroits — et c'est là que serait la suprême adresse ! — faites-vous élire et nommer à leur place, au lieu que de pleurnicher à la porte comme pleurnichent les marmots à qui on a supprimé leur goûter.

Quant à nous, simples citoyens, nous voulons qu'on nous laisse le temps de travailler ; nous avons les insurrections en horreur. Nous pouvons critiquer vos actes, vous êtes des candidats perpétuels ; Nous pouvons aussi ne pas vouloir qu'on insulte nos mandataires, nos délégués, députés, sénateurs, ministres, président. Si quelqu'un attaque les magistrats suprêmes de mon pays, j'ai bien le droit de les défendre. Ils sont à moi autant qu'à quiconque. Qui blesse mes représentants et qui les blesse publiquement, à l'étranger surtout, me blesse jusque dans les moelles.

Le président est irresponsable, disais-je. Je le répète. Cela est formellement inscrit aussi bien dans le pacte de 1879 que dans celui que vous préconisez : celui de 1867. C'est un fait. Il est absurde, dès lors, de l'attaquer, de l'injurier, de le diffamer.

Les Américains, les Anglais, les Français, tous les peuples qui se respectent, n'admettent pas qu'on parle à la légère de leurs chefs d'État. Ailleurs, j'ai déjà traité ce sujet, apportant foule d'arguments à l'appui de mes dires. « Les Américains savent vouloir unanimement et d'une façon très haute, très fière, très impérieuse, chez eux et à l'étranger, que le délégué, le président, [94] une fois élu, soit honoré, vénéré autant que monarque au monde. »

Et encore : « le gouvernement haïtien, gouvernement républicain, est une émanation du peuple ; c'est par l'effet d'une manifestation de la volonté populaire qu'il détient le pouvoir. Si la nation laisse ridiculiser ses mandants, c'est qu'elle se laisse ridiculiser elle-même. Tout citoyen conséquent avec lui-même, qui comprend la fiction du contrat constitutionnel et qui est respectueux des volontés de la majorité de son pays librement exprimées, doit donc obéissance, aide et assistance au gouvernement de son pays, et le doit défendre toutes et quantes fois il est attaqué <sup>21</sup>. »

j'avais publié ces lignes en décembre 1882 ; en 1883, j'eusse été insensé de ne pas conformer ma conduite à mes principes.

Haïti n'est pas une république oligarchique ou aristocratique, c'est une république démocratique. Dans une république démocratique, c'est le nombre qui gouverne ou domine par le suffrage universel. Devant la volonté formellement exprimée d'un million d'âmes, vingt, cent mille même doivent humblement s'incliner.

C'est parce que, comme vous l'avez dit, j'ai lu les maîtres en politique et en diplomatie que j'ai des principes. Vous, vous ne les avez pas lus et cela se voit. J'ai su retenir les paroles de quelques-uns d'entre eux, de ceux dont le cœur a le plus saigné, lorsque saignaient les blessures [95] de leur patrie : « Il faut

---

<sup>21</sup> In *République d'Haïti et ses visiteurs*.

aimer sa patrie bêtement, sans discussion », s'écriait Edmond About, devant le cercueil de Tourguenieff. C'est devant moi, au cours d'une de ses magistrales et philosophiques leçons, qu'Albert Sorel a prononcé Cette phrase : « Il faut aimer sa patrie seule et de façon exclusive. »

Il m'a servi de les avoir lus. J'ai éclairé toutes les fractions de l'opinion publique. Un exemple fraîchement tracé, une nouvelle fois, par le gouvernement haïtien, rapporté par moi, a immédiatement servi d'argument à M. Challemel-Lacour, ministre des Affaires étrangères, qui en avait besoin pour défendre, à la tribune, sa politique au Tonkin. Je vous renvoie à la collection des journaux français du mois d'octobre 1883.

---

Nul n'ignore, compères, que vous seuls êtes des gentilshommes, que vous descendez tous des croisés... et de Desalines ; que vous seuls êtes la fleur des pois ; que vous êtes des « honnêtes gens ». Mais alors, comment se fait-il que vous insultiez même les femmes, même celles dont vous n'avez pas à redouter les colères du mari et du frère à la fois ? Fi donc ! Messieurs les preux de l'antichambre !

Ou bien vous êtes des renégats, ou bien vous êtes des inconscients. Si vous m'en défiez, je publierai tous vos articles. Et l'on verra vraiment, pleinement, alors, que si vous n'avez pas renié [96] c'est que vous agissiez sans savoir ce que vous faisiez.

Dans les deux cas, vous n'êtes pas des politiques haïtiens sur lesquels la nation puisse compter.

---

Ce que vous appelez le piquétisme, ce n'est rien autre chose que ceci : La terre au paysan. À ce compte, les pères du piquétisme haïtien, Goman, Acaau, Salomon peuvent se flatter d'avoir eu d'illustres prédécesseurs, un Mommsen à la main, et de non moins illustres imitateurs. L'empereur Alexandre II de Russie, Milutine, Samarine, Gladstone, Henry George, tous ceux qui, en Europe, réclament la nationalisation ou la communalisation du sol ou qui veulent simplement qu'il soit remis, divisé, en propriété personnelle au paysan, tous ceux-là ne pensent pas autrement que ne pensaient les piquets d'Haïti.

On dirait même que le sang de ceux qui, depuis Goman jusqu'à Siffard, moururent pour la cause des paysans non loin des plages de la presqu'île du Sud, s'est mêlé aux eaux du Gulf-Stream pour venir fermenter en Europe.

« Il faut que l'ouvrier, le paysan sentent que le gouvernement est avec eux », disait M. Clemenceau du haut de la tribune française, à la fin de mars 1884.

Et M. Jules Ferry, président du Conseil des ministres, dans son discours de Périgueux, a prononcé cette phrase qui complète la première, plus vieille de quelques jours : « La République [97] sera la république des paysans ou ne sera pas. »

Toute la politique des nationaux, des progressistes haïtiens peut se cristalliser en ces deux formules.

Moi, petit-fils de paysan, j'éprouve toujours un sensible déplaisir quand je remarque que ceux qui sortent du peuple en Haïti, que ceux qui n'ont aucune raison d'arriver au pouvoir, si ce n'est que pour faire le bien du paysan, que ceux-là même, pactisent, par caprice, par simplesse d'esprit, ou par mollesse de caractère avec ceux qui pillent ou qui insultent le paysan et l'artisan haïtiens.

Les doctrines des piquets que vous qualifiez de malsaines ou d'antisociales, parce que vous êtes crapuleusement

ignorants en économie politique, en sociologie, en histoire, ces doctrines ont pour but définitif de donner au paysan le sentiment de sa conscience personnelle, de l'arracher à l'ignorance, aux superstitions, de lui inculquer le goût du travail et de l'épargné, de le forcer à s'enrichir en enrichissant le pays, de le transformer, en un mot, pour en faire un homme complet. Vous autres, vous vouliez exploiter le paysan toujours.

Il n'a pas voulu. Il sait maintenant que vous êtes ses ennemis, ses oppresseurs. Il sait que, depuis 1821, vous lui avez subtilisé sa part de l'héritage, que vous l'avez frustré de la jouissance d'une partie de la propriété nationale, que vous les gaspillâtes, cette propriété et cet héritage, et que vous n'en sûtes tirer nul profit pour personne.

Il se repose comme l'ouvrier qui, à la suite [98] d'une longue journée de travail et d'espérance, a reçu sa paie. Il y a soixante ans, que dis-je, quatre-vingts ans qu'il attendait. Si vous ne voulez respecter ceux qui sont aimés du paysan, ceux en qui il a confiance, ceux qu'il vénère, ceux qui ont souffert pour lui, ceux qui ont été ses défenseurs, ses bienfaiteurs, ceux qui n'ont jamais désespéré et ne désespèrent pas de lui, eh bien ! insultez-les, calomniez-les dans l'ombre ou au grand soleil, couvrez-les de bave et de boue, mais lui, laissez-le travailler.

N'allez pas le déranger. Si vous l'aimez, laissez-le tranquille, et si vous vous aimez vous-mêmes, laissez-le tranquille encore.

La meilleure des réformes, c'est la paix. Avec et par la paix, on peut tout. Sans elle, rien.

Le pays est saigné aux quatre veines. Il halète, la sueur aux tempes, le sang lui sortant même par les pores. Laissez qu'il se remette, qu'il se refasse, qu'il se reprenne à vivre.

Faites mieux. Une opposition est nécessaire, Cela empêche le sommeil, le stationnement ; cela empêche aussi qu'un

gouvernement ne commette de grosses fautes. Expliquez-vous, conseillez. On ne donne pas des conseils, un fusil à la main. N'ayez d'autre arme que la plume. Prenez-la en Haïti. — Qu'on vous écoute ou non, faites votre devoir d'un cœur calme, impassible, serein.

Et quelles que soient les circonstances, n'oubliez jamais la sincère et grande parole prononcée, le 16 février 1884, sur la place d'Armes des Cayes, par M. Salomon : « Vivons en frères. »

[99]

---

Vous imiter en vous cornant aux oreilles que votre « cas est grave » serait pur enfantillage ; ce serait surtout négliger de conclure.

Je me résume et conclus.

Calomniez, a dit Beaumarchais, il en restera toujours quelque chose. Vous pratiquez à ravir la maxime de Basile. Tous mes compliments. Vous avez essayé de tourner contre moi tous ceux qui m'aimaient : mes connaissances, mes amis, mes parents même. Auprès de ceux d'entre eux dont le cerveau n'était pas suffisamment ouvert, vous avez réussi. Vous avez dirigé contre moi toute une série d'essais d'intimidations ; vous avez menacé de me faire empoisonner, fusiller ; vous m'avez fait condamner à mort devant un petit auditoire trié sur le volet, tout cela, parce que je ne partage pas vos opinions politiques, tout cela, parce que vous vouliez tuer avec moi mes idées et mes doctrines, Messieurs les libéraux-libérâtres.

J'ai combattu vos opinions au grand jour et vous, vous avez publié contre moi un libelle aussi anonyme qu'inepte et diffamant que vous avez envoyé à toutes les sociétés savantes dont



je suis membre, entre autres à la Société française d'Hygiène, à la Société des Elèves de l'Ecole des Sciences Politiques, à l'Association littéraire internationale, à la Société d'Anthropologie de Paris, espérant naïvement que vous pourriez me nuire dans l'esprit d'hommes lesquels, [100] instruits et réfléchis, ne sauraient tenir compte d'imputations calomnieuses, même lorsqu'elles sont signées, dirigées contre un de leurs confrères, écrivain politique ; vous l'avez adressé, ce libelle, au salon littéraire que je fréquente depuis plus de cinq ans, à mes éditeurs, à mon imprimeur, à mon propriétaire, à mon maître d'armes et même à des personnages dont vous n'aviez pu faire la connaissance que par mon entremise.

Vous vouliez empêcher à là vérité de passer ; surtout vous aviez l'outrecuidante prétention de me faire fermer les hautes écoles et les bibliothèques où j'étudie, car vous n'aimez pas qu'on puisse voir clair dans votre jeu, ignorantistes. Tous les moyens vous étaient bons pour parvenir à vos fins. Vous en avez usé, c'était bien. Je doute que vos chefs, si tant est qu'il leur reste quelque peu de pudeur ou d'intelligence, ne vous blâment des fautes et des maladresses que Vous avez commises, que vous avez accumulées comme à plaisir les unes sur les autres, au détriment de leurs chimériques espérances !

Fort de mon honorabilité, sûr de l'estime et de l'affection de tous, j'ai attendu plusieurs mois avant que de répondre. J'ai répondu avec une modération relative. J'ai détruit vos calomnies.

Je sais que ce que vous faites en ce moment, contre moi, moi vivant et jeune, vous le ferez encore, moi vieux ou mort.

Malgré tout, je vous déclare ceci : je parlerai, [101] j'écrirai, je proclamerai les vérités nécessaires, je démolirai les légendes absurdes.

Ne croyez jamais que je veuille me venger de personne. Non. Je ne me tiens pas pour offensé et ne nourris de rancune

personnelle contre qui que ce soit. Je ne vois jamais dix, cent, mille ou dix mille quand je dois voir des millions.

J'ai conscience de ma mission, je dois éclairer les foules. Je remplirai mon devoir, sans faiblesse et sans défaillance, envers et contre tous. Je ferai la lumière. Avec sérénité. *Sine ira.*

C'est sans colère comme sans peur, anonymes et ignoran-  
tistes, que je vous dis à tous : Au revoir.

Paris, 16-20 juillet 1884.

---